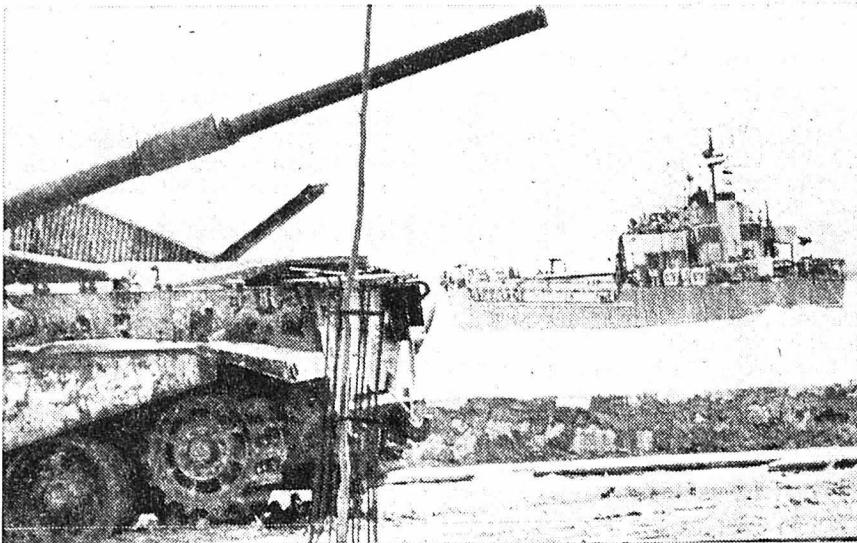


L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAÎSSANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Trois navires de guerre israéliens ont franchi hier le canal de Suez

Pour la première fois dans l'histoire, trois navires de guerre israéliens (voir ci-dessus l'un d'eux) sont entrés, hier, dans le canal de Suez où ils ont été chaleureusement accueillis par des ouvriers égyptiens massés le long de la voie d'eau.

Il s'agit du « Ashdod », du « Achziv » et du « Ashkelon ». Ils venaient de Charm El Cheikh et se dirigeaient vers Haïfa. La traversée du canal devait être terminée à minuit.

Par ailleurs, Israël aurait pilonné hier par mer la ville de Tyr et par terre une série de villages au Sud-

Liban, selon des informations parvenues à Beyrouth. Ces pilonnages ont fait fuir de Tyr la population qui restait dans ce port contrôlé par les Palestiniens.

Enfin, un émissaire du Fatah, la principale organisation de la résistance palestinienne, est arrivé au Caire il y a deux jours pour discuter des négociations entre l'Egypte et Israël sur l'autonomie des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, indique-t-on de source informée à Ismailia. (ap, ats, reuter)

Après les DC-10 Tous les Airbus A-300 exploités aux Etats-Unis immobilisés

L'Agence fédérale de l'aviation (FAA) a décidé d'immobiliser au sol tous les Airbus A-300 et DC-10 actuellement exploités aux Etats-Unis en raison de « déficiences graves et potentiellement dangereuses » dans l'assemblage des réacteurs d'ailes.

Cette mesure a été prise dans le cadre de l'enquête sur l'accident du DC-10 de la compagnie American Airlines qui a fait 273 morts à Chicago vendredi dernier.

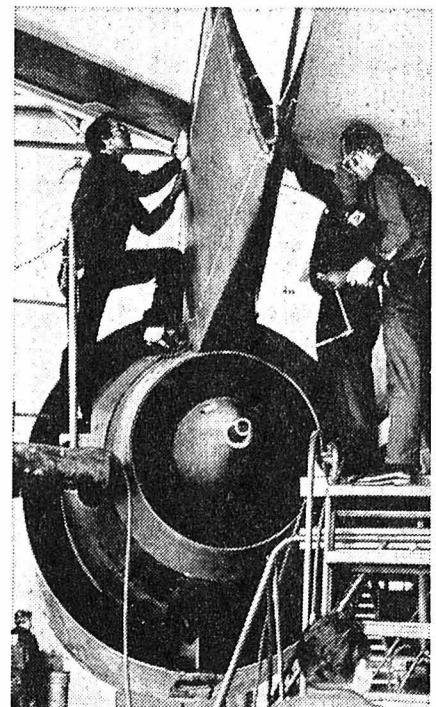
M. Langhorne Bond, directeur de la FAA, a déclaré au cours d'une conférence de presse que cette décision demeurera en vigueur jusqu'à ce que tous les assemblages des moteurs soient vérifiés. M. Bond, chef du Bureau national pour la sécurité des transports a ajouté que les problèmes ne tiennent pas uniquement au boulon qui a cédé sur le DC-10 accidenté vendredi dernier.

M. Bond a précisé que le système d'attache du moteur de l'Airbus A-300 était le même que celui du DC-10. Sept Airbus sont actuellement en service aux Etats-Unis sous les couleurs de la compagnie Eastern Airlines qui en avait commandé 23 ferme et neuf en option.

Il n'a cependant donné aucune précision sur le temps qui serait nécessaire pour procéder aux inspections. De toute façon, l'agence va désormais exiger que les avions soient inspectés tous les dix jours ou toutes les cent heures de vol tant que de nouvelles procédures de maintenance ne seront pas mises au point.

Juste avant la déclaration de M. Bond, la société McDonnell Douglas, constructeur du DC-10, avait publié un « Bulletin d'alerte » demandant des inspections immédiates des pylônes soutenant les moteurs de tous les avions avant la reprise des vols, à la suite de la découverte d'une fissure dans l'un d'entre eux sur un autre DC-10.

► Suite en dernière page



Ci-dessus, des techniciens d'American Airlines vérifiant les attaches des réacteurs d'un DC-10 sur l'aéroport de Los Angeles. (bélino AP)

Ci-dessous, un Airbus-300 de la Lufthansa. (bélino AP)



Les accords du GATT menacés avant même leur entrée en vigueur

— par Dorian FALK —

Les problèmes toujours non résolus entre les « trois grands » du commerce mondial sur des questions que l'on croyait réglées par les accords GATT du Tokyo round laissent planer des menaces sur ce qui a été convenu à Genève à la mi-avril, avant même la ratification de ces accords et leur entrée en vigueur.

Si les Etats-Unis, la Communauté européenne et le Japon n'arrivent pas en effet à régler leur différend sur les commandes officielles, la diminution des droits à l'importation

et les procédures d'autorisation d'importations, ils pourraient se sentir obligés de commencer à s'exclure mutuellement des accords, créant ainsi un dangereux précédent conduisant à un protectionnisme généralisé, ce qui est exactement à l'opposé des ambitions de l'accord.

La situation est encore plus grave si l'on prend en compte les réactions éventuelles des pays industriels de moindre importance qui ont également participé au projet de traité le 12 avril dernier.

Cherchant à obtenir pour leurs exportateurs de matériel de télécommunication des contrats au Japon, les

Etats-Unis ont déjà menacé d'exclure les Japonais des appels d'offres lancés par les Services officiels américains pour les marchés publics.

Or, selon les accords signés en avril à Genève, ces marchés publics devraient normalement être ouverts aux entreprises du monde entier.

La Communauté européenne a provoqué de son côté les plaintes de Tokyo en annulant l'année dernière des concessions tarifaires qui touchaient surtout les exportateurs japonais. Elle cherche à obtenir une nouvelle diminution des taxes frappant les produits entrant au Japon.

Il y a près d'un mois, le Japon avait fait savoir qu'il espérait voir les autres pays industrialisés supprimer des mesures protectionnistes antijaponaises avant de mettre en vigueur les mesures adoptées à Genève.

Les chiffres précis manquent, mais l'on sait que les marchés officiels représentent des sommes considérables dans les pays développés, plusieurs dizaines de milliards de francs au minimum. Ces marchés devraient être ouverts aux étrangers si l'accord de Genève était appliqué.

Mais si les Etats-Unis excluaient les Japonais des marchés publics, il est certain que le Japon ferait de même à l'égard des Américains.

► Suite en dernière page

D'ici quelques semaines, 5 millions de « permis de chasse aux gaspîs » vont être distribués aux Français. Non, il ne s'agit ni d'un concours organisé par une marque de savonnette avec sucette à la clé, ni de l'élimination « à la chinoise » d'une nouvelle race de circons qui attaquaient les cervaeaux gauchois. C'est une campagne très sérieuse (!) organisée par l'Etat pour lutter contre le gaspillage d'énergie, en abrégé les « gaspîs ». Elle s'adresse aux automobilistes qui sont invités à avoir dorénavant le pied carressant sur un accélérateur avare, l'œil rivé au tachymètre (ne jamais dépasser les 2000 tours), le boîtier rempli d'itinéraires de délestages (prendre les routes où la circulation est plus fluide), l'oreille attentive aux freinages aérodynamiques (pas de galeries inutiles sur le toit qui « coûte » leurs deux-déci de carburant), moyennant quoi la moindre promenade de week-end devrait se transformer en rallye de l'économie, couronné par des bons points et, qui sait, peut-être au bout, un déjeuner en tête-à-tête avec le président Giscard d'Estaing pour l'as de l'essence au compte-gouttes. Il est vrai que le chef de l'Etat, lui, n'utilise jamais qu'un Concorde et un Boeing 707 pour aller chasser le zébu au fin fond de l'Afrique...

Pourtant, Jean Poulit y croit à sa « chasse aux gaspîs ». D'autant plus qu'il a déjà inventé « Bison futé », ce drôle d'animal qui, par auto-radios interposés, canalise depuis cinq ans les moutons du volant sur les itinéraires rouges, bleus ouverts : « Ça paraît tout aussi bête, dit-il en substance, et pourtant ça marche ».

Pour Jean Poulit, la « chasse aux gaspîs » devrait permettre de réduire linéairement la consommation des automobiles de 10 pour cent dans un premier temps, ce qui représenterait le « gain » de trois millions de tonnes de pétrole. Plus réaliste, l'association « auto-défense » des automobilistes français, elle, a écrit au premier ministre pour lui demander si la propagande radio-télévisée en faveur de cette chasse des pauvres ne coûtera pas finalement plus cher que l'économie envisagée.

Il est vrai qu'à raison de 3000 francs le flash radio et 80.000 francs le spot TV, sans parler des honoraire délivrants des publicistes, c'est Jean Poulit qui aurait déjà dû lever le pied !

J.-A. LOMBARD

Jean Paul II se rendrait cet automne à New York



Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance (à droite sur notre bélino AP), s'est entretenu pendant deux heures hier avec le pape Jean Paul II dans la Bibliothèque du Vatican et lui a déclaré qu'il espérait sa visite prochaine aux Etats-Unis.

D'après l'envoyé personnel du président Carter, M. Robert Wagner, le souverain pontife a répondu qu'il allait étudier cette possibilité. Aucune date n'a cependant été avancée.

Jean Paul II, qui s'est déjà rendu au Mexique pour la Conférence de Puebla en janvier et doit partir samedi pour un voyage historique d'une semaine en Pologne, pourrait, selon certaines informations, assister à la Session générale des Nations Unies à New York cet automne. (ap)

AFFAIRE KROECHER-MOELLER
Leurs avocats sur la sellette
Lire en page 9

DANS LE CANTON DE BALE
Enfant tué par des chiens
Lire en page 13

TOUR D'ITALIE CYCLISTE
Une victoire de plus pour de Vlaeminck
Lire en page 16

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
TUR - SCIENCES - CUISINE -
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
TUR - SCIENCES - CUISINE -
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
TUR - SCIENCES - CUISINE -
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
TUR - SCIENCES - CUISINE -
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
TUR - SCIENCES - CUISINE -
EDUCATION - MODE - JEUX
PAGE 2

Un sourire...**CONSEIL**

Nizon a eu l'idée d'interroger l'esprit du grand Lincoln. Il a organisé une petite séance de spiritisme et plein de componction, il s'écrie : — Esprit de Lincoln, es-tu là ? Conseille-moi ! Les jaunes, les nègres, les hippies, les intellectuels, qu'est-ce qu'il faut faire pour sortir de tout ce guêpier ? Quelle est la décision à prendre pour le bien des Américains ?

Et la table répond :

— Ici Lincoln ! Faut te changer les idées. Fais comme moi. Va au théâtre...

Pour madame**Un menu**

Oeufs mollets
Epinards aux croûtons
Ananas frais

EPINARDS AUX CROUTONS

Un kilo d'épinards ; 1 oignon et 1 gousse d'ail hachés ; 2 cuillères à soupe de farine ; 1/4 de litre de lait ; sel, arôme ; 2 tranches de pain de mie ; corps gras.

Trier, laver et cuire les épinards à l'eau bouillante salée. Les égoutter et les hacher.

Dans une casserole, fondre le corps gras, étuver l'oignon et l'ail, poudrer de farine et bien remuer. Mouiller avec le lait et laisser mijoter à petit feu pendant quelques minutes. Assaisonner et ajouter les épinards. Couper les tranches de pain en carrelets et les dorner dans un peu de corps gras bien chaud. Les dresser sur les épinards.



Un spectacle plein de mouvement...

Annie Cordy occupe actuellement la scène de l'Olympia, à Paris et elle y restera jusqu'à fin juillet, éventuellement fin août. C'est une performance absolument extraordinaire qui n'avait été réalisée jusqu'ici que par Edith Piaf, qui avait tenu l'affiche durant trois mois.

Le spectacle qu'elle y présente, intitulé « De toutes les couleurs » est d'ailleurs lui aussi exceptionnel.

Annie Cordy aurait pu se contenter d'un récital traditionnel, le succès aurait été assuré. Son nom suffit à attirer les foules. Mais ici, c'est une sorte de revue qu'elle-même, entourée de six danseurs et six danseuses, accompagnée par douze musiciens dirigés par Paul Piot. Les chorégraphies des ballets sont dues à Arthur Plasschaert et les costumes à Michel Fresnay.

Cette revue à grand spectacle est à l'image d'Annie Cordy : joyeuse, enjouée, pleine de vie. Et la vedette paie de sa personne puisqu'elle occupe la scène quasiment durant deux heures, chantant et dansant. Elle ne quitte le plateau que pour changer de costume... dix-sept fois par soirée !

Si l'on retrouve au répertoire d'Annie Cordy des succès comme « Frida

oum papa », « Calamity Jane », « Nini la Chance », « Dis pourquoi tu me bats Léon ? » ou « La bonne du curé », et même « Cigarette, whisky et p'tites pépées » on y entend aussi une vingtaine de chansons nouvelles où l'humour alterne avec la tendresse. « Lorsque nous serons vieux », « Le clown est triste », « Tous les enfants sont un peu les miens » côtoient « La madame », « L'extraterrestre venue d'ailleurs », « Le disco auvergnat », dansé en sabots et aussi un « Grand papa musicien » qui lui permet de faire une démonstration époustouflante de claquettes, de danse, d'imitations et de parodie, de Fred Astaire à Charlot, en passant par Armstrong !

UN GRANDIOSE SPECTACLE

Dans des décors fastueux et changeants, des éclairages fascinants, c'est une succession de cascades, d'évolutions gracieuses des ballets, une débauche de plumes et de paillettes, un grandiose spectacle. Pas un seul instant de répit n'est laissé aux spectateurs puisque danseurs et danseuses non seulement présentent deux chorégraphies originales dont un remarquable ballet d'anges, mais encore entourent Annie Cordy, lui servent de « faire-valoir » et lient les chansons par quelques pas rythmés.

Le spectacle est admirablement conçu, le dosage y est parfait et l'enchaînement « réglé... comme du papier à musique ! Le tempo y est si rapide que l'on en perd la notion du temps. C'est un éblouissement de couleurs, de mouvement, d'enjouement, d'émerveillement, et... de talent.

Comme nous confiait M. Bruno, le mari d'Annie Cordy, mais aussi un « maître es-music-hall », à qui nous demandions « pourquoi un tel spectacle ? » : « Parce qu'il n'y a qu'elle qui peut faire ça ! ». Et c'est vrai, il n'y a qu'elle qui puisse déchaîner un tel enthousiasme parmi un aussi vaste public, tant il est vrai que ses admirateurs sont de tous âges et de toutes conditions. C'est véritablement une vedette populaire, au sens premier

du terme, et qui respecte son public en lui offrant un spectacle parfait, un spectacle meilleur encore que ce qu'il espérait. C'est à une telle recherche de la perfection, à un tel souci du détail, à une telle présence communicative, à une telle dépense d'énergie que l'on reconnaît une vraie vedette ; que l'on comprend le pourquoi de sa fantastique carrière.

UNE GÉNÉRALE RÉUSSIE

C'est le 2 mai dernier qu'avait lieu la « générale », cette représentation qui rend tout artiste tellement anxieux, celle où le Tout-Paris blasé se rend, disposé à critiquer plus qu'à applaudir. Cet obstacle fut passé avec mention excellente par Annie Cordy. Elle parvint à déridé la salle et même à faire lever les mains au-dessus de la tête à toute l'assistance pour battre la cadence d'une chanson. Un exploit aux dires des habitués de telles manifestations !

L'ambiance alla crescendo jusqu'à la leçon de « kazou » donnée à quelques amis, dont Dave et Enrico Macias, qui se termina par une farandole dans la salle.



Dix-huit costumes pour Annie Cordy.

• éphéméride •

Mercredi 30 mai 1979, 150e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER:

Ferdinand, Jeanne (d'Arc), Jeannine, Jenny, Johanne, Juanita, Loraine.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1976. — Le livre sterling tombe à son niveau le plus bas.

1974. — Fin du 10e congrès de la ligue des communistes yougoslaves, avec l'élection du maréchal Tito comme président à vie.

1973. — Après 35 ans d'hostilité, l'Allemagne occidentale et la Tchécoslovaquie décident de normaliser leurs relations.

1971. — La sonde spatiale américaine « Mariner » est lancée du Cap Kennedy (Floride) en direction de Mars.

1968. — Le général de Gaulle annonce qu'il ne démissionnera pas, dissout le parlement et appelle les électeurs aux urnes.

1963. — Cyclone sur le Pakistan oriental : 10.000 morts.

1961. — Assassinat du dictateur dominicain Rafael Trujillo.

1942. — Raid massif de la Royal air force sur Cologne.

ILS SONT NÉS UN 30 MAI:

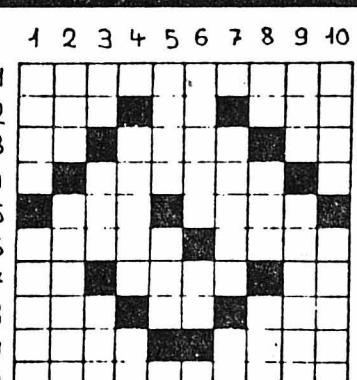
Le tsar Pierre le Grand (1672-1725); le musicien américain Benny Goodman (1909).

Morges**Un château entouré de 300.000 fleurs**

La ville de Morges, sur les rives du lac Léman, vit à l'heure de la tulipe. Durant les mois d'avril et de mai, ce ne sont pas moins de 300.000 fleurs qui s'épanouissent dans les vastes parcs de l'antique château. La vedette de cette fête de la tulipe est « Morges-la-Coquette », une espèce créée au Centre international des bulbes à fleurs de Hillegom, en Hollande, et offerte à la ville de Morges. Quant aux 200.000 bulbes qui ont été plantés durant l'hiver, ils donnent naissance à quelque 120 espèces de tulipes, jonquilles, narcisses, jacinthes, crocus, iris.

Des massifs floraux recherchés ont encore pu être réalisés, grâce à un concours mettant en compétition les apprenants paysagistes horticulteurs de la Suisse romande.

D'autre part, durant tout l'été, le château de Morges — qui abrite le musée militaire vaudois — accueillera une exposition temporaire intitulée « La troupe à table ». Les ustensiles utilisés dans les cuisines de l'armée des temps héroïques à nos jours seront ainsi présentés au public.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT. — 1. Ce sont des bâtons dans les roues. 2. Posséssive. On aime l'avoir dans son jeu; Donnait, autrefois, de mauvais conseils. 3. Préposition; Quadrupèdes; Abréviation d'un titre princier. 4. Qui permet d'éviter toute méprise. 5. Lu à l'envers: ferme méridionale; Robe que l'on ne trouve pas dans les magasins du « prêt-à-porter ». 6. Ils ont inévitablement des frères ou des sœurs; Matière grasse. 7. En route; Ont leur vallée; Allez pour Shakespeare. 8. Obtins; Demi-tour; Permettent d'aller droit. 9. Récent; Prénom masculin. 10. Très lassante.

VERTICALEMENT. — 1. Un cadeau vraiment royal; Il y coule beaucoup de sang. 2. Mot catégorique; Placer. 3. Dans le mois; Du nom d'une grande ville du Brésil; Elimine. 4. Chérir; Ce n'est pas tout à fait la fin. 5. Disposition de choses sur une même ligne; Il ne brille pas par l'intelligence. 6. Ne reculent pas, au contraire; Coeur de lion. 7. N'ont pas à faire de frais; Roulement. 8. En hiver; Lettre grecque; Début de tentation. 9. Au cœur de la Perse; Qui réclame une solution immédiate. 10. Pour transporter de l'eau; Se dit d'une potion préparée dans des proportions convenables.

(Copyright by Cosmopress 1A)

Solution du problème paru mercredi 23 mai

HORIZONTALEMENT. — 1. Cannibales. 2. Orée; Sema. 3. Me; Gras; Uc. 4. Blocus. 5. Oral; Raie. 6. Ignées. 7. Ic; Eues; Pe. 8. Tir; Is; Son. 9. Etat; Sort. 10. Satisfais.

VERTICALEMENT. — 1. Commotis. 2. Are; Cita. 3. Né; Bai; Rat. 4. Négligé; Ti. 5. Ro; Nul. 6. Ac; Ees. 7. Assurés; Sa. 8. Le; Sas; Soi. 9. Emu; Port. 10. Sacrements.

Jura**Concours de compositions musicales**

L'Association jurassienne des groupements de jeunes musiciens (AJGJM) met sur pied un concours de composition musicale en vue de la composition d'un hymne de ladite association. Le règlement du concours est le suivant :

Selon le règlement l'hymne doit être une œuvre totalement originale. Il doit être facile. Il comprendra environ 50 à 60 mesures en tout éventuellement avec les répétitions.

L'instrumentation se présentera ainsi: 1er soprano: pour saxo soprano, 1er cornet, trp., bugle, clar.; 2e soprano: pour 2e cornet, tpr., bugle, clar.; alto Mib: pour saxo alto, cor, alto; 1er ténor: pour saxo ténor, 1er bar, 1er tromb.; 2e ténor: pour 2e bar, 2e tromb.; basse Mib: pour saxo bar, (sp)



Leçon de kazou à la « générale ». On reconnaît à gauche Enrico Marcias et à droite d'Annie Cordy.



L'auteur des vingt et un petits poèmes qui composent le Journal d'un disparu est donc, comme le titre l'indique, demeuré inconnu. Avec une belle économie de moyens, il narre les amours d'un jeune paysan morave et d'une tzigane (on regrettera, tout en les comprenant, que les interprètes aient recours à une traduction allemande, tant il est vrai que la langue originale doit être préférée à toute autre). Peu de mots donc dans ces poèmes mais une étonnante richesse de sentiments et de situations qui devaient sans doute évoquer une partition magistralement réussie qui parviendrait à la même diversité dans la sobriété que les textes eux-mêmes. Le chef-d'œuvre méconnu existe donc encore ! J.-C. B.

Année de l'enfance : des gestes concrets chez nous aussi

Enfants et adolescents sont invités à exprimer ce qu'ils pensent, aiment, détestent, veulent !

Les enfants ceci, les jeunes cela, la jeunesse gnagnagna... Année de l'enfance ou pas, en définitive, ce sont toujours les adultes qui causent, qui dessercent, qui décident, à propos des enfants et des adolescents ! On ne demande pas souvent leur avis aux intéressés eux-mêmes !

Bien que normale, en somme, l'idée de l'Union des femmes pour la paix et le progrès (UFPP) et de l'Ecole des parents (EDP), est originale par conséquent : ces deux associations locales ont en effet décidé de marquer l'Année de l'enfance non pas en faisant ceci ou cela pour les enfants, en décidant ceci ou cela pour les jeunes, mais en les CONSULTANT.

Ainsi qu'elles l'ont expliqué hier au cours d'une petite conférence de presse, l'UEPP et l'EDP se sont donc mises d'accord pour donner aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs aspirations, leurs soucis, leur avis. De la manière la moins « directive », la plus libre possible. Par voie d'affiches, de tracts, par le « bouche-à-oreille » aussi et, on l'espère, par la lecture de ces lignes, tous les enfants et adolescents de La Chaux-de-Fonds sont invités dès aujourd'hui et jusqu'au 20 juin à dire ce

qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas, ce qu'ils aimeraient. Par des textes, des dessins, des bandes dessinées, des chansons, ou tout autre moyen d'expression. Sur n'importe quel sujet, grand ou petit, qui les préoccupent l'une ou l'autre.

Pour stimuler cette libre expression, l'UFPP et l'EDP ont prévu de récompenser un certain nombre d'envois par des prix : baptêmes de l'air, posters, etc. Mais les deux organisations ne voulant, là encore, ni influencer en quoi que ce soit, ni dénaturer l'idée même de cette consultation, elles n'ont pas voulu en faire un « concours », y introduire une idée de compétition ni même de jugement : les envois ne seront pas classés, pas jugés, pas cotés, les prix étant simplement distribués par tirage au sort parmi les participants. En outre, les deux organisations mettront sur pied, après les vacances, une exposition de tous les envois reçus, et en grouperont l'essentiel dans une brochure qui sera publiée.

Ainsi offre-t-on aux jeunes une portée réelle à ce qu'ils ont à dire : leurs avis, leurs idées, leurs suggestions, leurs critiques auront un écho public. Dans une seconde phase, d'ailleurs,

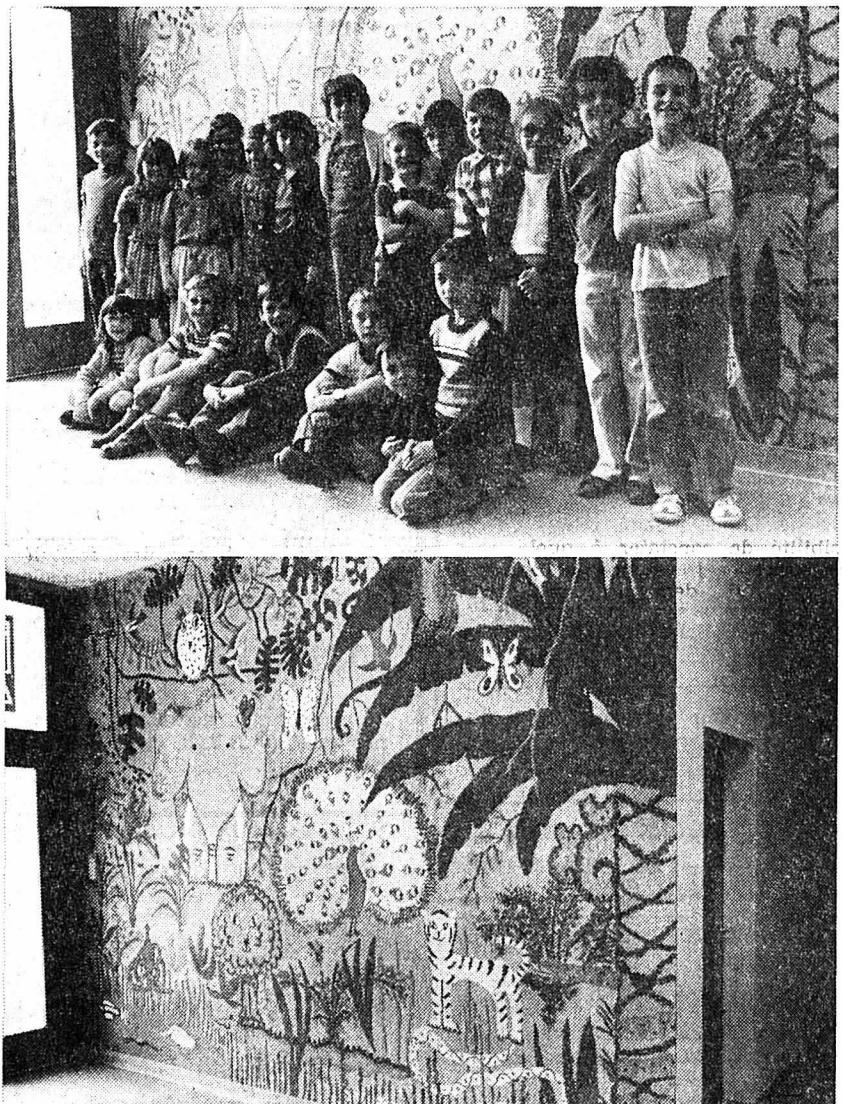
l'UFPP et l'EDP se sont promis de faire leur possible pour « faire passer » certaines idées ou propositions dans la réalité, par exemple en intervenant auprès des autorités pour en concrétiser l'une ou l'autre.

A l'heure où l'on débat, dans les parlements d'adultes, du droit de vote à 18 ans, c'est là, pour toute la population jeune de la cité, sans limite d'âge, une vraie consultation générale, où ils peuvent eux-mêmes donner les questions et les réponses ! L'occasion est assez rare pour qu'ils soient, on l'espère, très nombreux à la saisir. C'est le moment, enfin, de dire à tout le monde, aux adultes en particulier, ce que les enfants, les adolescents d'ici et d'aujourd'hui pensent, veulent, vraiment. C'est le moment de traduire, en mots, en images, en sons ou de toute autre manière, ce qu'en général ils n'arrivent pas à faire entendre.

Tous les intéressés trouveront les renseignements voulus sur cette grande consultation dans les Bibliothèques des jeunes, au Centre de rencontre et dans les librairies La Plume et ABC. C'est là aussi qu'il faut rendre les « messages », les « œuvres », avant le 20 juin.

MHK

Les gosses de 2e ND ont mis une jungle dans l'usine



Les auteurs, légitimement fiers... et leur œuvre. (photos Impar-Bernard)

Du côté de l'école, on n'est pas resté insensible non plus à l'Année de l'enfance, et on a voulu également la marquer de la manière la moins creuse possible. La direction a souhaité que les classes entreprennent à cette occasion un certain nombre d'activités créatives sortant peut-être de l'ordinaire. Nous aurons certainement l'occasion d'en admirer d'autres, mais la première à être dévoilée est très convaincante !

En accord avec le Conseil communal (qui est en train de rafraîchir le bâtiment industriel propriété de la commune à la rue de Morgarten) et le chef de l'entreprise qui va s'y installer,

rafe, un lion, un tigre, des singes, des poissons, un crocodile, des oiseaux, des serpents, tous souriants, d'ailleurs...

La réussite est donc totale, au niveau de l'idée comme de l'exécution, et elle encourage à récidiver, dans d'autres bâtiments publics ou privés. Le directeur de l'Ecole primaire, M. J.-M. Köhler, a d'ailleurs laissé entendre que ce pourrait être le cas, au cours de la petite cérémonie d'« inauguration » qui s'est déroulée hier sur place, et à laquelle assistait notamment, autour d'une collation offerte par M. et Mme Zbinden, outre les enfants bien sûr, le conseiller communal F. Matthey.

MHK

Encore un enfant renversé à tricycle

Hier à 13 h. 15, un automobiliste de la ville, M. G. P., circulait chemin des Mélèzes en direction nord. A la hauteur de la cour de l'immeuble No 31, il fut surpris par la présence du jeune Fabien Stocker, 6 ans, de la ville également, qui traversait la chaussée sur son petit vélo d'est en ouest, sans prendre garde à la circulation. Blessé, le petit Fabien a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Ce trio ne manque pas de qualités, il faut le souligner. Les voix sont belles, les interprétations harmonieuses, mais on peut tout de même lui reprocher une certaine facilité. Présenter des chansons comme « Charlie Chaplin », « J'entends siffler le train », « Clémentine », « Treuler and Co », « Django, Django » ou « Tom Dooley » en « disco », c'est dommage que ces deux garçons et cette charmante fille ne cherchent pas à se créer un style propre, original, en sacrifiant un peu moins au commercial.

Ce fut, c'est vrai, une bonne soirée de divertissement à laquelle les spectateurs prirent un plaisir évident. Un spectacle hétéroclite où il y en eut pour tous les goûts, de la chansonnette faite pour flatter l'oreille au jazz en passant par un pot-pourri d'airs des quatre régions linguistiques helvétiques. C'est peut-être l'essentiel, mais on peut souhaiter que Peter, Sue and Marc ne se laissent pas gagner par de si faciles succès. Ils sont sans doute capables d'autre chose. (dn)

Aujourd'hui, cross de la jeunesse

Le cross de la jeunesse est l'une des animations de Mai en Ville. L'an dernier, il avait réuni quelque 120 écolières et écoliers. Cette année, on attend un record d'inscriptions. Ce cross aura lieu, à 17h.40, et le départ sera donné à côté de la Banque Nationale (rue de l'Avenir). Puis les coureurs emprunteront les rues Jardinière, du Balancier, de la Serre, de l'Ouest, retour à la rue Jardinière puis dans la rue du Balancier, la rue de la Paix, l'Abeille, et enfin la rue de la Serre. Ce parcours long de 900 mètres sera à parcourir une voire deux fois selon les catégories.

communiqués

Los Calchakis au temple de l'Abeille. — Un événement à ne pas manquer demain soir à 20 h. 30 et l'occasion d'entendre le plus populaire et le plus authentique ensemble de musique sud-américaine. Cinq interprètes, dix-neuf instruments typiques pour un récital au cours duquel on applaudira la musique des Andes à l'état pur ainsi que la célèbre « Misa Criolla », la messe créole. Les plus grandes salles de spectacle du monde ont accueilli triomphalement Los Calchakis, ne le manquez pas à La Chaux-de-Fonds.



P 10210

memento

Home médicalisé La Sombaille : exposition de céramique, sculpture, tissage, tapissier.

Bois du Petit-Château : Parc d'accès, matin, 6 h. 30 à 20 h. 30.

Galerie Manoir : Divernois, peintre, 15 - 22 h.

Vivarum : 14 - 17 h.

Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h.

Musée paysan : 14 - 17 h.

Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h.

Biblioth. de la Ville : 9-12, 13-45-20 h.

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.

Bibliothèque SF, Recréas 29, 17-19 h.

ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Le Scotch : Bar-dancing.

Club 55 : Dancing, attractions.

Le Domino : Cabaret-Attractions.

Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.

La Boule d'Or : Bar-dancing.

Dany's bar : Discothèque.

Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.

Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ecole parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48.

Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.

Accueil du Soleil : (Soleil 4) 14-18 h.

Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, 14 - 17 h.

Vestiaire Croix-Rouge : Paix 73, 14-19 h.

SOS alcool : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA : tél. (039) 23 75 25.

Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures,

Versoix, Industrie 1.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17.

renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire :

Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'ap-

pelez qu'en cas d'absence du mé-

decin de famille).

Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82.

Service soins à domicile : tél. 23 41 26.

Planning familial : tél. 23 56 56.

Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80.

Police secours : tél. No 117.

Feu : tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Et la tendresse ? ...

Bordel !

Eden: 20 h. 30, L'amour en fuite; 18 h. 30, Les Goulues.

Plaza: 20 h., Laurence d'Arabie.

Scala: 20 h. 45, Deux super-flics.

bracelet

250.-

310.-

bracelet

VENTE DIRECTE
AUX PARTICULIERS

Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 22 25

P 6339

La montre qui n'a peur de rien

CERTINA-DS

Agent officiel

Le diamant

Bijouterie-Horlogerie - L.-Robert 41

P 9196

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres
Aula de l'Université
vendredi 1er juin 1979 à 17 h. 15

Conférence
de M. Pierre CHAUNU
professeur d'histoire moderne
à l'Université de Paris-Sorbonne,
sur : « A quoi sert la démographie
historique ? »

La séance est publique.
Le Doyen : Remy Scheurer

P 11939

Un pionnier mondial du froid au Locle

FRIGIDAIRE

FRIGOS
de toutes
contenances

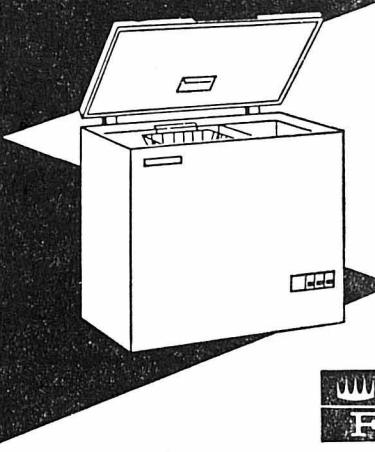
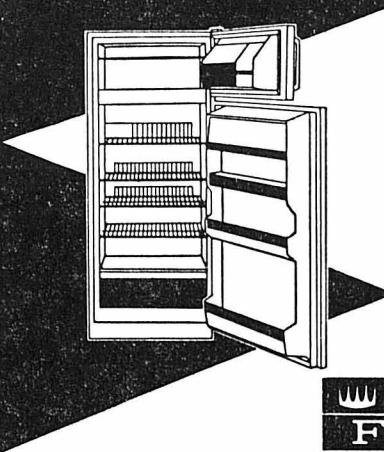
FRIGIDAIRE

CONGÉLATEURS
armoires
et bahuts

Prix nets
sensationnels !

QUALITÉ !
SERVICE !

Une visite
s'impose !



Magasin des SERVICES INDUSTRIELS - LE LOCLE

Garage du Rallye

A. DUMONT

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Dans à peine plus d'UN MOIS c'est les vacances !
Le meilleur moment, maintenant, de choisir une nouvelle automobile parmi notre beau choix de voitures d'occasion révisées et expertisées. Vous aurez ainsi le temps de l'avoir en main avant de prendre le départ.

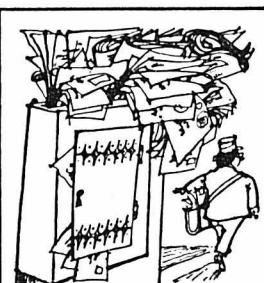
OPEL Kadett 1200 S	1975	RENAULT Break 12	1975
OPEL Kadett Coupé SR	1975	RENAULT Coupé 17 TL	1975
OPEL Ascona 1200 S	1974	SIMCA 1100 S	1974
OPEL Ascona 1600 Luxe	1974	SIMCA 1501 S	1973
OPEL Manta 1900 SR	1976	SIMCA Chrysler 1307 S	1976
OPEL Rekord 2000 S, Star	1977	TOYOTA Corolla 1200	1972
OPEL Rekord 2000 S, aut.	1978	TOYOTA Carina 1600	1971
OPEL Caravan 2000 S Star	1977	VW Passat L	1974
AUDI 80 L	1974	VOLVO Break 145 L	1971

Arrangement de paiement « Spécial vacances »

Service de vente - P. Demierre
Tél. (039) 31 33 33

Pendant vos vacances... **SECURITAS**

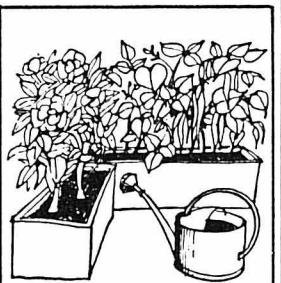
surveille votre appartement, votre villa, vos biens et vos locaux commerciaux, par service temporaire ou service à l'année.



vide votre boîte
aux lettres



nourrit votre chat, arrose vos plantes
votre canari



et votre gazon

SECURITAS, à votre demande et pour un prix modique, arrose vos plantes, votre gazon, nourrit vos animaux domestiques, vide votre boîte aux lettres pour ne pas éveiller l'attention des cambrioleurs, etc., etc.

Appelez SECURITAS !

Place Pury 9 - 2000 Neuchâtel - Tél. 038/24 45 25
Comptoir 25 - 1700 Fribourg - Tél. 037/22 11 08
Numa-Droz 31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 46 57

SECURITAS

Sécurité préventive
et partez en vacances
dépendu et confiant!



A louer au LOCLE, près de la gare, tout de suite ou pour date à convenir,

studio

tout confort, Fr. 185.— par mois, charges comprises

appartement

de 3 pièces, chauffage central individuel, Fr. 145.— par mois.

Pour visiter: M. Capucci, tél. 039/31 59 83

Pour traiter: Gérance Schenker Manrau, Av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038)

31 31 57.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, AUX BRENETS, dans situation dégagée et verdoyante:

beau 3 pièces

tout confort, WC-bain, balcon, cave. Fridge installé.

Loyer mensuel Fr. 360.— toutes charges comprises.

S'adresser à Gérance S. A., Av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

Samedi 9 juin 1979
A LA CHAUX-DU-MILIEU

Marché aux puces



Christian MÜLLER, fourreur
LA CHAUX-DU-MILIEU - CENTRE
Tél. (039) 36 13 46

vous invite à venir voir la
NOUVELLE COLLECTION 79-80 de

VÊTEMENTS DAIM et CUIR

pour dames et messieurs

à des prix très avantageux
dont voici quelques exemples :

Blousons dès 225.-

Vestes dès 255.-

Manteaux dès 295.-

Choix — Qualité — Prix

et chez le spécialiste un service après-vente assuré !

Faites-nous une visite, vous ne le regretterez pas



RESTAURANT DU STAND
LE LOCLE

cherche

sommelière

ou **DAME**
quelques après-midi par semaine.

Tél. (039) 31 29 43.



HÔPITAL DU LOCLE

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

EMPLOYÉ DE SALLE D'OPÉRATION

(aide-infirmier)

en bonne santé et avec si possible une certaine expérience d'un bloc opératoire.

Faire offre au service du personnel — renseignements fournis par l'infirmière responsable du bloc opératoire ou par l'administratrice.

Délai de candidature: 15 juin 1979.

Tél. (039) 31 52 52.



PENTECÔTE

Dimanche 3 juin - Départ 13 h. 15
LE LAC NOIR
Fr. 24.— Rabais AVS

Lundi 4 juin - Départ 13 h. 15
BELLE COURSE EN ZIG-ZAG
Fr. 23.— Rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

A louer au LOCLE, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces

tout confort, cuisine non agencée, balcon, cave, ascenseur. Loyer mensuel Fr. 277.— + charges.

Pour visiter: Mme Wirth, tél. 039/31 70 49
Pour traiter: Gérance Schenker Manrau, Av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

Cherche

FEMME DE MÉNAGE

et pour repassage. 3 heures le matin.
Tél. (039) 31 24 54.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

Prix d'abonnement :

3 mois : Fr. 32.— ; 6 mois : Fr. 61.— ; annuellement : Fr. 115.—

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

A vendre en Gruyère

beau chalet

récent, 6 km de Bulle, bord du lac, vue imprenable. Situation exceptionnelle. 2 garages. TV. Cheminée. Tout confort. Terrain 1650 m2.
Tél. (029) 5 11 86.

Terrain 1650 m2.
Tél. (029) 5 11 86.

• LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE

Pour les accordéonistes jurassiens

L'enregistrement d'un disque: une aventure passionnante et exténuante

Jouer de l'accordéon ou de tout autre instrument, pour son entourage, ses amis, et surtout en bien jouer pour captiver leur attention, nécessite déjà une longue période de formation, d'apprentissage. Interpréter devant un public, en duo ou en solo, diverses partitions, parfois assez corsées se révèle être un exercice plus difficile encore, qui requiert un entraînement régulier. Mais enregistrer un disque qui sera diffusé dans plusieurs milliers d'exemplaires est une performance que seuls d'excellents musiciens, pétits de talents sont à même de réaliser. Surtout dans le monde de l'accordéon où les portes des studios d'enregistrement ne s'ouvrent que pour des artistes virtuoses. Gilbert Schwab, accordéoniste loclois bien connu vient précisément de graver un nouveau 33 tours que l'on découvrira prochainement sur le marché. Celui-ci prendra place parmi la liste déjà longue des disques qu'il a enregistrés, sous l'égide des accordéonistes jurassiens. Toutefois, un change-

vait déjà et j'a constaté une nouvelle fois, tandis que Cédric Stauffer l'a découvert. Tout d'abord, «une mise en boîte» telle qu'elle est appelée en jargon du métier, se prépare longuement, minutieusement. Elle nécessite de nombreuses heures de répétitions. Il faut ensuite imaginer l'accompagnement, surtout rythmique, qui agrémentera les partitions. Enfin, il faut se lever très tôt, un fameux matin pour se rendre dans une grande ville de Suisse où se trouvent les studios d'enregistrement.

En l'occurrence, pour les accordéonistes jurassiens, ce fut Bâle où la maison Philips, qui se chargera de la diffusion du nouveau «plateau», loue un studio d'enregistrement et s'assure les services du technicien attaché à ce studio, dont il connaît parfaitement les installations techniques très complexes.

LE PLUS PRÈS POSSIBLE DE LA PERFECTION

Louer un studio d'enregistrement coûte très cher et en l'occurrence, les

yeux parfois fermés pour mieux se concentrer sur les sons qui lui parviennent dans la cabine, il veillera d'une manière extrêmement attentive à ce que la moindre petite erreur ne passe pas. Intrinsèque, il intervient souvent et oblige les musiciens qui l'entendent dans les casques qu'ils portent, de reprendre tel ou tel passage. Exigeant, intrinsèque, il commande, ordonne, sans jamais s'énerver, à la façon d'un grand maître de cérémonie. Du côté des musiciens, chose bien compréhensible, parfois on s'échauffe un peu. «Mais qu'est-ce que tu me chantes aux basse? Tu peux pas faire attention, ça fait la quatrième fois qu'on reprend pour toi!»

Une nouvelle fois, le technicien intervient pour calmer les esprits. Et l'on recommence. «Non, mauvais départ, pas ensemble» une petite phrase lacunaire qui oblige les accordéonistes à rejouer leur partition.

UN TRAVAIL INASSAISABLE

«On double ce passage pour choisir le meilleur» dit souvent aussi le technicien. Bref, pour arriver au meilleur résultat possible personne ne ménage son temps, ni son énergie. Chaque nouvelle reprise fait l'objet d'une annotation qui sera extrêmement utile lors du montage du morceau. Celui-ci se fait directement après que le technicien se soit déclaré satisfait de l'enregistrement de la partition. Cette dernière, sur le disque, représentera en fait une vingtaine de collages, mais tous tellement bien fait qu'on ne remarque strictement rien.

Pendant que les musiciens répètent le morceau suivant, déjà le technicien procède à ce montage. Il parvient même à introduire une croche qui avait été oubliée lors de l'interprétation. Un véritable travail d'orfèvre.

Et inlassablement jusqu'au soir, ce travail se poursuivra. Il s'agit d'un petit exploit d'arriver en une seule journée d'enregistrer un disque qui se révèle d'excellente qualité.

Le public pourra prochainement en juger. (texte et photos jep)



Le studio d'enregistrement occupé de gauche à droite par Cédric Stauffer, Gilbert Schwab, Jo Bourquin et au fond dans une cabine, Werner Ernst.

ment important est intervenu au sein de ce duo familial. Cédric Stauffer, un jeune accordéoniste talentueux, loclois lui aussi, a pris la place de Gilbert Hofstetter qui, pour des raisons de santé, a préféré cesser cette activité.

L'enregistrement d'un disque n'est pas chose facile. Gilbert Schwab le sa-

musiciens doivent avoir mis sur bande, à la fin de la journée, les douze morceaux qui composeront ce nouveau disque. Dès le matin, et pendant une dizaine d'heures, prenant à peine le temps de manger, les musiciens s'exercent une dernière fois, enregistrent, recommencent sans cesse afin d'arriver au plus près possible de la perfection.

Pour l'occasion, Gilbert Schwab s'était assuré la collaboration d'un de ses amis, Jo Bourquin de Saint-Imier, qui accompagne les morceaux à la guitare ou en fait ressortir certains passages par des solis.

En arrivant à Bâle, il y a quelque temps, Gilbert Schwab et ses deux compagnons firent tout d'abord la connaissance de Werner Ernst, professeur au conservatoire, spécialiste de l'accompagnement pour l'enregistrement des disques qui, à l'aide d'une guitare basse marqua le tempo des partitions.

IMPORTANTE PHASE PRÉPARATOIRE

Avant que le travail d'enregistrement ne débute, il fallut consacrer près de deux heures pour régler la puissance des instruments, les uns par rapport aux autres. Cet équilibrage passe aussi par le placement des musiciens par rapport aux micros, l'accordage des instruments et le réglage de l'écho. Une phase préparatoire très importante. Enfin, tout est prêt. La partition est répétée une dernière fois, tandis que le technicien s'installe dans la régie au milieu d'appareils très sophistiqués, comportant d'innombrables touches de réglage, des témoins lumineux et des cadans dans lesquels s'agissent des aiguilles, indiquant la puissance du son enregistré par chaque micro. Et ce sera un dialogue constant qui s'engagera entre les musiciens et l'homme assis dans la régie.

LE TECHNICIEN: UN AUTRE CHEF D'ORCHESTRE

Les musiciens, certes, seront les acteurs principaux de ce disque, mais le technicien joue un rôle déterminant. Il sera le metteur en scène où ici le metteur «en disque». Calme, silencieux,

Sociétés locales

SEMAINE DU 30 MAI AU 5 JUIN

Association suisse des invalides. — Samedi 2, course au Lac Noir. Rendez-vous des participants à l'Hôtel de Ville, 8 h. 30.

Contemporaines 1900. — Mercredi 6, séance mensuelle au Cercle de l'Union, 14 h. 30.

Contemporaines 1903. — Mercredi 6, séance mensuelle au Cercle de l'Union, 14 h. 30.

Contemporaines 1907. — Lundi 4, assemblée générale à l'Hôtel des Trois-Rois, 1er étage, 14 h. 15.

Contemporaines 1918. — Vendredi 8, rendez-vous au Carnotzet du Restaurant de la Place, 20 h. 15, pour inscription et paiement de la course.

Contemporaines 1909. — Mardi 5, rendez-vous 13 h. 30, place du Marché. Visite des Forts de Joux. Se munir d'une pièce d'identité.

CSFA. — Mercredi 6, assemblée à Roche-Claire, 19 h. 30. Souper-fondue 18 h. 30. Départ, 18 h., place du Marché.

Echo de l'Union. — Lundi 4, pas de répétition. Bonnes vacances.

L'Héron. — Dimanche 10, concours des Ecumeurs, à Yverdon. Inscriptions au plus tard jusqu'au 5 juin 1979. Tél. 31 37 89.

La Musique militaire. — Jeudi 31, répétition marchante. Rendez-vous sur la place située à l'ouest des Usines Dixi à 19 h. 45. Tenue civile. En cas de mauvais temps, répétition au local.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'officine : Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : No 117 renseignera.

Planning familial : tél. 23 56 56.

Consult. conjugales : (038) 24 76 80.

Service aide-familiale : tél. 31 41 44.

(heures repas) ou 31 49 70.

Grand-Cachot-de-Vent : L'épopée du vent, 14 h. 30 - 18 h.

communiques

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle : Ce soir, 20 h. 15, au temple du Locle, la classe d'orgue (Philippe Laubscher) donnera son audition.



Devant sa table de mixage, le technicien attentif écoute les musiciens qu'il peut voir à travers la vitre placée devant lui.

Au Conseil général de La Brévine

Comptes 1978 et départ du médecin

Réunis hier soir à l'Hôtel de Ville, les conseillers généraux de La Brévine ont adopté les comptes de l'exercice 1978, présentant un résultat favorable de 18.215 fr. 90, alors que le bon budget s'élevait à 1362 francs.

Le législatif a également accepté une dépense extra-budgétaire de 6500 fr. destinée à l'achat d'une pompe immergée, prévue en remplacement de celle qui fonctionne actuellement dans le puits, au cas où cette dernière tomberait en panne.

L'assemblée a ensuite pris l'option de poursuivre les séances préliminaires du Conseil général, par un vote de huit ou six non et un blanc.

Le législatif a ensuite donné son accord de principe pour divers travaux d'amélioration du temple, concernant principalement le blanchissement des murs

et les installations électriques. Par ailleurs, le temple, bâtiment communal, sera doté de nouvelles installations de chauffage, pour un montant approximatif de 50.000 francs, fournis par un legs. Il s'agit de travaux qui seront placés sous la surveillance de l'exécutif. Le Conseil général a enfin pris note que le médecin installé depuis à peine plus d'une année à La Brévine, quittera son cabinet pour s'installer au Locle. Néanmoins, le Dr Jeanneret conservera toutes ses consultations à La Brévine, comme c'est le cas actuellement, tandis que ses impôts seront répartis à raison de 50 pour cent entre les communes du Locle et de La Brévine, selon le statu quo adopté actuellement.

Nous reviendrons sur cette séance qui s'est terminée aux environs de 23 heures. (jep)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Tribunal de police

Encore et toujours l'ivresse au volant

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé, hier matin, à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, substitut-greffier.

S. J. circulait au volant de son automobile sur la route de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Un accident venait de se produire dans le virage de La Motte lorsqu'il arriva audit lieu. R. W., un automobiliste de passage, s'apprêtait à porter secours aux blessés lorsqu'il fut happé par la voiture de S. J. Suspecté d'ivresse, ce dernier fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 0,8 pour mille, ce qui incita les agents à le soumettre à une prise de sang. Celle-ci révéla une alcoolémie située entre 1,21 et 1,41 pour mille. S. J. explique qu'il n'a pas vu le piéton à temps parce qu'il a été ébloui par les phares d'une voiture venant en sens inverse.

Il conteste avoir conduit en état d'ébriété. Considérant qu'au moment de l'accident S. J. était dans la phase d'élimination, le tribunal retient l'ivresse au volant, de même que les autres infractions à la LCR, étant donné que même si S. J. a été ébloui, ce qu'il n'a dit ni à la police ni en cours d'instruction, mais seulement à l'audience, la distance qui le séparait du piéton aurait dû lui permettre de s'arrêter.

S. J. est condamné à dix jours d'emprisonnement sans sursis du fait qu'il a déjà subi une peine pour ivresse au volant, et à une amende de 120 fr. Les frais, fixés à 574 fr. 80, sont mis à sa charge.

* * *

A La Vue-des-Alpes, lors d'un contrôle de véhicules, la police a constaté que E. R. présentait des symptômes d'ébriété. Elle le soumit au test du breathalyzer qui donna un résultat de 1,3 pour mille. Une prise de sang révéla une alcoolémie située entre 1,8 gr. et 2 gr. pour mille. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à sept jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et au paiement de 228 fr. 40 de frais.

* * *

S. B. circulait au volant de la voiture de son patron, de Cernier à Chêzard. A l'entrée de cette dernière localité, il perdit la maîtrise de son véhicule qui monta sur le trottoir à droite, traversa la chaussée et heurta une voiture qui venait en sens inverse, puis un mur.

Sous l'effet de ce dernier choc, le véhicule fit un tête-à-queue au cours

duquel S. B. fut éjecté au centre de la route. Le véhicule heurta encore une fois le mur, fit un demi-tour et traversa à nouveau la chaussée pour terminer sa course à son point de départ, soit sur le trottoir droit.

Blessé, S. B. a été conduit à l'hôpital. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins nécessaires.

Suspecté d'ivresse, le prévenu fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,6 pour mille. Ses analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 3,15 gr. et 3,35 gr. pour mille.

Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, et à une amende de 85 fr. 234 fr. de frais sont mis à sa charge. (mo)

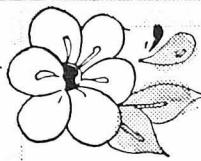
LITIGE PAYSAN APLANI

Un litige entre six jeunes paysans du Côté, près du Pâquier et un agriculteur de Boudevilliers a trouvé hier une issue sous la forme d'une conciliation. Les jeunes agriculteurs avaient scié à la tronçonneuse plus de 500 piquets en acacia qu'un agriculteur avait plantés autour du domaine qu'il venait d'acheter au Côté et qu'il prévoyait de transformer en pâturage. Les jeunes ont été d'accord de payer les dégâts (2500 francs) et le voisin de changer de vue quant à l'utilisation de son domaine. La plainte a été retirée.

Les faits remontent au mois d'avril dernier. L'agriculteur de Boudevilliers (qui est le propriétaire d'un domaine de 25 ha) avait acquis à fin 1978 un domaine de 13,5 ha (y compris une ferme) au Côté. Il déclara par la suite qu'il n'avait pas eu l'intention de le transformer entièrement en pâturage, mais d'y mettre son bétail une fois qu'il aurait fait ses foins.

Outre le fait qu'ils auraient voulu voir quelqu'un «du Haut» s'y établir, les jeunes paysans du Côté se sont révoltés contre le fait qu'un agriculteur plus avantageux qu'eux du point de vue du rendement des sols, ait décidé de transformer en pâturage des prés tels que ceux dont ils doivent tirer le meilleur parti. S'armant une nuit de leurs tronçonneuses, ils ont scié à peu près la moitié des piquets, ne laissant que ceux qui entouraient les parties déjà mises en pâturage en raison de leur forte déclivité. (ats)

Voir autres informations neuchâteloises en page 7



INVITATION à l' OUVERTURE

du nouveau Centre de Beauté Yves Rocher
— 66, av. L. Robert, La Chaux-de-Fonds —



Un charmant cadeau vous attend!

En plein cœur de votre ville vient de s'ouvrir un nouveau Centre de Beauté YVES ROCHER. Découvrez, vous aussi, cette oasis de la beauté naturelle. Vous recevrez gracieusement des échantillons de produits de beauté ainsi que le nouveau livre vert avec une foule de conseils utiles pour soigner votre beauté.

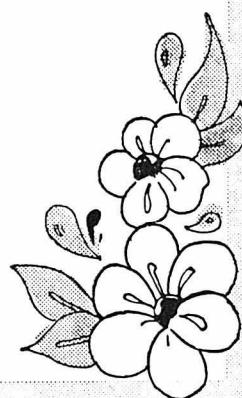
Alors, rendez-vous au nouveau Centre de Beauté YVES ROCHER. Votre conseillère de beauté sera heureuse de vous y accueillir. Et, n'oubliez pas: Un charmant cadeau vous attend!

Venez vite le chercher

Nouveau

Yves Rocher
Centre de Beauté

66, av. L. Robert, La Chaux-de-Fonds



OFFRES D'EMPLOIS

cipag

Nous sommes une importante entreprise dans la fabrication d'appareils thermiques.

Pour notre service interne de vente, nous cherchons

collaborateur commercial

possédant une bonne formation commerciale, parlant le français et l'allemand ayant de l'intérêt pour la technique.

Nous offrons :

- une activité variée, avec possibilités d'avancement
- un bon salaire et des prestations sociales intéressantes.

Les candidats sont priés d'adresser une offre détaillée et complète à :

CIPAG SA, Fabrique de chaudières et de chauffe-eau, rue Louis-Meyer 15, 1800 VEVEY, tél. (021) 51 94 94 (interne 20 ou 30).

ZI

Afin de renforcer notre secteur de décalque, nous cherchons :

DÉCALQUEURS DÉCALQUEUSES

qualifiés.

Rentrent également en considération les personnes ayant des connaissances en sérigraphie.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au No (039) 42 11 42.

ZI

FLUCKIGER & FILS S.A.
FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS
CH-2610 SAINT-IMIER

ZI

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 40

Barbara Cartland

L'amour au bout du chemin

Roman

Copyright by Editions de Trévise
Droits réservés Opera Mundi, Paris

— Oui, je sais; moi aussi, j'y ai pensé. Mais dans le télégramme qu'il a envoyé à Mr. Donaldson, il disait qu'il me rejoindrait ici sans faute.

— Et vous étiez contente?

— C'était mon plus cher désir: être auprès d'Elvin en ce moment.

— Pourquoi en ce moment plus particulièrement?

Elle ne répondit pas et, au bout d'un moment, il lui demanda de nouveau:

— ... Je vous ai posé une question, Larina. Pourquoi en ce moment?

Après un silence, elle répondit enfin:

— J'ai dit cela? Je voulais dire... simplement être ici avec lui.

Il savait qu'elle ne lui disait pas toute la vérité.

Tout à coup, d'une voix frémissante d'inquiétude, elle s'exclama:

— ... Il faut absolument qu'il vienne! S'il avait eu un empêchement quelconque, il aurait envoyé un télégramme. Nous le saurions déjà. Il faut qu'il arrive demain!

Elle semblait si troublée, si désespérée que Wynstan la regarda, perplexe.

Même si elle attendait un enfant d'Elvin, pourquoi était-il si urgent qu'elle le voie?

Si elle voulait se faire épouser, elle avait encore bien le temps, avant la naissance de l'enfant.

Et si elle n'était pas enceinte, qu'est-ce qui pouvait bien l'inquiéter à ce point?

Voyant qu'elle était au bord des larmes, il lui dit, d'une voix apaisante:

— Nous aurons peut-être des nouvelles d'Elvin demain. Mais pour l'instant, nous ne pouvons rien faire d'autre que d'attendre.

— Oui, vous avez raison, dit Larina en faisant un effort pour se dominer. Je suis stupide. C'est simplement que... j'ai tellement hâte de le voir... Je pensais que vous comprendriez.

Non, il ne comprenait pas; mais il garda sa réflexion pour lui.

Il aurait dû insister davantage, sans doute, pour la faire parler des lettres d'Elvin et, surtout, pour lui arracher ce secret qu'elle ne voulait révéler qu'à son frère.

Mais il ne pouvait se décider à faire disparaître d'un coup, volontairement, tout bonheur de son visage, et à lui voir prendre cette expression qu'il n'arrivait pas bien à définir mais qui lui semblait proche de la terreur.

Ils se mirent à parler tranquillement de choses et d'autres et, peu à peu, elle recouvra son calme. Quand ils montèrent tous deux se changer pour le dîner, elle était à nouveau très gaie.

Le dîner fut, comme toujours, délicieux. Ils venaient de passer au salon et Wynstan cherchait, pour les montrer à Larina, les photos des ruines sur lesquelles son grand-père avait entrepris de restaurer la villa.

C'est alors qu'on entendit, au-dehors, le bruit d'un attelage.

Wynstan alla regarder par la fenêtre qui donnait en façade, et vit qu'un grand coupé s'était arrêté devant la maison. Plusieurs personnes en descendaient, dont une femme en robe du soir.

— Qui est-ce? demanda Larina. Se pourrait-il que ce soit Elvin?

— Non, ce sont des amis. Il vaudrait peut-être mieux qu'ils ne nous trouvent pas ici; nous pourrions difficilement expliquer l'absence de votre chaperon.

— Oui, vous avez raison! fit-elle, très vite. Je vais monter.

Comme elle disait cela, Wynstan s'aperçut que le valet avait déjà fait entrer les visiteurs.

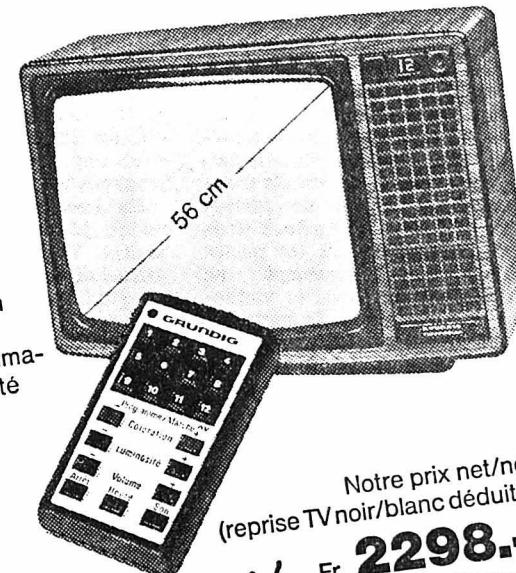
Il n'avait pas donné d'ordres particuliers et les Italiens, naturellement hospitaliers, conduisaient au salon toute personne qui se présentait à la porte.

— Non, on vous verrait! lui dit-il. Passez par la terrasse. Je vais me débarrasser d'eux rapidement.

Sans un mot, Larina courut à la porte-fenêtre et sortit.

La couleur en toute confiance

Des millions de téléspectateurs en Europe ont choisi Grundig, car un Super Color Grundig c'est avant tout l'image de la qualité, de la fiabilité et de la sécurité.



Notre prix net/net
(reprise TV noir/blanc déduite)
Fr. 2298.-

PAL, SECAM + FRANCE 1!

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
biugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
Tel. 231212
GRUNDIG

VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

Mise en soumission

Au nom et pour le compte de Crématoire SA, la Direction des Travaux publics met en soumission les travaux de :

- terrassement, béton armé, maçonnerie
- pierre naturelle
- charpente bois collé
- ferblanterie
- étanchéité monocouche
- serrurerie
- vitrerie
- menuiserie
- portes de garage
- revêtement de sols
- carrelages
- peinture
- installations : sanitaires, électriques, courant faible, frigorifiques, chauffage

pour la transformation et l'agrandissement des locaux de service ainsi que la création d'une nouvelle salle de cérémonies dans l'enceinte du cimetière communal.

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au mardi 5 juin 1979, au secrétariat des Travaux publics, 18, rue du Marché, 1er étage.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DEMAIN

10%

dans les DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés)

femina

la revue des ROMANDES

vous offre un travail à temps partiel* pour l'acquisition d'abonnements.

(* Seule vous décidez où et quand vous désirez travailler!).

Ce travail n'exige aucune connaissance particulière. De l'entregent et une bonne présentation vous assureront des gains intéressants.

Téléphonez au No (021) 20 33 81 (heures de bureau) et demandez Mme Burnand.

FÉMINA, rue Valentin 10,
1000 Lausanne 17.

Les étoiles avaient maintenant fait leur apparition, la lune s'élevait dans le ciel, et la nuit était claire.

Il lui suffisait de suivre la terrasse pour rentrer dans la villa par une autre porte, mais elle s'arrêta, hésitante.

Puis elle courut vers l'escalier qui montait au temple.

Dès qu'elle fut sortie de la zone de lumière de la maison, elle s'arrêta de nouveau et, quittant l'escalier, elle se faufila parmi les azalées. Elle s'assit par terre, de sorte que les arbustes la dissimulaient entièrement.

Entre les branches, elle pouvait voir la terrasse, vivement éclairée par la lumière du salon, et elle se demanda si elle apercevait les visiteurs.

Elle était curieuse, très curieuse de les voir.

Du salon, Wynstan entendit se rapprocher le bruit de voix le long du corridor. La première personne à pénétrer dans la pièce fut la comtesse Spinello, qu'il avait connue à Rome et avait retrouvée, l'année précédente, à Monte-Carlo.

Elle était brune, vive, très jolie, et les diamants qui ornaient son cou et ses oreilles la faisaient briller de mille feux tandis qu'elle se précipitait vers Wynstan et levait son visage vers le sien.

— Wynstan! C'est donc bien vrai! s'exclama-t-elle en anglais, avec son accent charmant. J'avais entendu dire que vous étiez ici, mais je n'osais pas y croire!

— Quel plaisir de vous revoir Nicole! Mais qui vous a dit que j'étais ici?

— Vous pensez bien qu'on raconte dans tout Sorrente que les Vandefeld ont rouvert leur villa après tant d'années. Et qu'un Vandefeld molto bello est arrivé! Qui cela pouvait-il être, sinon vous?

(A suivre)

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

L'Ecole romande d'aides familiales fête ses 20 ans d'activité

Aujourd'hui, la « Maison Claire » sera plus claire que jamais puisqu'elle célèbre son vingtième anniversaire. Il s'agit de l'Ecole romande d'aides familiales sis rue de la Côte 40, à Neuchâtel.

Celles qui, au début, étaient considérées comme de simples « dépanneuses ménagères » sont rapidement devenues indispensables dans d'innombrables maisons, pour y remplacer une mère malade ou absente, s'occuper des mille et un détails allant de la préparation des repas au coup de main donné à l'enfant faisant ses devoirs d'école, en passant par tous les travaux nécessaires à la bonne marche d'un foyer.

Aujourd'hui, les aides familiales sont extrêmement précieuses chez les personnes âgées. Grâce à leur passages réguliers, bien des gens peuvent continuer à vivre dans leurs appartements. Et l'aide est attendue avec impatience non seulement pour entreprendre certaines tâches mais surtout pour son sourire et sa présence.

En 1978, 548 foyers avec 4555 journées de travail ont eu recours aux

aides familiales de Neuchâtel ainsi que 732 personnes du troisième âge avec 6447 journées. L'Association cantonale neuchâteloise des services d'aide familiale compte un effectif de 162, soit 32 aides dont 12 à temps partiel et 130 aides ménagères ou, comme elles sont appelées maintenant, aides au foyer.

Il va sans dire que l'Ecole forme des aides qui travailleront dans d'autres cantons. La volée qui arrive aujourd'hui au terme de son stage est composée de quatorze jeunes filles provenant des cantons romands, deux seulement sont de la région : La Chaux-de-Fonds et Bevaix.

L'Ecole est logée dans une maison plantée au milieu de la verdure, dans le haut de la ville. Des travaux ont été entrepris dernièrement pour moderniser certains locaux, la cuisine notamment a fait peau neuve. Au début, l'Ecole offrait le gîte à ses hôtes mais, depuis une année, les élèves logent chez elles ou prennent des chambres à Neuchâtel.

Pour marquer l'événement et fêter dignement la majorité de l'Ecole romande d'aides familiales, une cérémonie

est prévue en fin d'après-midi au Temple du Bas. De nombreux invités sont attendus par la directrice Mme Monique Villard ainsi que par ses collaborateurs.

RWS

Moto volée

Il a été volé, rue Paul-Bouvier, dans la nuit du 28 au 29 mai, la motocyclette de marque Yamaha, de couleurs jaune et noire, portant la plaque de contrôle NE 559.

DISTRICT DE NEUCHATEL

LE LANDERON

Cyclomotoriste blessé

Hier à 10 h. 45, un cyclomotoriste du Landeron, M. Albert Sieber, 77 ans, venait de la route du Bourg. A la bifurcation avec la route d'évitement, il s'est engagé en direction d'Erlach. A ce moment une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. W. R. de Berne qui circulait sur la route d'évitement en direction d'Erlach. A la suite de ce choc, M. Sieber a chuté et a été blessé. Souffrant de contusions sur tout le corps, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

HAUTERIVE

Enfant renversé

Hier à 15 h. 20, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. M. C., circulait rue de Longchamp en direction ouest. A l'intersection de la rue conduisant au centre du village, il a renversé le jeune Jean-Michel Berger, sept ans, d'Hauterive, qui s'était élançé inopinément sur la route. Souffrant de contusions sur tout le corps et d'une fracture probable du fémur gauche, l'enfant a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par ambulance.

Des trains superconfortables pour les Neuchâtelois



M. Henri Duvillard, chef de gare de Neuchâtel, devant le train Hispania-Cerbère.

Les Chemins de fer suisses ont mis en vigueur, le 27 mai, l'horaire d'été 1979 qui comporte quelques nouveautés. D'autres pays ont eux aussi innové, notamment l'Allemagne qui a adopté l'horaire cadencé. Toutes les heures par exemple des trains Intercity relient Bâle à Francfort, Hambourg et Dortmund.

Pour les Neuchâtelois, les changements intervenus en Allemagne ont d'heureuses répercussions. C'est ainsi que les trains qui relient Hambourg à Port Bou en Espagne sont, depuis dimanche, des formations dites Intercity, composées de voitures des plus confortables, voire luxueuses. Le convoi connu sous le nom de Hispania-Cerbère joint les villes allemande et espagnole en 22 heures environ. Il comprend généralement six voitures de 2^e classe, trois de 1^{re}, un restaurant

et les wagons-couchettes. Les 1^{ères} classes sont dotées de toutes les perfections pour satisfaire le plus exigeant des voyageurs avec sièges personnels, tous dirigés dans le sens de la marche du train.

De l'extérieur, les voitures sont plai-santes à regarder et elles ont été détaillées avec intérêt par ceux qui les ont déjà utilisées. Car, s'il est prudent de réserver sa place pour un long déplacement, on peut sans autre utiliser le train Hispania-Cerbère pour aller de Neuchâtel, à Biel ou à Yverdon.

A Neuchâtel, le convoi moderne passe à 9 h. 26 en direction de l'Allemagne et à 19 h. 28 en direction du Sud. (RWS)

Voir autres informations neuchâteloises en page 22



La Maison Claire, plantée dans la verdure, face au lac. (photo Impar-rws)

• PAYS NEUCHATELOIS •

Notre canton va vivre sous le signe de la culture et de l'amitié italo-neuchâteloises

On reproche parfois aux étrangers installés chez nous de ne pas s'intégrer à la population, de fuir les sociétés, de faire bande à part. On oublie que notre devoir est aussi de faire en sorte que ces gens puissent nous connaître, nous comprendre. Une rencontre est bénéfique pour les deux parties et c'est dans ce but que des quinzaines italo-suisses sont organisées dans notre canton.

Aujourd'hui, 15.000 Italiens résident dans notre région. C'est pour eux comme pour tous les autres habitants qu'un vaste programme de manifestations a été mis sur pied par la commission culturelle italo-suisse que préside M. Philippe Mayor et qui groupe de nombreuses associations et sociétés.

Hier dans les locaux du Consulat italien, en présence de M. Eugenio Campo, consul ainsi que des principaux organisateurs, notamment MM. Oppel et de Montmollin du Centre culturel de Neuchâtel, M. Denis Corminboeuf du Centre de culture abc à La Chaux-de-Fonds, de Mme Andréa Cavalieri et M. Giulio Brutto du Locle, la prochaine Quinzaine a été présentée.

Cette fois-ci, elle se déroulera à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à Neuchâtel

et au Val-de-Travers. Les spectacles choisis sont tous de haute qualité, bien que diversifiés afin de satisfaire tous les goûts. Notons un groupe folklorique d'Aoste, un groupe d'enfants siciliens qui chantent et dansent, des expositions de peintures et de photographies, un concert de musique baroque, un ballet classique, du cinéma, du théâtre et des productions diverses. Ces groupes se produiront pas tous dans les quatre régions mais la répartition est bien faite. Au Locle, où aura lieu la première manifestation le vendredi 8 juin, les enfants des écoles primaires participeront à un concours de dessins.

Du 8 au 23 juin, notre canton vivra ainsi sous le thème de la culture et de l'amitié italiennes, tous les spectacles donneront lieu à des rencontres entre Italiens et Suisses qui auront ainsi l'occasion de se mieux connaître et de s'apprécier.

RWS

• VAL-DE-RUZ •

DOMBRESSON

Prochainement au Conseil général

Quatre crédits à voter

Jeudi prochain, le Conseil général de Dombresson est appelé à siéger à 20 heures, au collège. Le législatif devra se prononcer sur quatre demandes de crédits, représentant au total un montant de 192.000 fr. Il s'agit de 125.000 fr. pour la construction d'un tronçon de canal égout au chemin de la Promenade - Grand-Rue ; de 25.000 francs pour la réfection de divers chemins communaux ; de 25.000 francs pour l'amélioration de l'éclairage public, et enfin de 17.000 francs pour la pose d'une conduite d'eau entre le chemin du Ruiz Chasseran et la Grand-Rue.

D'autre part, les conseillers devront nommer un secrétaire-adjoint du Conseil général ; deux suppléants à la Commission financière ; un délégué au Conseil intercommunal du Centre scolaire du Val-de-Ruz, et enfin un suppléant à la Commission d'urbanisme.

Le législatif devra aussi discuter d'une modification du plan d'aménagement de la commune de Dombresson, dans le sens de la création d'une zone industrielle au lieu-dit La Maladière, article 2010 du cadastre de Dombresson. (pab)

Le timbre, témoin de l'histoire des hommes

Année de l'enfance, année de l'Europe, année des télécommunications : les administrations postales ne manquent pas de sujets pour leurs émissions 1979. L'Europe célébrée par le timbre n'est toutefois pas une nouveauté. En 1956 déjà, les représentants des administrations des postes de la CECA (Communauté du charbon et de l'acier, l'un des premiers piliers de la CEE) décident en effet l'émission d'un timbre-poste « Europa ». Pendant plus de quinze années, un motif commun fut choisi pour ce timbre Europa représentant un signe d'union entre les pays regroupés au sein de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications. Depuis 1967, les émissions de la CEPT marquent la « journée de l'Europe » fixée au 5 mai et rassemblant 26 administrations. En 1974 la CEPT abandonna le symbole unique et lui substitua un thème commun.



ELECTION DE L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Pour 1979, le thème retenu a permis une évocation de « L'Histoire du service des PTT ». Dans le même temps, le Conseil de l'Europe à Strasbourg a utilisé dès 1958 des timbres de service « cathédrale de Rouen » et, depuis 1977, des timbres représentant le nouveau bâtiment de l'Europe. Certains pays — comme la France (notre photo ci-dessus) — ont déjà prélué l'instauration de l'assemblée des communautés européennes par l'émission de timbres spéciaux. Ce timbre émis par la France à cette occasion situe la cathédrale de Strasbourg au centre de l'hexagone formé par un jeu tournant des drapeaux des neufs pays membres de la Communauté et complète ainsi la collection thématique de notre histoire contemporaine.

Pour illustrer ce thème commun, la Suède, elle, a choisi les communications maritimes qui ont, depuis des siècles, revêtu une importance essentielle dans les relations de ce pays nordique avec le monde. C'est une très longue histoire qui est ainsi évoquée par ce « flash » philatélique puisqu'en 1638 déjà, les lignes postales suédoises atteignaient la Finlande. Un second timbre « Europa » (notre photo ci-dessous) rappelle, lui, que la première

liaison télégraphique électrique fut créée en 1853 entre Stockholm et Uppsala, grâce à des appareils mis au point par l'Américain Samuel Morse, pionnier en la matière.



Aux Pays-Bas, on célèbre le 50e anniversaire de la fondation du Musée postal néerlandais. A cette occasion, les PTT viennent d'émettre une carte postale commémorative d'une valeur de 40 cents dont les éléments graphiques datent des années 20, ce qui explique l'impression particulièrement vieillotte qu'elle inspire (vue partielle ci-dessous).

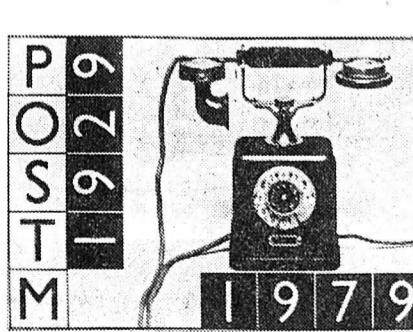
Parler du cinquantenaire d'un musée permet aussi, et ça n'est pas inutile, de rappeler brièvement l'histoire du timbre et de la philatélie.

C'est le 6 mai 1840 que la Grande-Bretagne émettait le premier timbre-poste, d'après une idée de Sir Rowland Hill. On peut dire que depuis leur naissance, les timbres ont fait l'objet de collections. Un Français donne à ce passe-temps le nom de « philatélie », en juxtaposant deux mots grecs, *philos* (ami, amateur) et *ateleia* (exemption d'impôts), d'où le penchant pour quelque chose dont la taxe est déjà payée. C'est sous cette dénomination que devint populaire la collection refléchie et systématique des valeurs postales, ainsi que leur étude.

On peut collectionner les timbres de diverses façons : oblitérés ou non, d'un seul ou de plusieurs pays. C'est la philatélie classique. On peut aussi collectionner des timbres évoquant un thème donné (animaux, personnes

nages célèbres, sports, etc.) : c'est la philatélie thématique. Certains ne collectionnent que « la poste aérienne ». D'autres s'attachent à rassembler des timbres vus sous un angle particulier : les oblitérations, les techniques d'impression, les filigranes, etc. De généralités en spécialités, la collection peut devenir une véritable science. Actuellement se développe considérablement la « préphilatélie » qui s'occupe de toutes les formes de courrier avant la naissance du timbre. Les valeurs postales telles que cartes postales, cartes de modification d'adresse, programmes, etc., sont également recherchées. Ainsi, au fil des temps, le timbre-poste qui était à l'origine un simple moyen d'affranchissement a acquis d'autres fonctions encore que celle d'objet de collection. Il est devenu une sorte d'ambassadeur qui diffuse des informations historiques géographiques ou politiques de son pays, témoin de ses qualités artistiques, de son habileté technique et des grands moments de son existence. En outre, l'émission de timbres avec surtaxes permet de rassembler des fonds destinés à certaines œuvres.

Aujourd'hui, la philatélie reste le « hobby » le plus populaire, que ce soit chez les jeunes ou les moins jeunes. Seules les spécialisations varient avec l'âge, car des recherches de plus en plus poussées nécessitent de plus en plus de connaissances, de temps, et aussi de moyens. Sous une forme distrayante, la philatélie peut être considérée comme le plus formidable instrument didactique que l'on puisse imaginer. Au milieu d'une instruction publique de plus en plus lacunaire et incohérente, de moins en moins tournée vers la culture générale et celle des valeurs qui ont fait nos pays, la philatélie et sans aucun doute une bouée pour ceux qui cherchent des témoignages tangibles de notre évolution. Elle garde toute sa fascination. Et sa cote, comme le prouvent les récentes ventes aux enchères effectuées en Suisse, reste à la hausse.



Groupes remboursés
Chambres à coucher
Parois murales
Programmes à éléments

Grande exposition.

Entrée Libre. Vous entrez librement,
sans obligation ni engagement!

Prix sensationnels!

**DEMAIN
10%**

dans les DROGUERIES
(articles réglementés
et nets exceptés)

A VENDRE
caravane pliante

4 à 5 places. avec frigo et agencement
complet, plus auvent.
Tél. (039) 23 96 66.

Nouveaux cours d'aides-médiennes
et de secrétaires médicales

Nous offrons également des cours de préparation pour infirmières,
aides-infirmières et laborantines.
L'école et le diplôme d'aide-médicale sont reconnus par la Fédération
des médecins suisses.

Prochaines rentrées:
15 octobre 1979 + 21 avril 1980.
Rue du Collège 8 - 2502 Biel/Bienne
Tél. (032) 23 58 48

Ecole
panorama
BIENNE

Occasions exceptionnelles

PORSCHE 924	79	Fr. 23.500.—
PORSCHE 930 TURBO	76	Fr. 45.000.—
AUDI 100 CD 5 E	79	Fr. 19.000.—
VW SCIROCCO GTI	79	Fr. 15.500.—
ALFA SPRINT	78	Fr. 9.500.—
ALFASUD TI	78	Fr. 8.000.—

GARAGE W. AFFOLTER
2900 PORRENTRUY - Tél. (066) 66 68 22

A louer à La Chaux-de-Fonds pour
le 1er juillet
appartement de 3 pièces

tout confort. — Tél. (038) 25 32 28.

Matelias

de santé à ressorts,
rembourrage crin
et laine. Garantis.
Soit ROUSTA ou
RESSORTA.
Reprise de vos an-
ciens matelas.
H. HOUZET
Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-
de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89

On cherche à Saint-
Imier, pour tout de
suite ou date à con-
venir

chambre
meublée

avec douche et WC.
Tél. (061) 89 23 35
le soir.

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds
cherche pour entrée immédiate

une horlogère

pour travaux de montage, mécanisme, rouage
en qualité soignée.

Ecrire sous chiffre BO 11703, au bureau de
L'Impartial.

Fabrique de cadans soignés à l'étranger cherche

GALVANOPLASTE

expérimenté.

Faire offres sous chiffre P 28-130308 à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Prends une bonne gorgée d'Alsace.



Kronenbourg
Trois siècles d'amour de la bière.

• SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER •

Rapport de gestion de la Société des Forces électriques de La Goule

Une année 1978 très satisfaisante

C'est jeudi prochain, 7 juin, que les actionnaires de la Société des Forces électriques de La Goule se réuniront en assemblée générale ordinaire, à Saint-Imier. Le 85e rapport de gestion du Conseil d'administration vient donc de paraître. Deux bonnes nouvelles, le bilan énergétique de l'usine est qualifié de très satisfaisant tout comme l'exercice financier 1978 qui boucle avec un bénéfice brut approchant le million de francs. Il s'agit là des deux points principaux contenus dans le rapport de 16 pages envoyé aux actionnaires en prévision de l'assemblée ordinaire.

Dans un premier temps, le Conseil d'administration donne un aperçu général de l'économie énergétique suisse. « Les conditions d'approvisionnement de notre pays en énergie électrique, durant l'année hydrologique comprise entre le 1er octobre 1977 et le 30 septembre 1978, ont à nouveau été favorables. L'alimentation des abonnés n'a donc présenté aucune difficulté, malgré l'augmentation de la consommation ».

(...) La production d'électricité en Suisse s'est élevée à 42.090 millions de kWh durant l'année hydrologique 1977-78 contre 44.119 millions de kWh pour l'année 1976-77. Les usines hydro-électriques en ont couvert le 76,8 pour cent. Pour leur part, les centrales nucléaires et les usines thermiques ex-

ploitées au mazout ont fourni le 23,2 pour cent de la production totale, dont 18,9 pour cent pour les centrales nucléaires ».

Pour conclure sur le niveau national, les rapporteurs estiment que les travaux de la Commission fédérale de la conception de l'énergie constituent une base sérieuse d'une grande valeur scientifique pour les discussions énergétiques qui vont se poursuivre ces prochaines années dans l'ensemble de notre pays.

CONSOMMATION EN AUGMENTATION

« Pour l'usine de La Goule, l'année 1978 peut être qualifiée de très satisfaisante » ainsi débute le bilan énergétique de la Société de La Goule. Le débit du Doubs, très favorable pendant les huit premiers mois de l'année et en décembre, n'est pas étranger à cette appréciation positive. La production annuelle a été de 27.680.000 kWh (1977: 33.106.000). La société a acheté aux Forces motrices bernoises 56.987.982 kWh (56.696.216 kWh). En revanche, les fournitures à Electricité de France diminuent d'année en année et cesseront selon le contrat en 1980. D'un autre côté, il faut mentionner l'augmentation de la consommation des abonnés suisses de 5,5 pour cent par rapport à 1977.

Les tarifs de vente d'énergie n'ont pas connu de grandes variations. L'augmentation prévue par les FMB au printemps 1978 a été reportée tout d'abord de six mois puis une nouvelle fois ajournée en automne. La Goule a pu prendre la même décision ceci d'autant plus que la production propre dépassait déjà la moyenne multiannuelle.

Si, au chapitre de la production d'énergie, l'optimisme est de rigueur, le service des installations, en revanche, est toujours très touché par la récession. De plus, les perspectives à long terme restent encore incertaines.

DIMINUTION DES RECETTES, AUGMENTATION DES DÉPENSES

Sur le plan financier, La Goule connaît une légère diminution de son bénéfice suite à une diminution des recettes et une augmentation des dépenses. « La situation économique de l'industrie horlogère, prépondérante dans notre secteur de distribution ne s'est pas améliorée en 1978. Les difficultés sont grandes pour certaines entreprises et le manque de liquidités se fait sentir. Pour notre entreprise, le résultat de l'exercice 1978 est favorable grâce en particulier à une production propre importante ».

Sur un plan plus concret, relevons que le produit total des ventes d'énergie s'est élevé à 7,9 millions de fr.

alors que l'ensemble des recettes (avec en plus les immeubles, les services des installations, etc.) a atteint la somme de 8.295.401 fr. 85, contre 8.361.398 fr. 05 en 1977. Les dépenses, pour leur part, enregistrent une somme de 7.330.109 fr. 20 contre 7.249.068 fr. 15 en 1977. Le bénéfice brut est donc de 965.292 fr. 65 contre 1.112.329 fr. 90 en 1977.

En conséquence, les amortissements ont été réduits à un peu plus de 555.000 fr. et 100.000 fr. ont été versés au fonds de renouvellement. Le bénéfice net de l'exercice est de 309.465 fr. 40 contre 320.515 fr. 90 pour l'exercice précédent. Il est prévu de distribuer un dividende de 280.000 fr., le solde étant versé dans différents fonds. (lg)

Course annuelle de Bel Automne

274 participants et un succès complet

Au cours de la semaine dernière, Bel Automne organisait sa traditionnelle sortie annuelle pour les personnes âgées. Une heure avant l'heure prévue pour le départ, les participants commençaient déjà à arriver sur la place du 16-Mars, lieu de rassemblement. Malgré un temps maussade, la bonne humeur était de mise dans les autocars bien devant le début de la randonnée.

274 participants (un chiffre rarement atteint) remplissaient les 7 véhicules. Dynamique présidente de la société, Mme Marguerite Boillat était présente, mais elle avait laissé le soin à M. Maurice Chapat, spécialiste en la matière, d'être le chef de course. Une infirmière, Mme Huguenin, accompagnait la joyeuse cohorte.

Le premier volet du voyage amena tout ce monde en terre fribourgeoise, à Guin plus précisément. Un excellent café et de non moins délicieux croissants remplacèrent le soleil peu enclin à se manifester en début de journée tout au moins. La balade continua toutefois avec un temps plus clément à travers la campagne fribourgeoise avant d'atteindre la cité de Broc. Une bourgade gruyérienne réputée pour sa fabrique de chocolat. Mais cette dernière ne devait pas être visitée en raison du nombre élevé de participants.

Dans un hôtel de la localité, 300 convives dressés et disposés de façon harmonieuse accueillirent les visiteurs du jour. Un repas classique et léger précédait le café et la visite, par petits groupes, de ce charmant village.

Enfin de la partie, le soleil profita de l'occasion pour mettre en valeur le château et le village de Gruyère, culminant sur une petite colline. Leur visite était prévue au programme, mais sageusement le comité décida la suppression de cet arrêt en raison de la crainte de certains participants pour la marche entre le parc des véhicules et le village. La bonne humeur était cependant toujours de la partie, alors que la file d'autocars se dirigeait sur Morat via Bulle, Avenches, Payerne.

Une halte de près de deux heures permit aux quelque trois cents personnes de se dégourdir les jambes en visitant cette ville qui possède un cachet spécial. Pour mettre un terme à cet arrêt, le troisième âge s'adonna également au shopping sous les magnifiques arcades de cette charmante cité. Une dernière fois, les 297 participants regagnèrent alors leurs sièges avant de se retrouver à Saint-Imier en début de soirée. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

Au Conseil municipal de Cortébert

Communauté scolaire: 521 fr. par enfant

Sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, maire, le Conseil municipal de Cortébert a traité différents objets lors de la dernière séance. Une bonne nouvelle, les comptes de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon ont bouclé avec un excédent de recettes de 3171 francs. Les recettes se sont élevées à 99.731 francs contre 96.560 francs aux dépenses. De cette manière, les 29 élèves qui fréquentent les Ecoles secondaires de Corgémont ou Courtelary représentent un coût moyen par enfant de 521 francs.

Du côté des affaires militaires, il est à relever que — si les conditions d'hébergement sont suffisantes — la compagnie de fusiliers 3-222 accomplit son cours de complément à Cortébert du 5 au 17 novembre prochains.

Dans un tout autre domaine, il a été décidé que divers travaux seront entrepris prochainement à la charrière qui conduit aux Prés-de-Cortébert. Notons en particulier la mise sous tuyaux d'une partie d'un ruisseau ainsi que le « groisage » de certains tronçons défécueux. Enfin — après les formalités d'usage — des petits permis ou permis de bâti seront délivrés à un particulier et à la bourgeoisie de Bienne. (comm.-lg)

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Au Conseil général

Unanimité pour les crédits proposés

Lundi soir, les membres du Conseil général tenaient séance à la halle de gymnastique, en présence de 39 conseillers. Tous les points de l'ordre du jour furent acceptés alors qu'en fin de séance le maire, M. Roland Choffat, faisait un tour d'horizon au sujet des différentes préoccupations des autorités concernant l'emploi à Tramelan. Diverses démarches ont été entreprises

auprès de grandes maisons du pays afin de trouver une diversification à l'industrie locale.

NOMINATIONS

Cinq membres de commissions étaient à remplacer, ceci suite à des départs de la localité ou décès. Les membres démissionnaires étaient: Mme Marie-Claude Martinoli (Commission Ecole primaire) M. Philippe Martinoli (SIT), M. Marc-André Rossel (Commission de vérification), M. Pierre-Alain Schmid (Commission d'urbanisme) et M. Maurice Gigandet (Commission agricole).

Afin de pourvoir aux remplacements de ces membres, les conseillers nommaient à une large majorité ou encore à l'unanimité les personnes suivantes:

Pour la Commission de l'Ecole primaire: M. Jean-Claude Chaignat (pdc, ui), à la Commission des SIT, M. Maxime Paratte (pdc, ui), à la Commission de vérification; M. Frédéric Gerber (rad), à la Commission d'urbanisme M. Maurice Droz (soc) et à la Commission agricole: M. Hubert Boillat (rad).

CRÉDITS EXTRAORDINAIRES

Quatre crédits extraordinaires étaient ensuite soumis aux conseillers généraux. Avant d'entrer en matière, plusieurs personnes se sont exprimées afin qu'à l'avenir des dossiers plus complets soient remis, et ce, avec beaucoup plus de précision et à certaines occasions avec l'adjonction de plans.

C'est à l'unanimité qu'un crédit de 35.000 fr. destiné à la réfection des fenêtres de trois classes de l'Ecole primaire est accepté. Les fenêtres deviennent dangereuses, aussi bien pour les enfants que pour le concierge, il convient de les remplacer très prochainement. Pour les réfections ultérieures les sommes nécessaires seront portées au budget. Toutes les fractions se déclarent favorables au crédit extraordinaire de 43.200 fr. destiné à la participation de la municipalité pour la construction de toilettes publiques et place d'arrêt pour autobus à la gare des Reuilles. La gare sera démolie par les CJ, puis reconstruite.

Le crédit de 65.000 fr. destiné à la construction d'un garage-abri public trouvera grâce aussi devant les conseillers généraux. Cet abri pourra être utilisé comme abri public pour 350 personnes. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la planification générale de la protection civile.

Depuis longtemps le Football-Club caressait l'espoir de pouvoir disposer d'un terrain d'entraînement. Le coût de ce projet s'élève à 168.000 fr. et le FC est disposé à prendre une grande part à sa charge. Après une interruption de séance, il est décidé que le crédit de 79.000 fr. serait porté à 99.000 francs, soit juste encore dans les limites du Conseil général. Le financement

sera assuré par un prélevement sur excédent de produits de l'exercice 1977.

APPROBATION DE DÉCOMPTES

Nous avons eu l'occasion de donner en détail les décomptes finaux des deux projets mentionnés plus bas. Ces deux décomptes étant favorables, ils ont été acceptés avec vifs remerciements à ceux qui ont réussi à maintenir les sommes budgétées. C'est ainsi que le décompte relatif à la réfection de la toiture et du clocher du bâtiment rue du Pont 20 est accepté à l'unanimité, puisque la dépense nette n'était plus que de 36.816 fr. 65 grâce à diverses subventions ou dons. C'est dans la même optique que le décompte relatif à l'aménagement de toilettes dans le bâtiment Collège 15 était aussi accepté pour une dépense effective de 65.558 fr. 40.

PRÉAVIS DU CORPS ÉLECTORAL

Tous les groupes donnent un préavis favorable en ce qui concerne le crédit de 300.000 fr. destiné à la pose d'un collecteur d'eaux usées devant le nouveau dépôt des autobus CJ. Il est à relever que cette construction ne se fait pas en raison du nouvel hangar des CJ, mais que de toute façon il fallait faire quelque chose pour absorber les eaux usées en amont de la station d'épuration.

DIVERS

Plusieurs conseillers se sont exprimés dans les divers :

M. Aurèle Noirjean (udc) concernant la route Les Reuilles - Les Genevez dont la réfection se fera prochainement; M. R. Staehli (rad) qui recommande la séance d'information du 11 juin ayant trait à la présentation de la maquette du Centre de perfectionnement; M. Lucien Buhler (soc) insiste sur la question du trottoir entre la station Total et la gare des Reuilles; M. S. Gerber (udc) demande que les partis désignent des personnes connaissant les problèmes de l'agriculture dans la Commission agricole; M. André Gagnbin (soc), propose l'établissement d'un calendrier des séances du Conseil général afin de permettre l'étude des dossiers dans de bonnes conditions. Il souhaite encore que soit maintenue la décoration florale telle qu'elle avait été faite à l'occasion du 800e anniversaire; M. P. Feuz (rad) s'inquiète quant à l'avancement des travaux à la station d'épuration; M. Eric Fahrni (soc) interroge le Conseil municipal quant à la suppression de la benne pour le ramassage du verre aux Reuilles. Il revient aussi au problème posé par la suppression du passage pour piétons au passage à niveau de la Clef. (vu)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

• BIENNE • BIENNE • BIENNE •

Exposition Michel et Ulla Wolfender

Une harmonie de tous les instants

Pour la première fois de leur carrière d'artiste, Michel et Ulla Wolfender exposent ensemble à la Galerie de l'Atelier de la vieille ville à Bienne, jusqu'au 30 juin. Cette confrontation d'œuvres entre mari et femme est des plus intéressantes et réussie bien qu'il n'y ait pas de lien direct entre les aquarelles, lavis, monotypes et les lirettes à la roue. Un dénominateur commun à notre avis, l'harmonie de tous les instants retrouvée tant chez Ulla Wolfender que chez son mari Mi-

chel, un enfant de Saint-Imier exilé à Paris depuis 1956.

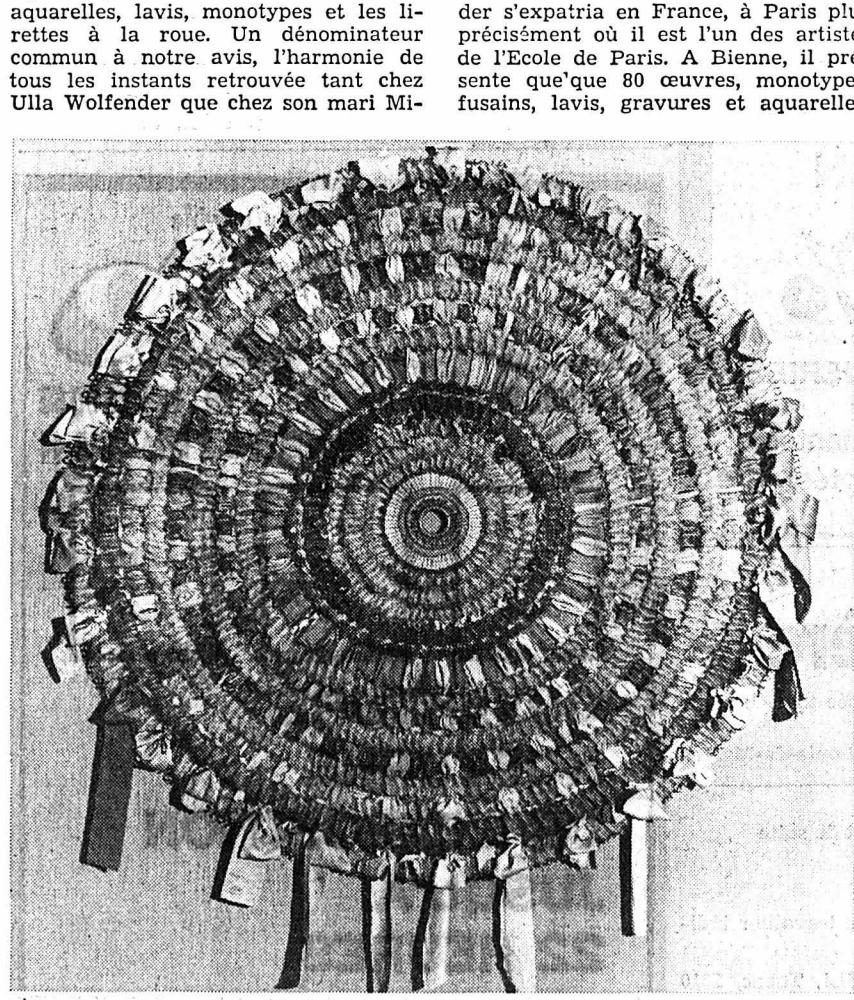
Un des bons peintres jurassiens, Michel Wolfender est né à Saint-Imier en 1926. Après avoir suivi l'Ecole des beaux-arts à Genève, il assista Adrien Holy dans la réalisation de la fresque de Grandfontaine. En 1956, M. Wolfender s'expatria en France, à Paris plus précisément où il est l'un des artistes de l'Ecole de Paris. A Bienne, il présente que 80 œuvres, monotypes, fusains, lavis, gravures et aquarelles.

Sur le thème « L'arbre et la pierre » l'artiste est en prise directe avec la nature. Tout lui sert de base à des recherches de rythme, de lumière. Ainsi ses aquarelles illustrent parfaitement sa préoccupation majeure. Ses monotypes sont également de véritables chefs-d'œuvre dans lesquels, grâce à une haute maîtrise technique, le hasard est réduit au minimum. Les amateurs de beaux-arts avaient pu se rendre compte au Centre de Sornetan en 1977 qu'elles se situaient à la limite de l'abstraction sans être informelles. Cette impression prime à nouveau dans l'atelier de la vieille ville. Relisons encore que Michel Wolfender sera — avec le sculpteur Georges Schneider, autre enfant de Saint-Imier exilé à Paris — la tête d'affiche d'une prochaine exposition (1980 ou 1981) à l'abbaye de Bellelay.

SOBRIÉTÉ ET ÉLÉGANCE

Suédoise d'origine, son épouse Ulla est également une grande artiste dans une spécialité du tissage: la lirette à la roue. Très expressive de nature, Ulla Wolfender l'est également dans ses œuvres. D'une très grande modestie, elle est l'une des rares tisserandes à ne pas appeler ses compositions « tapisseries ». La somptuosité n'est pas forcément liée à la richesse. Elle peut, au contraire, résulter de rapports précis entre des matières réputées pauvres. « Elle naît parfois d'une apparente retenue dans le choix des tons », écrivait un critique d'art parisien à l'occasion d'une exposition de l'artiste au Centre culturel suédois. Ulla Wolfender est, en effet, passée maître dans la récupération de vieux bouts de tissus afin de trouver une sobriété et une élégance dans ses travaux. Les jeux de lumière et de transparence sont apportés tant par les matériaux nobles que par ceux plus humbles telle une vieille couverture. La tisserande ne veut pas donner de symboles particuliers à ses tissages. Elle laisse le soin aux spectateurs de les interpréter eux-mêmes.

Laurent GUYOT



Un « Soleil noué », tissage d'Ulla Wolfender, exposé à Bienne. (Impar-privée)

le géant romand du meuble
Segalo
LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 039 26 60 60
BOULEVARD DES ÉPLATURES 44

PRÉSENTE SES NOUVEAUX MODÈLES

jeudi 31 mai ouverture nocturne de l'exposition jusqu'à 22 heures
vendredi 1er juin samedi 2 juin

GIULIETTA 1.3/1.6



Version moderne d'un mythe typiquement ALFA

Garage Métropole S.A.

Dir. J.-P. SCHRANZ

Bureau et atelier : Locle 64
Vitrine d'exposition : Léopold-Robert 102
Tél. (039) 26 95 95 ou 22 22 68

LA CHAUX-DE-FONDS

Je cherche pour entrée immédiate
sommelière
ainsi qu'une jeune fille pour aider au ménage.
Tél. (038) 55 28 22.

Votre journal : L'Impartial en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

Fabrique des branches annexes de moyenne importance cherche

personnel

pour travaux intéressants et variés en atelier. Mise au courant facile. Entrée immédiate ou à convenir. Possibilité éventuelle d'assumer

conciergerie

partielle dans l'entreprise, avec logement de 3 chambres, tout confort, à disposition.

Faire offres sous chiffre BF 12003 au bureau de L'Impartial.

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

Draps de plage. Si doux, si grands, si colorés...



De plus, ces draps de plage sont en pur coton grand teint! Ils résisteront sans problème au soleil le plus ardent ou à un lavage intensif.

Dessins divers, nombreux coloris. 90 x 150 cm

20.- «Voilier/ancre» bleu, rouge. 75 x 140 cm velours **20.-** «bateau avec palmes» bleu, brun. 70 x 140 cm velours **15.-** «Dauphins» rouge, vert, bleu. 70 x 140 cm **10.-**

A B M

Qualité à prix raisonnables!

80-A-7905

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

Chesières
VILLARS
Superbe chalet de 5 pièces à louer. Fr. 650.— par semaine. Tél. (021) 22 23 43
LOGEMENT CITY S.A.
(d'autres locations à disposition)

Conciergerie

à repourvoir pour le 31 octobre 79. Poste de conciergerie d'un immeuble moderne de 30 appartements munis de tout le confort. Appartement de 3 pièces, tout confort, à disposition dans l'immeuble. Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

ZINAL

Val d'Anniviers/Valais, 1680 m alt. Beau chalet 2 appartements 9 et 5 lits. Calme et confort. Libre tout de suite. Par semaine Fr. 500.— et 300.— Location min. 2 semaines. Tél. (022) 76 26 98 ou (022) 32 13 70.

A vendre

Lancia Beta 1300

couleur bleu Lancia, 25.000 km, 1re mise en circulation 1978. Tél. (039) 23 86 05.

Vivre La Chaux-de-Fonds
mai en ville

CLINIQUE DE MONTCHOISI SA à Lausanne

cherche tout de suite ou à convenir :

instrumentistes infirmières-sages-femmes

Bonnes conditions de travail.

Faire offres à la Clinique de Montchoisi SA, chemin des Allinges 10 - 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 73 31.

Nous cherchons

jeune homme

libéré des écoles, dans exploitation agricole.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 53 10 51

DEMAIN

10%

dans les DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

On cherche

sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite. Tél. (039) 37 11 08.

Hôtel du Cerf, 2316 Les Ponts-de-Martel.

Nous cherchons pour tout de suite
vendeuse

expérimentée, capable de travailler individuellement.

Offres écrites: M. LOOSLI, Tabac, 2610 St-Imier.

■ «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'information constant

le géant romand du meuble
Segalo
LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 039 26 60 60
BOULEVARD DES ÉPLATURES 44

Jeudi 31 mai	Vendredi 1er juin	Samedi 2 juin
--------------	-------------------	---------------

OUVERTURE NOCTURNE DE L'EXPOSITION JUSQU'À 22 HEURES

• Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance •

Elément indispensable pour économiser l'énergie

Jeune, propre et non polluant: le gaz naturel

Notre dépendance de l'or noir est connue: nous sommes en tête des pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest dans ce domaine. Nos besoins énergétiques sont couverts à plus de 75 pour cent par le pétrole! La force hydraulique exceptée, nous ne disposons d'aucune source d'énergie qui nous soit propre. Encore que les possibilités de l'hydroélectricité aient atteint leur plafond, si l'on en croit les analyses spécialisées.

Trois autres options sont utilisables à l'heure actuelle: l'énergie nucléaire, le charbon et le gaz naturel. On connaît dans le public la somme d'avantages, mais aussi et surtout de désavantages liés au nucléaire. Des points positifs et négatifs spécifiques peuvent du reste être énumérés pour chacune des deux autres sources énergétiques. Dans l'ensemble, les problèmes se situent aussi bien sur les plans politique et écologique qu'au niveau des questions techniques relatives à l'approvisionnement.

Rubrique économique
Roland CARRERA

POURQUOI LE GAZ

On a abondamment parlé du nucléaire; le charbon est une vieille connaissance, le gaz naturel lui, a dû faire l'objet d'une publicité bien orchestrée pour être mieux estimé et apprécié dans les ménages, l'industrie et l'artisanat.

La consommation globale d'énergie a augmenté en Suisse de 5,5 pour cent au cours de l'an passé par rapport à 1977, celle de gaz a progressé pour sa part de 10,6 pour cent.

Pourquoi déployer pour le gaz les efforts de marketing qui l'ont été pour l'électricité, pourquoi le gaz, quel type de dépendance implique-t-il qui soit moins grave que celle liée au pétrole?

M. R. Mages, président d'Usgaz (Société coopérative de l'emploi du gaz) a répondu d'une manière très intéressante à ce genre de préoccupations, au cours de l'assemblée générale de la société en question, tenue récemment à Bâle.

UN PRODUIT JEUNE ET PROPRE!

Les réserves mondiales de gaz naturel sont suffisantes pour plusieurs générations. Il peut être acquis en très grandes quantités, sur la base de contrats à long terme, sans autres problèmes que ceux de l'engagement financier que cela représente. C'est, en outre, un produit propre, transporté d'une façon invisible, qui ne pollue ni l'air, ni l'eau, ni le sol, ni même le paysage. En plus, il s'agit d'un produit d'un très haut rendement thermique global, puisqu'il brûle en l'état, sans transformations intermédiaires. Enfin, c'est un produit d'utilisation facile, pratique et sûr, dont le prix stable offre un avantage certain à long terme. Mais il s'agit d'un produit jeune, dont l'image n'est pas encore nettement dessinée dans l'esprit des consommateurs qui lui prêtent souvent des défauts se rapportant plutôt à une époque antérieure ou à d'autres produits apparentés.

DÉVELOPPEMENTS « BON MARCHÉ »

La comparaison de cette double présentation : marché-produit, a ajouté M. Mages indique que le gaz naturel est un « produit énergétique » qui correspond particulièrement bien aux aspirations ressenties sur le marché, mais aussi que cette similitude est encore mal connue et parfois même, rejetée

par méconnaissance des faits réels. En poursuivant l'analyse, on peut voir que le gaz naturel répond mieux que ses concurrents à l'ensemble des critères émis par les consommateurs, soit parce qu'il est plus écologique, soit parce qu'il est immédiatement disponible avec des techniques éprouvées et qu'il ne dépend pas de découvertes encore à faire. En outre, il apparaît que l'infrastructure déjà en place permettrait, sans grands investissements supplémentaires, un très large développement des fournitures à un prix de plus en plus favorable par rapport à ses concurrents.

DES ENGAGEMENTS A TENIR

A l'heure actuelle, chacun s'accorde donc à reconnaître le caractère indispensable d'une substitution partielle du pétrole pour tous les pays industrialisés. Il s'agit donc de tenir des engagements pris dans ce sens. En ce qui concerne la Suisse, l'urgence d'une action concrète est d'autant plus grande que notre soif de pétrole est plus importante que chez nos partenaires de l'Agence internationale pour l'énergie.

EN TERMES DE MARKETING

Pour l'industrie gazière, cette situation traduite en termes de marketing est la suivante: d'un côté il existe un besoin et de l'autre un produit — le gaz naturel — apporté par une organisation bien structurée dans tous les pays.

Une « rencontre partielle » a déjà eu lieu entre le produit et le marché. Le président d'Usgaz, estime que cette voie doit normalement se développer avec régularité. Et très favorablement si l'on maintient le rythme de promotion — au sein de l'industrie gazière — que permettent ses moyens habituels.

LE BOND EN AVANT

La diversification au sens idéal où elle devrait être considérée et entreprise en matière énergétique devrait entraîner un grand bond en avant pour l'industrie gazière. Elle est prête à le faire, préparée à acquérir une nouvelle dimension.

Il est évident qu'elle ne peut sauter dans le vide. Elle doit atteindre un marché réceptif. L'action d'information en général et de présentation du produit aux meilleurs intéressés a permis d'atteindre des résultats non négligeables. Dans l'intérêt même du pays, il serait souhaitable que les collectivités publiques, les milieux immobiliers et les grands consommateurs industriels se penchent sérieusement sur cette possibilité de diversification, avant d'y être contrainte par les événements...

DE LA THÉORIE...

En 1978, le bilan énergétique suisse se présentait de la manière suivante:

Combustibles liquides et carburants	75,3 %
Electricité	17,3 %
Gaz	4,2 %
Bois, charbon et ordures	3,2 %

La Suisse fait partie de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui a été fondée en 1974 sous l'égide de l'OCDE. L'AIE a confirmé à l'occasion d'une rencontre des ministres de l'énergie en octobre 1977 les décisions de politique énergétique future qui mettent l'accent sur les deux points principaux suivants :

— Limitation des importations totales de pétrole de la part des pays membres;

— Acceptation de douze principes de base de la politique énergétique à introduire dans les pays membres, comprenant entre autres la promotion des emplois du gaz naturel.

L'AIE a également analysé la situation sur le marché pétrolier après les troubles qui se sont produits en Iran. Elle est arrivée à la conclusion qu'en 1979, il existe un risque que les besoins de produits pétroliers des pays de l'AIE soient supérieurs à l'offre. Les conseils suivants ont par conséquent été transmis aux membres :

1. L'équilibre entre l'offre et la demande sur le secteur pétrolier doit être amélioré.

2. La demande de pétrole doit être réduite d'environ 2 millions de barils par jour (1 baril = 159 litres) sur le plan mondial. Cette mesure contribuerait à une réduction de 5 pour cent de la consommation de pétrole parmi les pays membres de l'AIE.

3. La part du pétrole à la consommation totale de l'énergie doit être abaissée. Le pétrole doit, pour autant que possible, être remplacé par une autre énergie.

...A LA PRATIQUE

M. R. Kohler, conseiller national et président de l'Association suisse de l'industrie gazière à qui nous avons emprunté ces données, a également précisé, au cours d'une conférence donnée à l'assemblée de Bâle que les organisations faitières de l'industrie du gaz en Suisse avaient examiné ces problèmes et étaient arrivés unanimement aux conclusions suivantes :

— La diversification prévue pour réduire la part du pétrole est faible. Le degré de dépendance de pétrole déjà mentionné, de 68,2 pour cent en 1985, reste encore très important et se situe bien au-dessus des buts visés, soit environ 50 pour cent, dans les autres pays européens.

— Aussi longtemps que la Suisse dépendra pour plus de 50 pour cent du pétrole pour la couverture de ses besoins énergétiques, sa situation demeurera dangereuse.

— Les nouvelles énergies, ainsi que le bois, le charbon et les déchets industriels, ne pourront jouer qu'un rôle mineur dans la substitution des produits pétroliers au cours des prochaines décennies.

— La substitution du pétrole d'ici l'année 1985 sera la tâche du gaz naturel à raison de 53 pour cent.

— Jusqu'à 1985, le gaz naturel est sans aucun doute la seule solution d'importance qui s'offre à la Suisse de réduire sa dépendance envers les produits pétroliers.

— Pour atteindre d'ici l'année 1985 les buts fixés, l'industrie gazière suisse devrait accroître encore ses importations de gaz naturel de 600 millions de mètres cubes par année. Cette possibilité existe sur la base d'offres de la Rhurgas et de la Sonatrach, qui seront maintenues jusqu'en juin 1979.

— Les entreprises gazières suisses, qui dans leur majorité appartiennent aux communes et qui ont déjà pris des risques importants pour l'importation de gaz naturel en Suisse, ne semblent pas prêtes à signer de nouveaux contrats d'une valeur de plus de un milliard de francs suisses.

Aussi le conseiller national Kohler demande-t-il une aide de la Confédération, pour autant que l'on veuille vraiment réduire la dépendance pétrolière du pays...

R. Ca.

Navigation fluviale

L'Union des Chambres de commerce rhénanes qui regroupe 80 Chambres de commerce des Pays-Bas, de Belgique, de la République fédérale d'Allemagne, du Luxembourg, de France, de Suisse et d'Autriche, situées dans les zones de desserte du Rhin, du Rhône et du Danube, a pour objet de favoriser dans le sens le plus large le développement économique de ces régions.

A ce titre, et dans l'optique de la mise en place d'un réseau fluvial européen à grand gabarit, elle suit avec attention, depuis de nombreuses années, l'état d'avancement des liaisons Rhin - Main - Danube et Rhin - Saône - Rhône en préconisant leur réalisation concomitante.

En ce qui concerne le projet Rhin - Saône - Rhône, elle enregistre avec satisfaction les déclarations faites ainsi que les engagements pris par les plus hautes autorités de la France et se réjouit des mesures concrètes intervenues récemment.

Son comité directeur, réuni le 10 mai 1979 à Lyon, souhaite que les pouvoirs publics français désignent dans les meilleurs délais le maître d'œuvre chargé de la réalisation du projet et prennent les mesures nécessaires pour que soient réunis les moyens financiers nationaux et internationaux permettant le démarrage rapide des travaux.

Assemblée générale de la communauté pour l'économie électrique

L'opposition des Bâlois à cette centrale, M. Dommann a déclaré que le Conseil fédéral et le Parlement devaient avoir le courage de prendre bientôt une décision sur une renonciation éventuelle, qui « devrait être naturellement accompagnée de dédommagements ».

Revenu: les managers suisses bien placés

Le Centre européen de management de Bruxelles a publié récemment un indice des revenus et du pouvoir d'achat. Ce tableau révèle que les managers suisses sont parmi ceux qui gagnent le plus, et qu'après déduction des impôts et cotisations d'assurances sociales ils disposent aussi d'un revenu relativement élevé. Ils ne sont dépassés que par les cadres dirigeants des Etats-Unis, d'Espagne et d'Italie. Ceux qui, avec un net retard, ont le pouvoir d'achat le plus faible sont les managers des pays scandinaves, Norvège, Suède et Finlande.

Centrale nucléaire de Leibstadt: emprunt de 100 millions

La centrale nucléaire de Leibstadt SA émet un emprunt quatre pour cent de 100 millions de francs, dont le produit est destiné au financement partiel de ses installations présentement en chantier. La durée de l'emprunt est de 10 ans au maximum et le prix d'émission de 99 pour cent.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 28 mai

B = Cours du 29 mai

NEUCHATEL A 835 B 835 d Cr. Fonc. Neu. 835 835 d La Neuchâtel. 495 d 495 d B.P.S. Cortaillod 1840 d 1830 d Landis B Dubied 125 110 d Electrowatt

LAUSANNE Interfood «A» 1490 Interfood «B» 1190 1180 Juvena hold. 620 615 Royal Dutch 690 690 Réassurances 3160 3150 Winterth. port. 2350 2350 Winterth. nom. 1670 1670 Bad. Anilin 124.— 122.— Inco B 534.— 533.— Farb. Bayer 122.50 123.— Farb. Hoechst 122.50 121.— Mannesmann 137.— 139.— Siemens 225.— 223.— Thyssen-Hütte 82.— 81.— Halliburton 118.— 117.50 Mobil Oil 129.— 130.— Nat. Cash Reg. 120.— 120.50 Nat. Distillers 36.50 36.50 Union Carbide 65.50 65.50 U.S. Steel 38.50 39.—

GENÈVE Zurich accid. 9700 9700 Farb. Hoechst 1155 1150 Int. Tel. & Tel. 48.75 48.75 Kennecott 40.75 41.— Litton 46.25 46.50 Halliburton 118.— 117.50 Mobil Oil 129.— 130.— Nat. Cash Reg. 120.— 120.50 Nat. Distillers 36.50 36.50 Union Carbide 65.50 65.50 U.S. Steel 38.50 39.—

ZURICH (Actions suisses) Globus port. 2350 2345 Nestlé port. 3405 3395 Roche jce 77750 76000 S.B.S. port. 372 371 S.B.S. nom. 277 278 S.B.S. b. p. 323 322 Industries 832,55 Transports 234,27 Services public 101,59 Vol. (milliers) 27.040

Swissair port. 808 798 Alusuisse port. 1295 1285 S.B.S. port. 354 354 Ciba-Geigy p. 1265 1275 Ciba-Geigy n. 708 697 Services public 101,59 Vol. (milliers) 27.040

Swissair nom. 796 795 Alusuisse nom. 518 513 S.B.S. b. p. 354 354 Ciba-Geigy p. 985 990 Ciba-Geigy b. p. 985 990

U.B.S. port. 3130 3120 Sulzer nom. 2580 2560 Sulzer b. part. 330 330 Ciba-Geigy b. p. 1760 1760 Ciba-Geigy n. 708 697 Ciba-Geigy b. p. 985 990

U.B.S. nom. 585 585 Schindler port. 2100 2135 Schindler nom. 406 408 Schindler nom. 330 330

Convention or: 30.5.70 Plage 15.600. - Achat 14.480. - Base argent 520.

Cours indicatifs Billets de banque étrangers

Dollars USA 1.66 1.81 Livres sterling 3.40 3.75 Marks allem. 89.— 92.— Francs français 37.75 40.75 Francs belges 5.25 5.65 Lires italiennes -18 1/4- -21 1/4 Florins holland. 81.75 84.75 Schillings autr. 12.10 12.50 Pesetas 2.45 2.80

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or

Lingot (kg. fin) 15390-15570- Vreneli 124.— 132.— Napoléon 122.— 131.— Souverain 156.— 166.— Double Eagle 750.— 790.—

Fonds cotés en bourse

SUBS G Fonds cotés en bourse Demande Offre A 20.25 20.75 BOND-INVEST 58.50 58.50 CONVERT-INVEST 61.75d 61.50d EURIT 116.-d 116.-d FONSA 99.50 98.50 GLOBINVEST 52.25 52.25d HELVETINVEST 104.50d 104.50 PACIFIC-INVEST 66.25d 66.— SAFIT 165.— 166.— SIMA 203.— 203.—

Fonds cotés hors-bourse

Demande Offre CANAC 69.25 70.25 ESPAC 93.— 95.— FRANCIT 76.50 78.50 GERMAC 86.50 88.50 ITAC 61.50 63.50 ROMETAC 264.50 267.50

Dem. Offre CS FDS BONDS 59.75 60.75 CS FDS INT. 55.25 56.25 ACT. SUISSES 297.0 298.0 CANASEC 427.

Pour
vos
fleurs



H. Hediger
Serre 79
Tél. (039)
22 12 31

Service FLEUROP - INTERFLORA

Pour achat minimum de Fr. 50.—

BON Fr. 5.-

Validité illimitée



Av. Léopold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds

La nouvelle Peugeot 305 GL

Fr. 12300:

Modèle 1300 cm³, esthétique de bon goût, sécurité sans compromis, économie d'utilisation.

PEUGEOT 305

Un essai vous convaincra !

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 18 57
Le Locle
Tél. (039) 31 37 37

OUEST - LUMIÈRE
Montandon & Co
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
LEOPOLD-ROBERT 114 Ø 22 31 31
LA CHAUX-DE-FONDS

Pour tous vos appareils !
L'électricien spécialisé
sait ce qu'il vous faut !

Grades facilités de paiements

Charles Berset
Gérant d'immeubles

Achats - Vente
Expertises
Rue Jardinière 87



Vivre La Chaux-de-Fonds



Programme des manifestations de mai en ville

Aujourd'hui dès 17 h. 40
«CROSS DE LA JEUNESSE»
réservé aux garçons et filles de 9 à 13 ans



Le départ sera donné à côté de la Banque Nationale (rue de l'Avenir).
Tous les participants recevront à l'arrivée un badge. Les cinq premiers de chaque catégorie recevront une médaille de bronze.
Inscriptions : Ecoles primaire et secondaire ainsi qu'au départ

Demain jeudi à 20 h. 15
à la Salle de Musique

GRAND CONCERT PUBLIC

ET GRATUIT dans le cadre de l'Union des Sociétés de musique de La Chaux-de-Fonds donné par :

LES CADETS

Direction M. Henri Zanoni

LA LYRE

Direction M. Hubert Zimmerli

LES ARMES-RÉUNIES

Direction M. Charles Frison

L'entrée au concert est gratuite

La collecte est vivement recommandée



«CONCOURS DE MAI EN VILLE»

Pour Vivre La Chaux-de-Fonds, le Musée paysan est descendu dans la rue : 34 objets (numérotés de 1 à 34) ont pris place dans les vitrines des commerçants, dont la liste a paru dans « L'Impartial » du 25 mai.

Attention : Les numéros respectifs des objets sont ceux qui figurent sur les panonceaux.

Dernier délai : 5 juin 1979.

Feuilles de concours à disposition auprès de tous les membres de l'association.

1er prix : UN VOYAGE EN AVION À VIENNE pour 2 personnes, 5 jours dans un hôtel de 1^e classe. Offert par Voyages KUONI S. A., La Chaux-de-Fonds.

Vivre La Chaux-de-Fonds

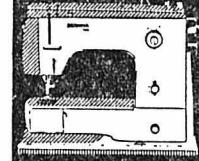
mai en ville

SPORTING GARAGE - CARROSSERIE
J.-F. Stich, tél. 039/23 18 23
Crêts 90
La Chaux-de-Fonds

La clé de la voiture d'occasion sûre,
avec service après-vente et garantie

Bernina Matic

Tous les points utilitaires à disposition.

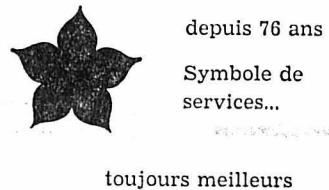


Votre conseiller

M. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31
Tél. (039) 22 22 54

Pharmacies Coopératives



Bijoux en or et en argent
(à tous les prix)

Montres de qualité
(des meilleures marques)

Orfèvrerie de table en argent et en étain
chez le spécialiste

Mayer Stehlin

Horlogerie - Bijouterie
57, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds



Mercedes



Renault



Garage Ruckstuhl S.A.

F.-Courvoisier 54, tél. 039/23 52 22
LA CHAUX-DE-FONDS

Modelage du corps et du visage
MARIA GALLAND

Hydradermie et aromathérapie
Dr RENÉ GUINOT

Institut des jambes
Dépilatron
Solarium

Institut de Beauté Parfumerie Dumont

Av. Léopold-Robert 53
Tél. (039) 22 44 55

L'ACTUALITÉ SUISSE

L'ACTUALITÉ SUISSE

L'ACTUALITÉ SUISSE

La Confédération vue par la Délégation des finances des Chambres fédérales
Bonne note d'ensemble, mais quelques critiques

Dans son dernier rapport, la Délégation des finances des Chambres fédérales constate une fois de plus que « dans l'ensemble, les finances de la Confédération sont bien gérées ». Pourtant la délégation, présidée par le conseiller national Otto Fischer (rad, BE), exhorte à plusieurs reprises la Confédération à faire des économies. Accordant une attention particulière à la politique du personnel, les parlementaires estiment que toutes les possibilités d'économiser des places de travail n'ont pas été épousées.

La délégation des finances est chargée d'examiner et de contrôler régulièrement l'ensemble de la gestion des finances fédérales, à l'exception des CFF et de la Régie des alcools. Chaque année elle présente aux Commissions des

finances des deux Chambres son rapport d'activité.

La Confédération dispose d'un personnel « efficace et compétent », constate la Délégation des finances dans son rapport publié hier. Elle ne peut toutefois se rallier à l'affirmation selon laquelle les possibilités de réduire les postes de travail sont déjà épousées. « Le blocage de l'effectif du personnel reste un moyen de lutter efficacement contre le gonflement des offices. Il contraint également l'administration à renoncer aux tâches qui ne sont plus strictement nécessaires ».

TROP D'UNIVERSITAIRES

Déferrés problèmes dans le domaine des dépenses pour le personnel ont par ailleurs incité la délégation à intervenir auprès du Conseil fédéral. Elle a notamment fait savoir au Département des finances que la proportion des universitaires dans l'effectif du personnel doit être considérée comme relativement élevée. Il ne devrait donc guère être possible de donner à tous ces diplômés un emploi correspondant à leur formation. La délégation des finances a en outre recommandé au Conseil fédéral de faire preuve d'une plus grande retenue dans l'octroi de priviléges, notamment sur les taxes d'abonnement au téléphone pour le personnel des PTT. Le Conseil fédéral a de plus été invité à faire respecter ses directives concernant les frais de représentation, d'administration et de déplacement. Il ne semble enfin pas indiquer d'abandonner la pratique restrictive, instaurée par le Conseil fédéral il y a deux ans, au sujet de l'octroi de suppléments à des fonctionnaires supérieurs.

ESPRIT PLUS CRITIQUE

La Délégation des finances des Chambres fédérales a exprimé le sou-

hait que les offices compétents fassent preuve, dans l'examen de l'attribution des subventions, « d'un esprit plus rigoureux et plus critique ». Actuellement ces offices ont encore trop souvent tendance à défendre la cause du bénéficiaire de la subvention plutôt que de veiller aux intérêts financiers de la Confédération. Dans le cadre de l'analyse des départements la délégation a notamment demandé au Département politique fédéral de mettre un terme aux voyages de presse à l'étranger organisés aux frais de la Confédération.

(ats)

Seconde journée du procès de Chiasso

Des accusés conscients des conséquences de leurs actes ?

Le problème qui a dominé la seconde journée du procès de Chiasso a été de savoir dans quelle mesure les quatre accusés étaient conscients des risques auxquels ils ont exposé la société Texon et le Crédit Suisse (CS). Il a été en outre question de l'étendue des pertes, des comptes spéciaux, qui ont permis à la filiale de Chiasso de cacher ses pertes à la direction générale du CS, ainsi que de la prise en charge de la dette de l'homme d'affaires tessinois Luigi Croci Torti. Alors que le principal accusé Ernst Kuhrmeier et son « bras droit » Claudio Laffranchi ont généralement reconnu leurs torts, leurs compagnons Elvio Gada et Alfredo Noseda ont affirmé leur ignorance des conséquences de leurs actes et donc leur innocence.

Le procès s'est donc poursuivi hier par la lecture de l'acte d'accusation, fort de 188 pages, et l'interrogatoire des prévenus. L'ancien directeur de la succursale de Chiasso du Crédit Suisse, Kuhrmeier, paraît avoir apprécié la situation avec trop d'optimisme. Malgré la situation catastrophique de la Texon, il a toujours cru pouvoir la redresser par ses propres moyens. Par contre, Laffranchi a reconnu avoir éprouvé non seulement de l'espoir, mais aussi de la peur. Quant aux anciens conseillers d'administration de la Texon, Gada et Noseda, ils ont répondu aux questions du président Rotalinti qu'ils n'avaient aucune raison de se faire du souci au sujet de la Texon, car elle appartenait à leurs yeux à la filiale de Chiasso du CS.

L'optimisme de Kuhrmeier est également apparu au sujet de l'étendue des dommages, que l'acte d'accusation chiffre à 1,38 milliard de francs. Selon lui, il est encore trop tôt pour estimer les pertes: celles-ci pourraient être notablement réduites dans le cas d'une vente des sociétés de participation de la Texon, actuellement en possession du CS. Kuhrmeier est en outre convaincu de n'avoir pas seulement légué un désastre au CS, mais également « quelques bonnes choses ».

Plusieurs pages de l'acte d'accusation sont consacrées aux comptes sur les-

Le Jura, l'Italie et Conthey au 20e Comptoir de Martigny

28 septembre au 7 octobre et où sont attendues, comme chaque année, plus de cent mille personnes.

La République et canton du Jura sera l'hôte de la journée officielle du 29 septembre. Ce sera, selon le président Darbellay, la « première manifestation officielle du nouveau canton hors de ses frontières ». Le Conseil d'Etat in corpore sera présent, ainsi que les plus hautes autorités des autres corps constitués et maintes sociétés. Le Conseil d'Etat jurassien sera d'ailleurs reçu officiellement, la veille, par le Conseil d'Etat valaisan. (ats)

quelques les pertes de la filiale de Chiasso ont été comptabilisées à partir de 1972 sans figurer au bilan du CS. Les pertes ainsi « effacées » atteignaient environ 100 millions en 1976. C'est de la même façon qu'a « disparu » une dette de vingt millions de francs contractée par un client de l'établissement, l'homme d'affaires Croci Torti, de Stabio. Afin de couvrir certaines personnes — dont l'homme politique Fabio Vassalli, membre du pdc et futur conseiller d'Etat — qui faisaient des affaires avec Croci Torti, le directeur de la filiale de Chiasso reprit cette dette à son compte. Devant l'étonnement de la direction zurichoise, il devait répondre: « Les affaires de Noël ont été particulièrement bonnes pour Croci Torti... ». (ats)

En quelques lignes...

DOMODOSSOLA. — Une étrange vente aux enchères a eu lieu hier à Domodossola. Il s'agissait en effet de liquider au plus offrant les objets les plus hétéroclites que les contrebandiers ont tenté d'introduire en Italie, et qui ont été séquestrés par les douaniers.

LAUSANNE. — Le comité antinucléaire « Casak » et les « comités de perturbations des factures des Services industriels » de Lausanne ont déposé hier plus de 6200 signatures à l'appui de leur demande de référendum contre le budget des Services industriels (tarif de l'électricité) voté le 8 mai par le Conseil communal. Le référendum ayant abouti (5000 signatures suffisent) une votation populaire aura lieu le 17 juin prochain.

BRIGUE. — Douze voies de la gare internationale de Domodossola ont été mises hors service pour des raisons de sécurité. La décision a été prise par la direction du compartiment ferroviaire de Milan, après une vision locale effectuée par la Commission du service contre les accidents.

SCHINZNACH — La philosophe genevoise Jeanne Hersch, l'écrivain vaudois Maurice Chappaz, le journaliste vaudois Alain Pichard ainsi que le professeur fribourgeois Roland Ruffieux ont participé, à Schinznach-Dorf (AG), à une manifestation organisée par l'organisation culturelle « Grund », dans le but de favoriser le rapprochement entre Suisses romands et Suisses alémaniques.

BERNE. — La Commission des Chemins de fer fédéraux du Conseil national et celle du Conseil des Etats, qui siégeaient lundi à Berne, ont approuvé les comptes et le rapport des CFF pour 1978. On sait que les CFF ont enregistré, cette année-là, un déficit de 622,6 millions, soit 65,7 millions de moins que le déficit de l'année précédente.

GENÈVE. — Le président de la Cour d'assises de Genève a ordonné hier, en pleine audience, l'arrestation immédiate, pour faux témoignage, d'un témoin, et cela pendant sa déposition.

Recours de Franz Weber contre une votation vaudoise

M. Franz Weber et son avocat, Me Jean Lob, ont annoncé hier à Lausanne le dépôt d'un recours de droit public au Tribunal fédéral, tendant à l'annulation de la votation cantonale vaudoise du 20 mai dernier, à la rédaction d'un préavis « plus conforme à la vérité » et à l'organisation d'un nouveau scrutin. Ce recours est accompagné d'une réclamation adressée au Conseil d'Etat. L'initiative populaire du comité Franz Weber, demandant l'octroi au peuple de l'exercice des droits cantonaux en matière fédérale, avait été repoussée par quelque 50.000 voix contre 46.000. Ce rejet de justesse avait été provoqué par des erreurs et des contre-vérités contenues dans le préavis négatif adressé par le Grand Conseil au corps électoral, affirmant les recourants. (ats)

Les invalides veulent effectuer un service militaire

Les invalides veulent effectuer, autant que possible, un service militaire dans une forme adaptée à leurs possibilités. Aussi longtemps que ce moyen d'intégration leur est refusé, ils considèrent l'obligation de verser une taxe d'exemption militaire comme une discrimination. Voilà brièvement résumées les déclarations faites des responsables de la Fédération des organisations d'entraide pour malades et invalides au cours d'une conférence de presse hier à Berne. On a noté la présence de M. Paul J. Kopp, président de la fédération, et de M. Richard Muller, conseiller national (soc., BE). (ats)



Un jour comme aujourd'hui, à 21 heures 15:

Tous les guichets sont fermés depuis longtemps.

Mais Bancomat est toujours ouvert.

BANCOMAT
SERVICE

Votre distributeur permanent de billets de banque.

D'un bout à l'autre du pays

Attaque à main armée contre une agence de voyages de Winterthour

Deux hommes masqués et armés, parlant italien, ont attaqué hier après-midi à Winterthour, une agence de voyages et se sont emparés de 25.000 francs en monnaies suisse et italienne. Il s'agit de la troisième attaque perpétrée contre une agence de voyages durant le mois de mai dans le canton de Zurich. Des bandits s'étaient emparés de 91.000 francs à Zurich, et de 40.000 francs à Dietikon.

ZURICH : IL ÉPUISE SON HÉRITAGE POUR ACCHETER DE L'HÉROÏNE

Un Zurichois de trente ans a utilisé un héritage de 60.000 francs pour acheter de l'héroïne. En revendant 200 grammes de cette dangereuse drogue, il fit un gain de 30.000 francs. Selon l'enquête de la police zurichoise, cet homme consommait également de l'héroïne depuis 1971. Il fit 13 voyages à Amsterdam pour s'approvisionner. C'est au cours d'un contrôle d'identité qu'il fut arrêté. Il avait sur lui un sachet d'héroïne.

UN APPENZELLOIS SE TUE EN VÉLOMOTEUR

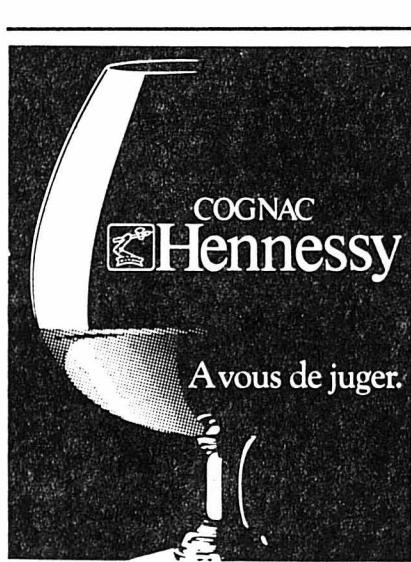
Un habitant de Lutzenberg (AR), M. Robert Tobler, âgé de 65 ans, a été victime lundi soir d'un accident mortel de véloMOTEUR alors qu'il circulait entre Bauriet et Thal (SG). Selon les indications de la police cantonale saint-galloise le véhicule de la victime a quitté la route pour aller s'écraser contre un mur. Grièvement blessé, M. Tobler est décédé à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, où on l'avait transporté.

TAVEL (FR) : UNE FEMME MORTELLEMENT BLESSÉE

Une femme de 77 ans, Mme Lina Papaux, de Vuisternens-en-Ogoz (FR), est décédée lundi soir des blessures subies dans un accident de la circulation qui s'était produit dans l'après-midi à Tavel. Le conducteur de la voiture dans laquelle elle avait pris place a coupé la priorité à un automobiliste qui se dirigeait vers Alterswill et une violente collision s'est produite. Le conducteur a également été blessé et conduit à l'Hôpital cantonal.

UN ADMINISTRATEUR COMMUNAL ARGOVIEN DÉTOURNE 430.000 FR.

Un administrateur communal argovien a détourné une somme de 430.000 francs en falsifiant les comptes de la caisse communale dont il avait la responsabilité. Il n'avait cependant pas utilisé cet argent pour son propre compte, mais pour venir en aide à un membre de sa famille tombé dans la misère. (ats)



P 7002

© 1979 - L'IMPARTIAL - FÉBRIER D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vulleruer
Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod
Rédaction-Administratif: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 1135 • Télex 35251
Le Locle • Poste 8 • Téléphone 039/31 1444

P 2603

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Affaire des terroristes de Fahy

Les avocats sur la sellette

Ceux que l'on nomme des « terroristes » pourront-ils encore à l'avenir bénéficier d'une défense efficace ? Cette question constituait en quelque sorte le fil conducteur des plaidoiries des avocats de confiance des deux Allemands Gabriele Kroecker-Tiedemann et Christian Moeller, qui ont comparu, hier à Berne, devant la Chambre des avocats du canton de Berne.

Cette dernière avait en effet engagé une procédure disciplinaire le 3 juillet 1978 contre les quatre avocats zurichoises, Mes Schönenberger, Danuser, Zweifel et Rambert, à la suite de l'attitude que ces derniers avaient adoptée au cours du procès de Porrentruy.

On leur reproche, notamment, d'avoir organisé des conférences de

presse durant le procès, d'avoir transmis aux journalistes une déclaration de leurs clients relative à la grève de la faim des deux Allemands, d'avoir rédigé en termes « indignes » une lettre adressée au président de la Cour criminelle bernoise, d'avoir formulé des questions préjudiciables jugées sans fondement à l'ouverture du procès, et enfin de n'avoir pas assisté à une partie des débats à Porrentruy.

Les quatre avocats risquent de se voir interdire l'exercice du barreau. Du jugement qui sera porté ultérieurement par écrit à la connaissance des parties dépend l'issue d'une procédure semblable actuellement pendante, dans le canton de Zurich où sont domiciliés les quatre avocats. (ats)

MONTFAUCON

Cyclomotoriste blessé

Hier à 11 h. 40, au centre du village, un jeune cyclomotoriste, Jean-Paul Veya, âgé de 15 ans, du hameau de Froidevaux, survenant de la route du Pré-Petitjean, n'a pas accordé la priorité à un automobiliste de Neuchâtel roulant en direction de Delémont. Malgré un violent coup de frein, ce dernier n'a pas pu éviter le jeune homme qui a été renversé. Il a été hospitalisé à Saignelégier, souffrant de blessures superficielles. Les dégâts atteignent 1000 francs. (y)

BUIX

Nouveau curé

Les paroissiens catholiques de Buix viennent d'apprendre que leur curé sera à nouveau habité par un prêtre. En effet, l'abbé Rapotchombo, originaire du Gabon, vient d'être désigné pour prendre domicile à Buix et donner main forte au curé Frainier pour administrer les paroisses de Buix, Montignez et Boncourt. (kr)

Séance extraordinaire du Parlement jurassien

Un ordre du jour imposant et important

En date du 19 avril dernier, les groupes parlementaires socialiste et chrétien-social indépendant ainsi que le parti ouvrier et populaire demandaient par lettre au président du Parlement jurassien, M. Roland Béguelin, la convocation d'une séance extraordinaire du Parlement jurassien.

Cette réunion devait être consacrée, selon les propos des différentes formations politiques, à l'étude de la situation très préoccupante que connaissent certains secteurs économiques du canton du Jura, ainsi qu'à l'examen de mesures en vue d'y remédier. Cette requête était appuyée par 20 signatures de députés. Un nombre suffisant d'après le règlement du législatif pour qu'une séance soit convoquée.

Suite a donc été donnée à cette lettre et les députés ont été convoqués pour jeudi prochain 7 juin. L'ordre du jour prévu est imposant et important. Reste à savoir si les délibérations porteront de réelles améliorations. A première vue, il semble que le gouvernement se contentera d'informer ses interlocuteurs sur l'état de ses travaux et l'échéance prévue pour la mise en route du programme de développement, sur le délai de mise en place des organismes prévus par la loi, sur les délais requis pour la mise à contribution des divers fonds prévus par la législation.

L'Etat parlera aussi de son action dans le domaine de l'information des travailleurs, des entreprises et en fa-

veur de la formation (perfectionnement ou reconversion). Une Commission tripartite (Etat - employeurs - syndicats ouvriers) devra être constituée pour l'étude des problèmes posés par la main-d'œuvre étrangère, saisonnière ou frontalière. Au niveau des investissements publics, une liste des grands travaux d'utilité publique sera élaborée. La politique d'attribution de ces travaux sera également abordée.

Dans les mesures fiscales, le Parlement étudiera les propositions gouvernementales en vue de favoriser l'implantation de nouvelles industries, les travailleurs frappés par le chômage ou le licenciement et pour relancer certains secteurs économiques. Enfin pour terminer le gouvernement donnera sa position sur la création du Conseil économique et social et informera quand à l'avancement des travaux de la région Jura.

Laurent GUYOT

memento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale : tél. 51 11 07.

Préfecture : tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance : tél. 51 13 01.

Médecins : Dr Bloudanis, tél. 51 12 84 ; Dr Meyrat, tél. 51 22 33 ; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculeux et asthme : tél. (039) 51 11 50.

Service du feu : No 118.

Aide familiale : tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura : Renseignements tél. 51 21 51.

• Chronique horlogère • Chronique horlogère •

Contrôle officiel suisse des chronomètres

Près de 250.000 certificats délivrés en 78

Ce ne sont pas moins de 246.810 chronomètres qui ont passé avec succès, en 1978, les épreuves du « Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) ». Le total des montres soumises a été de 262.213 pièces, soit dix pour cent de plus qu'en 1977.

La différence entre le total des pièces déposées et le nombre de certificats officiels délivrés représente les échecs, les arrêts et les retraits.

En moyenne pondérée, l'importance des échecs a été de 6 pour cent. Si le pourcentage dans les montres mécaniques est resté, à cet égard, sensiblement le même que durant les années antérieures, celui des montres électriques à quartz s'est élevé à 22 pour cent ! Sur près d'un quart de million de chronomètres, les pièces à quartz ne

représentent pourtant que 6878 unités. Mis à part 221 appareils horaires, tout le reste est constitué de chronomètres mécaniques !

C'est notamment ce que relève le rapport annuel du COSC récemment sorti de presse.

En effet, après avoir passé de 100.000 en 1962 à plus de 500.000 en 1971 et 1973, le nombre de certificats de chronomètres délivrés par année était tombé à 200.000 en 1976, après une chute régulière... A noter une augmentation encourageante des dépôts de pièces à quartz.

Le rapport annuel rappelle également l'historique et les objectifs du COSC, lequel continue à exercer la surveillance de l'application des normes de contrôle des chronomètres pour assurer la coordination avec les institutions normatives. Ses préoccupations s'adressent aussi à la promotion du chronomètre par des études, recherches, essais et développement de nouvelles méthodes de contrôle.

Parmi ces méthodes, relevons le développement d'un nouveau système automatique de mesure de la marche des montres qui permettra, pour les pièces déposées en quantité suffisante (minimum 20.000 par an), une sensible réduction des opérations, entraînant une diminution subséquente des émoluments à payer par les manufactures dépositaires. Les installations déjà mises en place sont opérationnelles aussi bien pour les montres mécaniques que pour les garde-temps à quartz.

R. Ca.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Bassecourt et Courtelary se mettent en évidence aux championnats jurassiens d'athlétisme

En l'espace d'une semaine, les meilleurs athlètes jurassiens se seront rencontrés trois fois. En effet, après les joutes cantonales à Berne et Thonon puis jeudi, le match des six cantons romands à Genève, les traditionnels championnats de l'Association jurassienne se déroulaient samedi dernier à Macolin.

Chez les dames, record jurassien battu également par Eliane Jecker (SFG Bassecourt) avec un bond de 1 m. 70. Cette athlète, membre du cadre suisse de pentathlon, avait déjà battu dimanche dernier le record du saut en longueur, franchissant 5 m. 99.

Ces championnats, reflets de l'athlétisme jurassien ont permis à deux clubs de se mettre particulièrement en évidence : le CA Courtelary et la SFG Bassecourt. Les sprinters Huguette Erard, Jean-Willy Wuthrich et Pierre-Olivier Amstutz, les décathloniens Patrick Schindler et Claude Nussbaum ainsi que les sauteuses Sylvia Tschan, Yvan Béguinel et Roger Rohrer ont été les athlètes d'Erguel les plus en vue.

Résultats

ACTIFS

100 m. : 1. Wuthrich J.-Willy, CA Courtelary, 11"32 ; 2. Zingg Pierre, SFG Bassecourt, 11"59 ; 3. Steinemann Philippe, CA Courtelary, 11"66 ; Wiedmer Serge, CA Courtelary, 11"66.

Finale 200 m. : 1. Wuthrich J.-Willy, CA Courtelary, 22"74 ; 2. Steinemann Philippe, CA Courtelary, 23"87 ; 3. Wiedmer Serge, CA Courtelary, 24"34.

400 m. : 1. Zingg Pierre, SFG Bassecourt, 52"52 ; 2. Widmer Serge, CA Courtelary, 54"41 ; 3. Abbet Francis, CA Courtelary, 55"07.

800 m. : 1. Humair Jacky, SFG Bassecourt, 1'58"04 ; 2. Girod Philippe, US Neuveville, 1'59"55 ; 3. Opplicher Daniel, CA Courtelary, 2'01"08 ; 4. Garett Emmanuel, GS Ajoie, 2'12"26 ; 5. Dubois J.-Bernard, SFG Breuleux, 2'25"10.

1500 m. : 1. Zuber Jean-Jacques, CC Delémont, 4'24"73 ; 2. Garett Emmanuel, GS Ajoie, 4'36"81 ; 3. Varin Clément, GS Ajoie, 4'43"10.

5000 m. : 1. Bourquenez Francis, GSA, 16'20"12 ; 2. Zuber Jean-Jacques, CC Delémont, 16'51"49 ; 3. Varin Clément, GS Ajoie, 17'23"79.

Hauteur : 1. Fringeli William, LV Baden, 1 m. 91 ; 2. Schindler Patrick, CA Courtelary, 1 m. 85 ; 3. Meier André, SFG Courgenay, 1 m. 65.

Longueur : 1. Fringeli William, LV Baden (Vicques), 6 m. 58 ; 2. Beuchat Claude, SFG Montsevelier, 6 m. 44 ; 3. Schindler Patrick, CA Courtelary, 6 m.

Perche : 1. Fringeli William, SFG Vicques, 3 m. 70 ; 2. ex Guerdat Jacques, SFG Bassecourt, 3 m. 50 ; 2. ex Comte Philippe, SFG Bassecourt, 3 m. 50.

400 m. haies : 1. Wiedmer André, CA Courtelary, 57"96 ; 2. Wiedmer Serge, CA Courtelary, 59"03 ; 3. Abbet Francis, CA Courtelary, 59"20.

Poids (7,25 kg) : 1. Guerdat Roland, SFG Bassecourt, 13 m. 09 ; 2. Cuerdat Jacques, SFG Bassecourt, 12 m. 75 ; 3. Moser John, SFG St-Imier, 11 m. 53.

100 m. haies : 1. Wiedmer André, CA Courtelary, 16"01.

Javelot (800 g.) : 1. Schindler Patrick, CA Courtelary, 52 m. 84 ; 2. Fringeli William, LV Baden (Vicques), 50 m. 26 ; 3. Moser John, SFG St-Imier, 46 m. 34.

Disque : 1. Schindler Patrick, CA Courtelary, 39 m. 30 ; 2. Voyanne Gérard, SFG Bassecourt, 37 m. 34 ; 3. Guerdat Jacques, SFG Bassecourt, 36 m. 50.

JUNIORS

100 m. : 1. Casa Patrick, CA Moutier, 11"41 ; 2. Althaus J.-Pierre, US Neuveville, 11"58 ; 3. Niederhauser Fabien, CA Moutier, 11"74.

200 m. : 1. Casa Patrick, CA Moutier, 22"54 ; 2. Jäggi Bernard, CA Moutier, 23"10 ; 3. Althaus J.-Pierre, US Neuveville, 23"69.

800 m. : 1. Farron François, CA Moutier, 1'57"61 ; 2. Moeschler Nicholas, US Neuveville, 2'01"63 ; 3. Willem Yves, SFG Les Breuleux, 2'16"77.

1500 m. : 1. Moeschler Nicholas, US Neuveville, 4'11"89 ; 2. Willem Yves, SFG Les Breuleux, 4'39"92 ; 3. Carrel René, Diesse, 4'42"64.

400 m. : 1. Jacquemet Philippe, CA Moutier, 53"86 ; 2. Chèvre Alain, SFG Delémont, 1'05"36.

110 m. haies : 1. Niederhauser Fabien, CA Moutier, 15"10 ; 2. Biedermeier, SFG Bassecourt, 13"44.

5000 m. : 1. Carrel René, Diesse, 18"27"12 ; 2. Sautebin Michel, SFG Courgenay, 19"02"15.

Longueur : 1. Christe Laurent, SFG Bassecourt, 6 m. 54 ; 2. Bandelier J.-Bernard, CA Moutier, 5 m. 92 ; 3. Comte Philippe, SFG Bassecourt, 5 m. 91.

Hauteur : 1. Rohrer Roger, SFG St-Imier, 1 m. 91 ; 2. Nussbaum Claude, CA Courtelary, 1 m. 88 ; 3. Biedermeier Michel, US Neuveville, 1 m. 85.

Poids (7,25) : 1. Nussbaum Claude, CA Courtelary, 10 m. 86 ; 2. Guénat Gérard, SFG Bassecourt, 10 m. 55 ; 3. Receveur Alain, SFG Bassecourt, 10 m. 45.

Disque (2 kg) : 1. Nussbaum Claude, CA Courtelary, 35 m. 18 ; 2. Guénat Gérard, SFG Bassecourt, 32 m. 80 ; 3.

Receveur Alain, SFG Bassecourt, 29 m. 20.

Javelot (800 g.) : 1. Nussbaum Claude, CA Courtelary, 49 m. 44 ; 2. Biedermeier Michel, US La Neuveville, 38 m. 86 ; 3. Simonin Didier, SFG Charmoille, 38 m. 26.

CADETS A

100 m. : 1. Amstutz P.-Olivier, CA Courtelary, 11"68 ; 2. Queloz Didier, CA Moutier, 12"02 ; 3. Lachat Alexandre, SFG Bassecourt, 12"13.

200 m. : 1. Amstutz Pierre-Olivier, CA Courtelary, 23"70 ; 2. Queloz Didier, CA Moutier, 24"44 ; 3. Lachat Alexandre, SFG Bassecourt, 24"95.

110 m. haies : 1. Sunier Alain, US La Neuveville, 17"19 ; 2. Zwahlen Claude, SFG St-Imier, 17"74 ; 3. Erard Philippe, SFG Bassecourt, 18"15.

800 m. : 1. Lovin Bernard, CA Courtelary, 2'19"01 ; 2. Bigler Cyrille, SFG Breuleux, 2'22"87 ; 3. Baruffato Bruno, GS Ajoie, 2'26"18.

1500 m. : 1. Gerber Stéphane, SFG Bassecourt, 4'35"86 ; 2. Tissot Johnny, CA Courtelary, 4'47"78 ; 3. Raval Jean-Luc, SFG Courgenay, 4'49"

Salami Nostrano!

Salami Nostrano de Bell:
Le vrai campagnard avec la «grana grossa»
(structure grossière). Aussi fougueux
qu'un Méridional avec l'accent du pays.
Coupé Fr. 2.50 les 100 g.
entier (350 g) Fr. 8.40.



Bell

Saluti Salami, salami Bell.

(Salami Nostrano, salami tipo Milano,
salami Verzasca: les trois salamis
véritables de Bell)

OUSER PRENDRE LA PAROLE

- Savoir parler en public
- Savoir se faire écouter avec plaisir
- Savoir engager la conversation
- Savoir mener une discussion
- Savoir parler de tout
- Savoir... tout dans l'art de la conversation

COURS D'EXPRESSION ORALE

Renseignements : En retournant le BON GRATUIT ou en téléphonant au (039) 41 34 20.

RÉSULTAT GARANTI

BON GRATUIT

Veuillez me fournir une documentation complète et sans engagement de ma part sur vos cours d'EXPRESSION ORALE.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____ No postal _____ Ville _____

A découper ou recopier et à envoyer à
B.D. Club - Poste 3 - CP 1 - 2024 St-Aubin

N O U V E A U N O U V E A U
E N E N
S U I S S E S U I S S E
R O M A N D E R O M A N D E

Tosalli

PING-PONG

TOUT POUR LE TENNIS DE TABLE
Tables résistant aux intempéries
modèle sur roues dès Fr. 328.-

A votre service:
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉL. 41 23 12

Tosalli

relax.e

MEUBLES DE JARDIN
Variés - Soignés - Personnalisés
plus de 1000 meubles en magasin

A votre service:
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉL. 41 23 12

Beau choix de cartes de visite à l'Imprimerie Courvoisier

Le monstre du Loch-Ness dans notre région?

«Nessy» a disparu de son lac! Selon certaines sources bien informées, la terrifiante bête des eaux se dirigerait vers la Suisse!

Voici son signalement : taille 14 mètres, poids

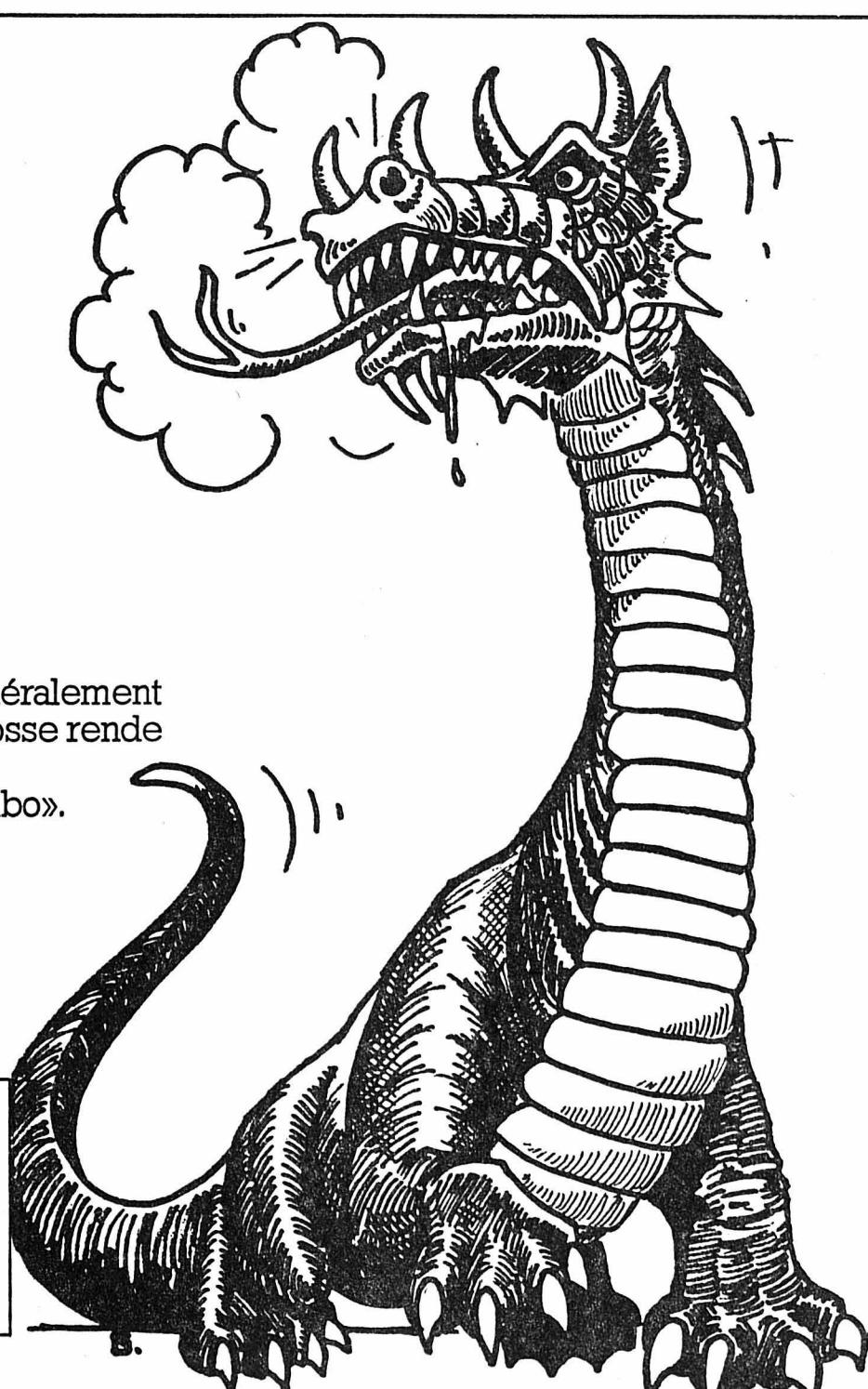
13 tonnes, corpulence forte, cou musclé, mâchoire proéminente. Signes particuliers : l'animal rugit, fume, souffle, crache, lance des flammes et se nourrit de chair humaine (jusqu'à cinq personnes par tartine!).

On s'attend généralement à ce que le colosse rende visite à son ami l'éléphant «Jumbo».

Voici deux adresses pour les intrépides chasseurs de fantastique :

**Mercredi 30 mai
12-18.30h
Parking Jumbo
La Chaux-de-Fonds**

**Samedi 2 juin
12-17h
Parking Jumbo
Villars-sur-Glâne**



Au Pavillon du Crêt-du-Locle



Tél. (039) 26 73 44

Occasions

ALFETTA 2000 GTV	1977-12	20.000 km.
FIAT 128 Sp.	1978	18.000 km.
LANCIA 2000 Berline	1974	Fr. 7000.—
CITROËN GS 1220 BREAK	1975	Fr. 6500.—
MATRA BAGHEERA S	1976	8.000 km.
FORD ESCORT 1300 L	1977	11.000 km.
AUTOBIANCHI A 112 E	1974	29.000 km.
FORD TAUNUS 2000 GL	1977	19.000 km.
HONDA CIVIC 1200	1975	Fr. 4500.—
FORD CAPRI 1600 GT	1969	Fr. 3800.—
ALFASUD L	1977	38.000 km.
TOYOTA CELICA ST	1973	39.000 km.
SIMCA 1100 TI 5 p.	1975	22.000 km.
VW SCIROCCO 1500 LS	1974	Fr. 7500.—
LANCIA BETA 1300 Berline	1976	29.000 km.
RENAULT 12 TL	1974	Fr. 5800.—
MINI Innocenti Bertone 120 SL	1978	8.000 km.
VW 1303 S	1972	Fr. 2800.—
FORD ESCORT II 1300	1977	25.000 km.
PORSCHE 911 T		Fr. 9500.—

GARAGE
DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Je cherche, pour tout de suite ou date à convenir
A vendre de particulier

Volvo 144

rouge, 1970, 80.000 km. Parfait état.
Expertisée mai 1979.
Tél. (038) 36 12 30.

Lisez L'Impartial

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Ce soir, finale de la Coupe d'Europe des clubs champions

L'entraîneur de Nottingham sûr de son coup

Brian Clough, le manager de Nottingham Forest, semble assez sûr de son fait : deux semaines avant la finale de la Coupe d'Europe des champions qui opposera, ce soir à 20 h. 15, à Munich, son équipe aux surprenants Suédois du FF Malmö, il est parti en vacances avec sa famille. Il ne devait revoir ses joueurs qu'aujourd'hui à Munich. C'est son assistant, Peter Taylor, qui s'est chargé de la préparation de l'équipe en vue du match de Munich. Il faut dire que Clough n'a pas trop de soucis à se faire dans ce domaine. Taylor a déjà largement fait ses preuves comme entraîneur.

Il s'est d'ailleurs rendu à deux reprises en Suède pour étudier le jeu du FF Malmö mais il a refusé de porter un jugement sur l'équipe scandinave, se bornant à déclarer : « Le FF Malmö est redoutable sur son terrain. Il a tout de même éliminé cette saison de bonnes équipes. De plus, il en est à sa septième participation européenne. Il compte

dans ce domaine une plus grande expérience que nous ».

A propos du match proprement dit, Taylor a déclaré : « Si beaucoup de nos supporters estiment que ça va être facile pour nous, un tel état d'esprit n'est pas de mise chez les joueurs. Ce genre d'attitude n'est pas dans les habitudes de Nottingham Forest. Nous faisons en sorte d'avoir toujours le maximum de chances de gagner, et ceci s'applique à n'importe quelle compétition, que ce soit une Coupe importante, une rencontre de championnat ou un simple match amical ».

C'est la première fois depuis 1971 (Panathinaikos Athènes) qu'un « outsider » comme le FF Malmö atteint la finale de la Coupe d'Europe des champions. Pour Bob Houghton, l'entraîneur britannique des Suédois, cette finale ne sera toutefois pas à sens unique : « Nous ne sommes pas favoris, déclare-t-il, mais nous avons notre chance ». Pour tenter de causer une surprise, B.

Houghton mise avant tout sur la capacité de ses joueurs à respecter les consignes données et sur l'homogénéité de sa formation.

Le FF Malmö devra cependant se passer des services de deux de ses meilleurs éléments : Bo Larsson, qui n'avait déjà pas pu jouer les demi-finales en raison d'une opération au genou, et Roy Andersson, opéré pour la même raison au début du mois et qui ne pourra pas rechausser ses souliers à crampons avant quatre à six mois. En revanche, Anders Ljunberg (trois buts en quart de finale contre Wisla Cracovie), Tore Cervin et Jan-Olov Kinwall, qui étaient incertains, pourront tenir leur place.

Houghton se déclare par ailleurs tout à fait satisfait de la préparation de ses joueurs. Cette préparation explique peut-être les performances médiocres du FF Malmö dans le championnat de Suède ces derniers temps. Sur quatre matchs disputés depuis la qualification



L'équipe suédoise de Malmö devant une tâche difficile ce soir à Munich, face aux Anglais de Nottingham. (belino AP)

pour la finale de la Coupe d'Europe, Malmö a subi deux défaites et a concédé deux matchs nuls.

Cette 24e finale de la Coupe d'Europe des champions sera arbitrée par l'Autrichien Erich Linemayr (46 ans), qui a déjà dirigé 41 matchs de Coupes d'Europe, 20 matchs internationaux et fut de la partie lors du tour final de la Coupe du monde en 1974 et 1978.

Sur la route de la finale, Nottingham Forest a éliminé Liverpool (2-0, 0-0), AEK Athènes (2-1, 5-1), Grasshoppers

(4-1, 1-1), et le FC Cologne (3-3, 1-0). Le FF Malmö a pour sa part pris le meilleur sur l'AS Monaco (0-0, 1-0), Dynamo Kiev (0-0, 2-0), Wisla Cracovie (1-2, 4-1), et Austria Vienne (0-0, 1-0).

Eire - Argentine 0-0

Dans le troisième match de sa tournée en Europe, l'Argentine, championne du monde, a dû se contenter du match nul (0-0) contre l'Eire, au stade de Lansdowne Road de Dublin, devant 25.000 spectateurs.

Les Argentins ont été légèrement dominés en première mi-temps par une équipe irlandaise magnifiquement emmenée par Liam Brady. Si les deux attaquants de pointe, Stapleton et Walsh, avaient connu un minimum de réussite, l'Eire aurait fort bien pu battre les champions du monde. Chez ces derniers, l'entrée en lice de la jeune迭 Maradona en seconde mi-temps améliora le rendement. Mais les occasions de but furent rares de sorte que le partage de l'enjeu est en définitive assez logique.

Championnat de France

Première division (37e et avant-dernière journée) : Strasbourg - Paris-St-Germain 3-0 ; Nantes - Lyon 5-1 ; St-Etienne - Angers 4-0 ; Monaco - Laval 2-2 ; Metz - Bastia 3-1 ; Nice - Bordeaux 2-1 ; Lille - Marseille 2-0 ; Paris FC - Sochaux 3-1 ; Nîmes - Valenciennes 5-0 ; Reims - Nancy 1-3.

CLASSEMENT : 1. Strasbourg, 54 p. ; 2. Nantes, 52 ; 3. Saint-Etienne, 52 ; 4. Monaco, 43 ; 5. Metz, 42 ; 6. Lyon et Lille, 40.

Quatrième ligue jurassienne

Groupes de promotion : Buren b - La Neuveville b - 2-3 ; Ceneri a - Hermann 5-1 ; Diessbach a - Douanne 3-2 ; Grunstern a - Longeau c - 3-1 ; Madretsch - Dotziger a - 2-2 ; Boujean 34 a - Saignelégier b - 2-4 ; Bévilard-Tramelan 0-7 ; La Heutte a - La Neuveville a - 2-1 ; Courtelary - Mache 5-2 ; Corgémont - Macolin 0-2 ; Bourrignon a - Movelier b 0-1 ; USI Moutier - Mervelier 4-0 ; Saignelégier a - Develier a - 3-1 ; Courchapoix - Montsevelier 4-5 ; Fahy a - Cœuve 4-2 ; Courfaivre a - Alle 1-5 ; Courtemai - Lugnez a - 4-1 ; Porrentruy - Saint-Ursanne a - 5-4 ; Glovelier - Chevenez a - 1-3.

Classe II : Boujean 34 b - Sonceboz 4-2 ; Evillard - Orpond 5-3 ; Longeau a - Aegerten b - 2-1 ; Radelfingen - Villeret 1-0 ; Diessbach b - Poste Bienne 2-1 ; Dotziger b - Etoile 2-5 ; Longeau b - Aegerten a - 8-1 ; Ruti a - Perles 4-3 ; Lamboing - Orvin 2-2 ; Nidau a - Azzurri 6-0 ; Superga - Ruti b - 6-1 ; Grunstern b - Anet 2-8 ; Montilier - Taeuffelen b - 5-2 ; Wileroltigen - Aarberg 1-8 ; Recouvillier - Tavannes b 7-3 ; Le Noirmont - Courroux a - 1-4 ; Court - Olympia 1-7 ; Montfaucon b - Moutier 0-6 ; Soiyères - Belprahon 0-1 ; Rebeuvelier - Montfaucon a - 2-3 ; Vicques - Courtételle 1-5 ; Courrendlin-Movelier a - 0-3, forfait ; Pleigne - Courroux b - 4-1 ; Bourrignon b - Vendlin-court a - 2-3 ; Courtedoux - St-Ursanne b 7-2 ; Delémont a - Develier b - 6-1 ; Bassecourt - Courfaivre b - 4-1 ; Boncourt - Grandfontaine 3-3 ; Damvant - Lugnez b 2-0 ; Fahy b - Vendlin-court b 5-2 ; Courgenay b - Bure 2-1.

Juniors D : Bienn a - Buren 17-0 ; Grunstern - Aegerten 7-2 ; Mache a - Etoile 11-0 ; Corgémont - Perles 1-2 ; Tavannes - Longeau 3-0, forfait ; Court - Vicques 6-3 ; Bévilard - Meravelier 7-0 ; Courroux - Reconvillier 4-8 ; Moutier b - Moutier a - 1-7 ; Delémont a - Tramelan 3-3 ; Porrentruy - Courgenay 13-1 ; Bassecourt - Chevenez 0-2 ; Delémont b - Bure 3-1 ; Bonfol - Fontenais 4-5.

Juniors E : Anet b - Etoile 5-0 ; Madretsch a - Aegerten a - 2-8 ; Ma

dretsch b - Bienn a - 0-6 ; Orpond - Bienn b 2-0 ; Bévilard a - Moutier a

0-9 ; Court - Tavannes 5-1 ; Delémont a - Moutier b - 7-0 ; Moutier c - Cour

rondin 1-9 ; Courfaivre - Courtételle 0-6 ; Courchapoix - Courroux 1-6 ; Alle a - Boécourt 5-3 ; Saint-Ursanne - Glovelier 3-6 ; Fontenais - Courtemai - 1-6 ; Alle b - Courgenay 2-1 ; Chevenez - Damvant 3-2 ; Cornol - Bon

fol 2-1.

Yachting

Transat en double

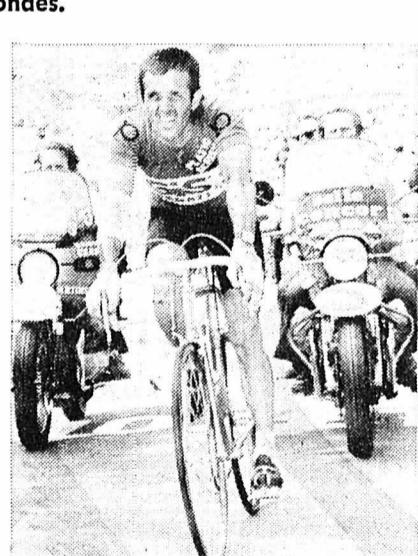
Le Chaux-de-Fonnier

William Ischer victime de graves ennuis

Le Chaux-de-Fonnier William Ischer, associé à Jean-Pierre Derunes, a mal débuté dans la course transatlantique en double. Avec son bateau « L'Anahoa », il a en effet dû revenir à son point de départ, à Camaret, dans le Finistère.

William Ischer semble souffrir d'une hernie discale. C'est la raison pour laquelle, préférant éviter le moindre risque, les deux navigateurs ont décidé de faire demi-tour. Cette équipage n'a toutefois pas abandonné. Il attend le diagnostic d'un médecin pour prendre une décision définitive. A ce propos, W.

Ischer, qui avait accompli le tour du monde avec son bateau « Nathalie » et auquel nous avions consacré plusieurs reportages, a pris contact avec le médecin de la Transat, le Dr Le Bihan. Reste à souhaiter que ce navigateur chaux-de-fonnier pourra reprendre le large rapidement.



Troisième victoire d'étape pour le Belge Roger de Vlaeminck. (belino AP)

aidé par le Suédois Johansson, vainqueur de l'étape de la veille, veillaient au grain. Tout rentrait dans l'ordre à deux kilomètres de la station siège au pied du Cervin. Le rapide Roger de Vlaeminck ne désirait pas attendre le sprint final pour s'imposer. Aux environs de la banderole qui annonçait le dernier kilomètre, le vainqueur de Milan - San Remo plaçait un démarrage irrésistible et il terminait l'étape avec une dizaine de secondes d'avance

Hinault, deuxième au Super-prestige

La victoire de Bernard Hinault dans le Critérium du Dauphiné Libéré lui a valu de marquer 55 points supplémentaires pour le compte du trophée Super-prestige. Le champion de France se trouve ainsi dans le sillage immédiat du jeune Belge Daniel Willems, en tête du classement depuis les Quatre Jours de Dunkerque. — CLASSEMENT :

1. Daniel Willems (Be) 183 pts;
2. Bernard Hinault (Fr) 176 ; 3. Giuseppe Saronni (It) 170 ; 4. Joop Zoetemelk (Ho) 165 ; 5. Francesco Moser (It) 155 ; 6. Roger de Vlaeminck (Be) 150 ; 7. Jan Raas (Ho) 150 ; 8. Henk Lubberding (Ho) 128 ; 9. Marc Demeyer 93 ; 10. ex aequo Gianbattista Baronchelli (It) et Francesco Galdos (Esp) 68.

A Turin, l'Italien Zanoni démarrait à son tour mais était rapidement reparti. A 16 km. de Saint-Vincent, c'était au tour de Perletto de tenter sa chance. Dans un premier temps, l'Italien était rejoint par son compatriote Fraccaro. Puis un groupe de sept coureurs parmi lesquels le maillot rose Saronni, le Français Michel Laurent, le Norvégien Knudsen — qui ne s'était pas laissé surprendre — les Italiens Contini et Panizza et l'omniprésent champion suisse Godi Schmutz. Mais Francesco Moser, troisième du classement général

sur le peloton, réglé par le Transalpin Giuseppe Saronni.

Roger de Vlaeminck fêtait ainsi son troisième succès d'étape, après ces succès à Castel Gandolfo (2e) et Pistoia (9e). Avec un total de 22 victoires d'étape dans le Tour d'Italie, de Vlaeminck ne détient pourtant pas le record absolu qui est toujours la propriété d'Alfredo Binda avec 41 succès.

Une fois de plus, les coureurs helvétiques ont réussi une belle course d'équipe. Bruno Wolfer s'est classé huitième et Godi Schmutz dixième, tandis que le Schwytzois Josef Fuchs, neuvième au général, figurait dans le gros du peloton, classé dans le même temps que le second de l'étape.

RÉSULTATS

12e étape, Alessandria - Saint-Vincent, 204 km. : 1. Roger de Vlaeminck (Be) 5 h. 17'31" ; 2. Giuseppe Saronni (It) à 10" ; 3. Francesco Moser (It) ; 4. Pierino Gavazzi (It) ; 5. Vittorio Algeri (It) ; 6. Claudio Bartolotto (It) ; 7. Knut Knudsen (No) ; 8. Bruno Wolfer (S) ; 9. Roberto Ceruti (It) ; 10. Bernt Johansson (Su) ; 11. Godi Schmutz (S) ; 12. Josef Fuchs (S) ; 13. Robert Visentini (It) ; 14. Silvano Contini (It) ; 15. Michel Laurent (Fr), tous même temps. Puis : 19. Fridolin Keller (S) à 12".

Classement général : 1. Giuseppe Saronni (It) 56 h. 12'05" ; 2. Knut Knudsen (No) à 18" ; 3. Francesco Moser (It) à 1'40" ; 4. Michel Laurent (Fr) à 3'35" ; 5. Bernt Johansson (Su) à 3'49" ; 6. Mario Beccia (It) à 4'43" ; 7. Silvano Contini (It) à 6'06" ; 8. Fausto Bertoglio (It) à 7'43" ; 9. Josef Fuchs (S) à 9'04" ; 10. Godi Schmutz (S) à 10'51" ; 11. Amadori (It) 56 h. 22'49" ; 12. de Vlaeminck (Be) 56 h. 26'20" ; 13. Visentini (It) 56 h. 26'34" ; 14. Bruno Wolfer (S) 56 h. 27'04" ; 15. Panizza (It) 56 h. 27'56". Puis : 21. Erwin Lienhard (S) 56 h. 30'55" ; 26. Fridolin Keller (S) 56 h. 39'37" ; 31. Beat Breu (S) 56 h. 48'54" ; 68. Josef Wehrli (S) 57'12'27" ; 93. Guido Amrhein (S) 57 h. 28'16" ; 98. Thierry Bolle (S) 57 h. 32'39" ; 106. Alex Frei (S) 57 h. 38'25".

Classement général : 1. Boujean 34 - Orpond a 2-3 ; USBB a - Chevenez 2-1 ; Les Breuleux - Porrentruy 2-2 ; Boncourt - Bassecourt 8-3.

Juniors C II : Aarberg - Buren 8-0 ; Diessbach - Anet 6-5 ; Longeau - Ruti

La moutarde THOMY Dijon forte pour l'usage quotidien dans la cuisine.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.



Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

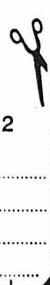
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu



**DEMAIN
10%**

dans les **DROGUERIES**
(articles réglementés
et nets exceptés)

Liquidation de matériel

- MACHINES À DIAMANTER ET POLIR POUR LA BOÎTE
- MACHINES POUR LE VERRE
- MACHINES POUR LA MÉCANIQUE
- MEUBLES DE BUREAU ET D'ATELIER
- OUTILLAGES, etc.

Monocristal
Numa-Droz 138, 2300 La Chaux-de-Fonds

*** Nouveau!

La lettre de Martine

Destins des lectrices.
Histoires écrites par la vie.

en vente partout



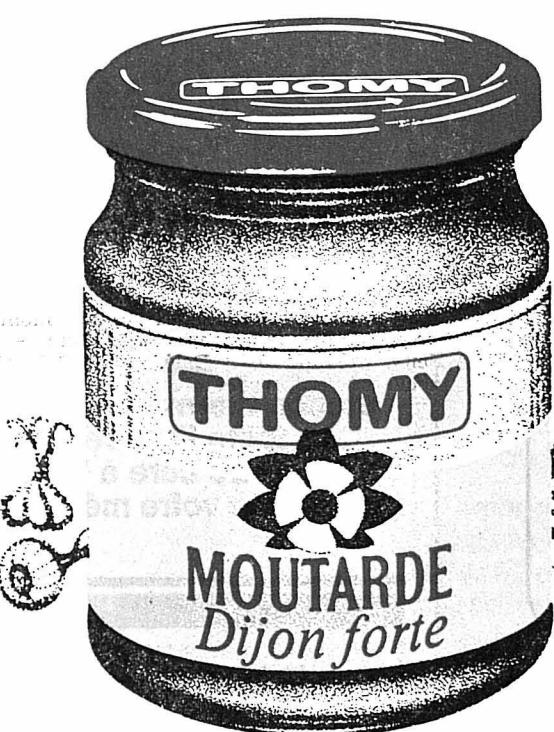
bouquet

BERNE LAUSANNE FR 2.50

Une mode
qui vous mène
en bateau
EN CANOË,
des vacances
pas comme
les autres

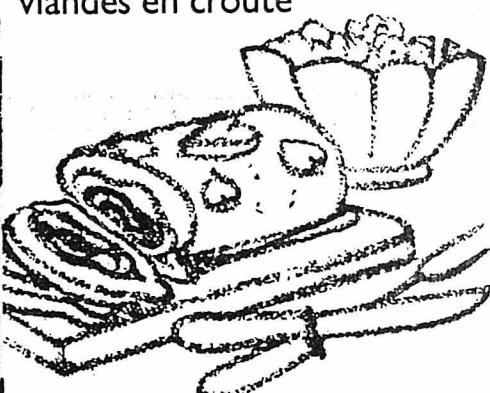
DOSSIER:
se protéger contre
le vol et l'agression

NOUVEAU
la lettre de
Martine



Un tempérament de feu...

Pour des sauces corsées,
des farces piquantes ou des
viandes en croûte



c'est la moutarde **THOMY**
Dijon forte que l'on préfère.

meubles
veuthey
s.a.
AU BUCHERON

VENTE DE MEUBLES OCCASIONS AFFAIRES INCROYABLES MAIS VRAIES !

Liquidation partielle autorisée par la Préfecture des Montagnes du 26 mai au 30 juin pour fin de bail.

Local situé à la rue Numa-Droz 102 (Armée du Salut).

Ouverture : de 9 heures à 12 heures
de 14 heures à 18 h. 30

À LIQUIDER

Chambres à coucher - Salles à manger - Salons-lit - Armoires - Petits meubles - Tables - Canapés - Buffets - Parois.

U DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR Vaccinations antidiptériques obligatoires

Le département de l'Intérieur rappelle aux parents et aux représentants légaux des enfants, qu'en vertu des dispositions légales, ils ont l'obligation de faire vacciner leurs enfants ou pupilles contre la diphtérie avant l'âge d'entrée à l'école primaire.

Tous les enfants doivent être revaccinés contre la diphtérie cinq ans au moins après la première vaccination.

Tous les enfants doivent produire, lors de leur entrée à l'école, dans un établissement public ou privé, un certificat de vaccination attestant qu'ils ont été vaccinés contre la diphtérie. Ils doivent également produire un certificat de revaccination contre la diphtérie lorsqu'ils ont atteint l'âge de 11 ans.

Neuchâtel, le 28 mai 1979.

Le chef du département de l'Intérieur: J. Béguin

A VENDRE
bois de démolition
(planches et poutres)
ainsi que
fenêtres d'occasion
D'autre part nous disposons toujours de façon suivie de
bois de feu en rondelles
ainsi que
écorces

SCIERIE DES ÉPLATURES S. A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 03 03

FUST

Petits appareils

Trancheuses universelles, fers à repasser à vapeur, fers à repasser réglables, grills, Espresso-mat, machines à café, aspirateurs à poussière pour la voiture, malaxeurs, œufriers, casques-séchoirs, séche-cheveux, rasoirs, etc. aux **prix FUST**

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales

AIMEZ-VOUS

débourser un tarif élevé pour vous trouver un (e) ami (e) sérieux (se)?

Si ce n'est pas le cas l'Institut

MADY GIL

(amitié, mariage) se fera un plaisir de vous aider à résoudre ce délicat problème pour un montant modeste: 60 fr. Mariés s'abstenir. Ouvert mercredi - Jeudi de 18 h. à 20 h., Musées 12, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 46 32.

A vendre à BEVAIX

terrain aménagé

pour construire.

Ecrire sous chiffre 980019 à Publicitas,
rue Neuve 48, 2501 Bienne.

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds,

appartement d'une pièce

au 6^e étage.

Loyer mensuel: Fr. 234.—, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge, tél. (039) 26 81 75.

Les nouveaux bocaux

de moutarde **THOMY**

ont une ouverture assez grande
pour y plonger une cuillér à soupe.



THOMY

Car chez THOMY tout est bon.

Crème glacée à la vanille

Multipack 30.5.-5.6.

Offre spéciale jusqu'au 5.6.

Emballage familial de 400 g

1.70 (100 g = -42,5)
au lieu de 2.20

MIGROS data

Note indication:
Garnie de fraises et de crème fraîche, elle vous donnera une succulente Coupe Romanoff

Riz Originario

idéal pour le riz au lait temps de cuisson: 15 min. env.

paquet de 1 kg, 1.60

2.60 au lieu de 3.20

MIGROS data

Saucisse de Lyon

Délicieuse en salade

Offre spéciale jusqu'au 2.6.

la pièce de 380 g, emballée VAC **MIGROS data**

2.70 (100 g = -71,1)
au lieu de 3.20

Café de fête

MIGROS data café aromatique en grains de qualité sélectionnée fraîchement torréfié chaque jour

paquet de 250 g **2.70** au lieu de 3.20

paquet de 500 g **5.40** au lieu de 6.20

L'emballage spécial offre la garantie d'un arôme total environ 14 jours au-delà de MIGROS-data.

Bouteille de 1 litre **1.30** (+ dépôt)

Véritable cidre de pommes
désaltérant, sans alcool.

Pétillant, désaltérant, le cidre fait le délice de tous les palais.

Epfelwein
VÉRITABLE Cidre de pomme Sidro di me GENUINO
OHNE ALKOHOL SANS ALCOOL ANALCOLICO

Naturel. Il s'emploie aussi en cuisine pour réussir fines sauces et rôtis.

«Vitalzin»

Excellent boisson nutritive pour le petit déjeuner

Se boit froid ou chaud, contient les 10 plus importantes vitamines, du magnésium, du fer et des germes de blé.

Offre spéciale 30.5.-5.6.

boîte de 500 g **4.50** (100 g = -90)
au lieu de 5.50

boîte de 1 kg **8.-** au lieu de 9.80

Purée de pommes de terre

Mifloc en boîte ou en sachet alu

150 g (4 portions) 1.20

Multipack 30.5.-5.6.

2 paquets 1.90 (100 g = -63,3)
au lieu de 2.40

Nourriture pour chats

Thon «Happy-Cat» à haute teneur en protéines

boîte de 170 g, -70

2 boîtes 1.10 (100 g = -32,4)
au lieu de 1.40

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

L'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un jeune

aide de cuisine / aide-jardinier

(casserolier)

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour un contact personnel.

Hôpital du district de Courtelary, Saint-Imier, tél. (039) 42 11 22.

A remettre, à La Chaux-de-Fonds, pour date à convenir

CAFÉ

bien situé, salles pour sociétés.

Écrire sous chiffre AN 11990 au bureau de L'Impartial.

A LOUER

appartement 3 chambres

avec salle de bain, chauffage central, Fritz-Courvoisier 5, 1er étage. Fr. 295.— charges comprises. Dès août 1979.

Tél. (038) 42 59 95.

Particulier cherche.

VILLA

5-8 pièces, à La Chaux-de-Fonds, pour date à convenir.

Écrire sous chiffre IN 12045 au bureau de L'Impartial.

MONTRES CONSUL S.A.
Place Girardet 1
2301 La Chaux-de-Fonds
cherchent pour début août ou date à convenir

1 HORLOGER-RHABILLEUR

Travail varié. Place stable.

Prendre contact par écrit ou au tél. (039) 22 10 32, interne 255.

A VENDRE plantons

poireaux, oignons, légumes divers.

S'adresser à l'Ecole cantonale d'agriculture, 2053 Cernier, tél. (038) 53 21 12.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Cure à vichy
troubles digestifs

vichy
déficience hépatique

vichy
allergies alimentaires

vichy
régularisation biliaire

vichy
migraines d'origine hépatique

vichy
affections rhumatismales

vichy
séquelles post-traumatiques

vichy
station thermale ouverte toute l'année.
Pour votre cure à Vichy, consultez votre médecin.

**DEMAIN
10 %**

dans les DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

BUNGALOWS pour vacances au Tessin
Maisonettes et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano.
Dès Fr. 10.— par personne. Libre jusqu'au 7 juillet et depuis le 11 août.
S'adresser à Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano, tél. (091) 22 01 80 ou 71 41 77.



**CONGES SCOLAIRES
** ETE 79 ****
Voyage spécial pour ENFANTS SEULS (dès 8 ans)

À DISNEY WORLD, en Floride! Hâtez-vous de contacter le spécialiste :

all travel
Tél. 98 77 22
6, ch. de la Tournelle 1211 Genève 19 (Pt-Saconex)

printemps

*Notre force,
c'est le choix*

En vente aussi à
innovation
LE LOCLE

Chers parents,
grands-parents, parrains et
marraines...

Ouverture de la saison des jeux en plein air.

1 Tout d'abord un **Go-Kart** extrêmement avantageux et parfaitement au point: avec solide cadre en tube acier, siège en plastique et larges roues. Equipé d'un frein à main et d'un klaxon. Longueur 90 cm. **69.-**

2 Pour jouer à la petite maman: ravissante **poussette**. La partie supérieure sert de sacoche. Modèle démontable. Rouge ou bleu. **69.-**

3 Pour s'entraîner comme un futur champion de la route! **Vélo pliant Dolly** à roues d'appui démontables, avec freins sur la jante avant et arrière et sonnette. Selle et guidon réglables. Pour enfants de 6 à 9 ans. **129.-**

4 **Jeu de croquet** pour 6 joueurs. **39.90**

5 **Caisse pour jeux de sable**, avec écoulement permettant de l'utiliser en plein été comme pataugeoire. Le couvercle en plastique sert de circuit pour petites voitures. Caisse 110 x 90 x 20 cm **29.90**. Couvercle 110 x 91 cm **15.90**

6 **Balançoire** avec 2 sièges à une place et 1 siège à 2 places. Solide tube acier thermolaqué et cordes Nylon indéchirables. Surface de montage: 250 x 195 cm, hauteur 205 cm. **149.-**



HADAX à DENTAL PRODUCTS

FABRIQUE DE PRODUITS DENTAIRES

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

aides-mécaniciens

opérateurs sur machines spéciales

habiles et consciencieux pour un travail de précision.

Faire offres ou se présenter à

HADAX Dental Products SA
Jardinière 33
2301 La Chaux-de-Fonds

MACHINES À LAVER

4,5 kg, 220 V.

698.-

5 kg, 220-380 V.

898.-

Prix discount avec service personnalisé

TOULEFER SA

Place Hôtel-de-Ville

50 ans à votre service.

Notre propre moniteur sans frais de déplacement.

Lisez L'Impartial

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr.

Nom, prénom

Rue, no.

No. postal et localité

Tél.

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

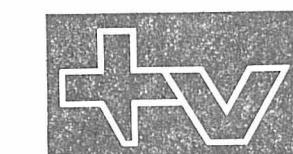


41

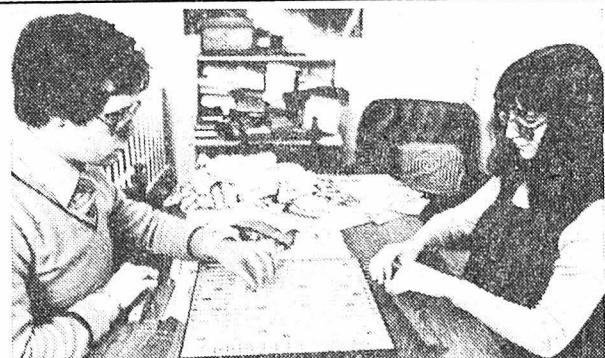
Mercredi

Tranches horaires

10-12h

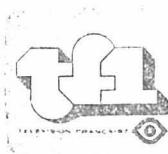


romande



Antenne 2, à 19.45 : Les jeunes aveugles.

12-16h

11.15 Réponse à tout: Jeu
11.33 Midi première: Variétés

16-18h



17.00 Point de mire : Mémento
17.10 Au Pays du Ratamiaou : Jardin d'enfants
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif : Jeunesse
Le sport dans la course. Aujourd'hui : Un moteur à oxygène. — Regardons de plus près : les insectes du jardin. — Livre pour toi. Diana de Rham présente « La Mer pour la Vie des Hommes ». — Il était une Fois l'Homme

12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi : Le coin des 6-10
12.45 Scoubidou - 13.25 Les Aventures de Black Beauty ou Prince Noir - 14.30 Le magazine du modélisme - 15.05 La parade des dessins animés

16.15 Le jeu de la jungle
16.20 Tennis
Tournoi international à Roland-Garros
17.57 Récit: C'est arrivé un jour
Le lumiglobe
Pierre Bellemare évoque tout ce qui peut se produire ensuite de la mauvaise compréhension d'un mot...

18.12 Une minute pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Campagne électorale pour les élections européennes
19.40 Soirée football
Les buts de la qualification des équipes finalistes en Coupe d'Europe

20.10 Football : Finale de la Coupe d'Europe
Malmö-Nottingham Forest. En Eurovision de Munich

20.10 Football

Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Munich : Nottingham Forest - Malmö

21.05 Document: L'enfant et la guerre

Le pain et la pierre (Espagne 1936)

22.00 Prolongations éventuelles

ou Tennis : Tournoi international à Roland-Garros (résumé).

22.30 TF1 actualités

22.00 Journal

21.15 Les animaux et leur survie

21.40 env. Soir 3: Informations

TV et radio

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.

Tirage : 70.000 exemplaires.

SUISSE ALÉMANIQUE

ALLEMAGNE 1

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ?

12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le Policier apache (38). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Mercredi sport. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Les étoiles passent

Sous-titres des films de W. Fritsch

17.00 Pour les enfants

Aventure aux Galapagos

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Amor holt sich nasse Füsse

21.35 Le 7e sens

21.40 Magazine culturel

22.30 Le fait du jour

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.40 La courte échelle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novità. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Ensemble Musica da Camera de Genève. L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.30. — 12.15 Félicitations.

FRANCE CULTURE

12.30 Les tournois du royaume de la musique. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 L'Ecole des parents et des éducateurs.

13.57 Les après-midi de France-Culture.

16.32 Semaines musicales internationales d'Orléans. 17.30 Feuilleton. 18.25 Salle d'attente. 18.30 La science en marche. 19.00 La musique et les hommes.

21.30-22.55 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

— 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.60 Top-secret. 6.30

Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Topsports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos

8.45 Top à André Charlot. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Yvette Jaggi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix.

9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.20 Divers aspects de la littérature allemande contemporaine. 9.30

Les institutions internationales et l'éducation. 10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.30 Initiation musicale. 11.00 Suisse-musique.

12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.20 Divertissement. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE INTER

0.05 Allô Macha ! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Bon pied, bon œil. 6.00 Pierre Douglas et Jean-Michel Brosseau. 8.00

La vie qui va. 10.00 Les cinglés du music-hall. 11.00 Quand un vicomte...

11.45 Le jeu des mille francs. 12.00 Inter-treize.

FRANCE MUSIQUE

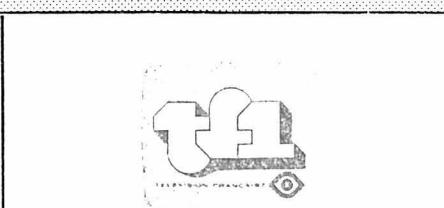
6.00 Quotidien musique. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Questions en zigzag. 10.02 Semaines musicales internationales d'Orléans. 11.05 « A » comme artiste. 11.45 Panorama.

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

L'IMPARTIAL



11.15 Réponse à tout: Jeu
11.33 Midi première: Variétés

12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi : Le coin des 6-10
12.45 Scoubidou - 13.25 Les Aventures de Black Beauty ou Prince Noir - 14.30 Le magazine du modélisme - 15.05 La parade des dessins animés

16.15 Le jeu de la jungle
16.20 Tennis
Tournoi international à Roland-Garros
17.57 Récit: C'est arrivé un jour
Le lumiglobe
Pierre Bellemare évoque tout ce qui peut se produire ensuite de la mauvaise compréhension d'un mot...

18.12 Une minute pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Campagne électorale pour les élections européennes
19.40 Soirée football
Les buts de la qualification des équipes finalistes en Coupe d'Europe

20.10 Football : Finale de la Coupe d'Europe
Malmö-Nottingham Forest. En Eurovision de Munich

20.10 Football

Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Munich : Nottingham Forest - Malmö

21.05 Document: L'enfant et la guerre

Le pain et la pierre (Espagne 1936)

22.00 Prolongations éventuelles

ou Tennis : Tournoi international à Roland-Garros (résumé).

22.30 TF1 actualités

22.00 Journal

21.15 Les animaux et leur survie

21.40 env. Soir 3: Informations

TV et radio

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.

Tirage : 70.000 exemplaires.

TV: A CHOIX

ENFANTS ET ADOLESCENTS

TV romande : 17.10 Ratamiaou - 17.35 Objectif - 18.35 Souris sur Mars. — TF1 : 12.35 Visiteurs du mercredi. — Antenne 2 : 16.20 Récré. — FR3 : 17.25 Euréka - 18.50 Tintin. — Suisse alémanique : 17.10 Secret de la poude blanche. — Suisse italienne : 17.55 Pierrot - 18.00 Colargol. — Allemagne 1 : 17.00 Galapagos. — Allemagne 2 : 16.15 Trickbonbons - 17.10 Ferme Follyfoot.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

SUISSE ALÉMANIQUE

ALLEMAGNE 1

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ?

12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le Policier apache (38). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Mercredi sport. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Les étoiles passent

Sous-titres des films de W. Fritsch

17.00 Pour les enfants

Aventure aux Galapagos

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Amor holt sich nasse Füsse

21.35 Le 7e sens

21.40 Magazine culturel

22.30 Le fait du jour

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.40 La courte échelle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novità. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Ensemble Musica da Camera de Genève. L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.30. — 12.15 Félicitations.

FRANCE CULTURE

12.30 Les tournois du royaume de la musique. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 L'Ecole des parents et des éducateurs.

13.57 Les après-midi de France-Culture.

16.32 Semaines musicales internationales d'Orléans. 17.30 Feuilleton. 18.25 Salle d'attente. 18.30 La science en marche. 19.00 La musique et les hommes.

21.30-22.55 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

— 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.60 Top-secret. 6.30</div

Coquetterie en coton



Blouse pour
fillettes, à jolis
empiecements
multicolores
dès 9.90

Jupe pour
fillettes, garnie
de smocks
dès 12.90

T-shirt pour garçons
avec motif amusant.
En coton/viscose,
marine et brun dès 9.90

Bermudas pour enfants,
en coton/Denim délavé dès 12.90

Robe à bretelles
pour fillettes dès 15.90

coop city

Grands Magasins d'Actualité

RUE DE LA SERRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture:
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h
P les 2 premières heures
gratuites

**BURRI
VOYAGES
MOUTIER**

COURSES DE PLUSIEURS JOURS

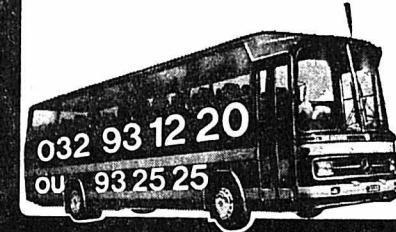
Provence - Camargue - Côte d'Azur 11-17 juin 7 jours Fr. 475.—
Les Grisons 16-18 juillet 3 jours Fr. 225.—
Camargue - Provence - Marseille 18-22 juillet 5 jours Fr. 420.—
Salzburg - Vienne - Innsbruck 21-26 juillet 6 jours Fr. 580.-/550.—
Valais - Tessin 24-28 juillet 5 jours Fr. 450.—

VACANCES BALNÉAIRES

Costa Dorada (Espagne) 7-22 juillet 16 jours Fr. 880.—
Riccione 14-28 juillet 15 jours Fr. 540.-/680.—
Cattolica 14-28 juillet 15 jours Fr. 645.-/720.—
Lido di Jesolo 20.7.-5.8. 17 jours Fr. 525.-/790.—
Voyage de nuit Costa Dorada (Espagne) 20 juil. - 4 août 16 jours Fr. 880.—

Départs La Chaux-de-Fonds

Demandez nos programmes détaillés ou inscription directement auprès de votre agence de voyages habituelle.



PENTECÔTE 1979

Dimanche 3 juin Fr. 55.—

MAGNIFIQUE CIRCUIT DES 9 LACS

avec un excellent dîner à Lucerne

Lundi 4 juin

Départ 7 h. 30 Fr. 55.—

LE VIEUX-HAUENSTEIN

Mardi 5 juin

Départ 13 h. 30 Fr. 8.—

FOIRE DE MORTEAU

Jeudi 31 mai

Départ 14 h. Fr. 15.—

NOUVEAU BAIN CENTRE THERMAL YVERDON

Renseignements-Inscriptions:

VOYAGES-AUTOCARS GIGER

Tél. (039) 22 45 51

Cherchons à acheter, en ville,

PETIT LOCATIF

environ 4 étages.

Faire offres sous chiffre FR 11991,
au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

A vendre

7 FENETRES, 2 portes, 6 radiateurs. Tél.
(039) 23 95 17.

ARMOIRE DE SALLE DE BAIN, blanche. Très bon état. Porte avec miroir, 2 tiroirs, rayons, sac à linge. Tél. (039) 22 48 66.

BUFFET DE SERVICE, bas prix. Tél.
(039) 23 13 05.

Demandes à acheter

FOYARD sec ou demi-sec. Quelques stères sont demandés. Tél. (039) 22 54 53.

VIEUX PIANO A QUEUE. Tél. (038)

57 13 55.

LE LOCLE

A vendre

POUSSETTE - POUSSE-POUSSE, état de neuf + parc. Tél. (039) 31 50 12.

HOME MÉDICALISÉ DE LA SOMBAILLE
LA CHAUX-DE-FONDS**EXPOSITION**

Céramique d'Art - Sculpture
J. Schönmann
Tissage - Tapisserie
M. Jeandupeux
jusqu'au 15 juin 1979.

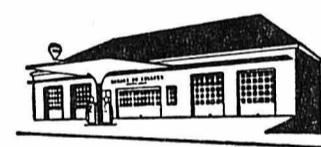
Voitures expertisées, en occasion

Belles reprises faites à notre exposition

OPEL REKORD 2000	Fr. 8.900.—
1976, 48.000 km, verte	
OPEL ASCONA 1900 Spéc.	Fr. 10.600.—
1978, 13.000 km, gold	
TRIUMPH TR 7	Fr. 12.900.—
1978, 22.000 km, verte	
DATSON CHERRY AF 11	Fr. 7.700.—
1977, 17.000 km, jaune	
OPEL KADETT CARAVAN 1200	Fr. 6.800.—
1976, 35.000 km, verte	
OPEL KADETT CARAVAN 1200	Fr. 7.800.—
1977, 22.000 km, bleue	
OPEL COMODORE GS Coupé	Fr. 4.900.—
1972, 95.000 km, rouge	
OPEL REKORD 1900 mod. D	Fr. 4.900.—
1973, 78.000 km, blanche	
CITROËN AMI 8	Fr. 4.500.—
1975, 35.000 km, grise	
OPEL KADETT 1200 Coupé autom.	Fr. 5.800.—
1974, 59.000 km, bronze	

Garage et carrosserie du Collège

Maurice BONNY S.A. - Tél. 22 40 45



Service de vente : Roger GYGAX

Nous cherchons pour début août ou date à convenir

employée de bureau

pour divers travaux de bureau.

Faire offres à
PAUL STEINER - Constructions métalliques
La Chaux-de-Fonds, Hôtel-de-Ville 105
Téléphone (039) 22 30 08

On cherche pour Neuchâtel

**COIFFEUR (EUSE)
QUALIFIÉ (E)**

pour dames.

Coiffure Charme, D. Walter, Place Pury 3, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 03 43.

Ancienne commerçante ferait remplacement, éventuellement

dame de buffet

Tél. (038) 53 28 84 le matin.

SITUATION D'AVENIR

si vous disposez de

**Fr. 10000.-
20000.-**

et de 2 heures par semaine. Occupation facile pour le bureau ou le domicile. Affaire brevetée, niveau européen,

CRÉATIONS, case postale 258, 1000 Lausanne 17.

A vendre

**Fiat
127**

en parfait état, expertisée.

Tél. (039) 23 74 34.

Dame

51 ans, cherche compagnon pour amitié et rompre solitude. Pas sérieux s'abstenir. Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffre DR 11981 au bureau de L'Impartial.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Garage-box

simple seul. Fr. 2000 double seul. Fr. 3200 triple seul. Fr. 4700 dim. 2,7 x 5,4 m, neuf, toit plat, éléments complets à monter soi-même. Sur désir rendu posé. Réservez tout de suite chez Uninorm, Lausanne, tél. (021) 37 37 12.

aujourd'hui au restaurant JUMBO
La Chaux-de-Fonds

DERNIÈRE SEMAINE
chaque soir dès 17 heures
Filets de perche au beurre
Pommes persillées

4.90

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DU DIABÈTÉ**

Case postale 894 — 2301 La Chaux-de-Fonds

A louer tout de suite

APPARTEMENTS
2 1/2 et 3 pièces sans confort Rue de la Charière Loyers : Fr. 120.—

APPARTEMENT de 3 pièces sans confort Rue du Progrès Loyer : Fr. 156.—

APPARTEMENT de 3 pièces sans confort Rue de l'Hôtel-de-Ville Loyeur : Fr. 143.—

APPARTEMENT de 2 pièces sans confort Rue des Sagnes Loyeur : Fr. 106.—

Tél. (039) 22 11 14 15

Appartement
2 pièces, sans confort, Fr. 90.—
S'adresser à : REGENCE S.A.
rue Coulon 2
tél. (038) 25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer

chambre meublée
avec cuisine agencée, chauffage général. Sans bain. Loyer avantageux.

Tél. (039) 22 30 89.

A LOUER pour le 1er juillet 1979 ou date à convenir à la rue Croix-Fédérale 27 c :

appartement DE 1 PIÈCE

Tout confort. Cuisine, cuisinière à gaz installée. Cave. Loyer mensuel Fr. 302.— toutes charges comprises ainsi que la taxe Coditel et le gaz. S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A vendre

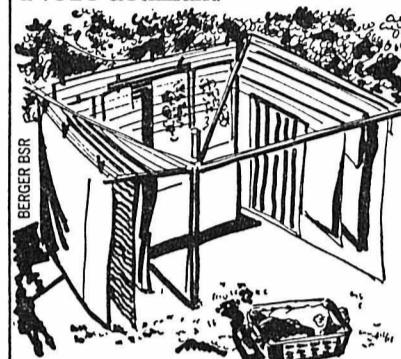
**Fiat
127**

en parfait état, expertisée.

Tél. (039) 23 74 34.

stewi**Offre d'échange**

Vous recevezz jusqu'à 40 francs pour votre ancien séchoir à l'achat d'un des nouveaux modèles stewi de luxe. Rapportez votre vieil étendage à votre détaillant.

**Le séchoir à linge stewi**

Votre détaillant est au courant.

TOULEFER SAQUINCAILLERIE
Place Hôtel-de-Ville
2300 LA CHAUX-DE-FONDS**stewi**

A vendre

VILLAQuartier ouest de la ville
comportant 8 chambres, cheminée de salon, cuisine équipée, salles de bain, balcon, véranda. Garages pour 5 voitures. Jardin.

Cette propriété tout confort est en parfait état d'entretien.

Nécessaire pour traiter : Fr. 100.000.—

Pour visiter et renseignements

S'adresser à

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33**VAL-DE-TRAVERS****Couvet : les vétérans rajeunissent**

Le président Gindraux s'adresse à l'assemblée. (Photo Impar-Charrère)

La section des vétérans de l'ASF du Bas du canton qui comprend le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz et le littoral s'est réunie à Couvet dans la buvette du Football-Club.

Une assemblée a eu lieu le matin pendant que les épouses de ces anciens footballeurs s'en allaient visiter le château de Môtiers. C'est le président M. Fernand Gindraux qui a ouvert les débats. Il a été question des sorties qui ont eu lieu l'an passé, à Sochaux, dans une cave du Vignoble neuchâtelois et à la Juracie de Cornaux. Des délégués participeront à l'assemblée des vétérans qui aura lieu à Lausanne prochainement.

Présentés par M. Richème, les compétences bouclent au bilan par une augmentation de fortune de 4890 francs. La section est forte de 218 membres (221 en 1978) et l'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire des disparus au cours du récent exercice. M. Yves Munger, de Couvet, est maintenant membre de l'association.

RAJEUNISSEMENT

Le comité qui ne comptait plus que deux membres a été rajeuni. M. Rémy

Hamel deviendra agent recruteur, M. F. Gindraux sera le secrétaire, la caisse est confiée à M. J.-C. Leuba tandis que M. André Zbinden s'occupera des relations avec la presse. Quant à M. Etienne Persoz, il est à la disposition du comité pour l'organisation des sorties annuelles.

Hommage a été rendu à M. Fernand Gindraux pour son excellent travail à la tête de l'association. Ce dernier, dans les divers, s'est étonné des mauvais résultats enregistrés par l'équipe suisse. Il a même proposé qu'une lettre soit envoyée à l'ASF, mais sa proposition n'a pas été retenue et l'assemblée a pris fin par une allocution de bienvenue de M. Yves Munger.

LES RÉJOUISSANCES

Offert par la commune de Couvet, le vin d'honneur s'est déroulé dans le hall de la grande salle en présence de M. Emery, président de l'exécutif. Les anciens de l'ASF se sont ensuite retrouvés autour d'une fondue bourguignonne dans les locaux du Football-Club avant d'assister, au cours de l'après-midi à une partie entre deux équipes de juniors. (jjc)

Journée importante pour les scouts des Verrières

Une musique entraînante et joyeuse. (Photo Impar-Charrère)

Offrir une soirée récréative aux Verrières : c'est une des multiples activités des scouts du village. Ils réussissent généralement fort bien dans leur entreprise et ceux qui se sont déplacés à la Salle des spectacles ont pu s'en rendre compte.

En effet, dès le début de l'après-midi, les émules de Baden-Powell vendirent des objets « maison » — tapis, vitraux, coussins etc — confectionnés avec originalité et beaucoup de goût. En organisant des concours, notamment le fameux jeu du lapin, ces jeunes Verriens amusèrent jusqu'au soir les visiteurs de passage.

DU FOLKLORE

Dans une salle malheureusement presque vide, la troupe offrit ensuite un spectacle certainement moins alléchant que ceux proposés par le passé

(Tino Rossi, François Valéry, etc.), mais qui eut le mérite de faire monter sur scène un groupe d'éclaireurs pour y interpréter une pièce intitulée « Journée de camps ». Les spectateurs écoutèrent encore le discours du président Maurice Magnin et visionnèrent un film réalisé pendant le camp 1978 de Zernez dans les Grisons.

La seconde partie de ce spectacle fut réservée au folklore. Du flamenco d'abord, puis de la musique des Andes, le tout interprété par une équipe d'étudiants neuchâtelois qu'il faut féliciter pour leur extraordinaire prestation.

Ce fut vraiment un excellent concert, servi par une musique entraînante et joyeuse ; dommage finalement que si peu de Verriens se soient déplacés pour venir applaudir les scouts et leurs invités. (jjc)

mémento**Val-de-Travers**

Centre de secours du Val-de-Travers : tél. 63 19 45 ; non-réponse : 63 17 17.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Main-Tendue : tél. 143.

Pharmacie de service : dès 18 h. 30, Piergianni, Fontainemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.

Hôpital et maternité, Landeyeux : tél. 53 34 44.

Aide familiale : tél. 53 10 03.

Ambulance : tél. 53 21 33.

Soins à domicile : lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Police cantonale : tél. 61 14 23.
Police (cas urgents) : tél. 117.
Police du feu : tél. 118.

• DISTRICT DE COURTELARY •

Au Conseil municipal de Courtelary

Au cours de sa dernière séance qu'il a tenue sous la présidence de M. Frédéric Racle, maire, le Conseil municipal a notamment traité les affaires suivantes:

Routes. — Un projet est à l'étude pour goudronner le chemin qui part du réservoir du Mont-Crosin en direction du Chalet-Neuf. Pour mener à bien cette tâche, la création d'un syndicat s'avère nécessaire.

D'entente avec le Conseil municipal de Cortébert, il a été décidé d'interdire l'ancienne route qui relie les deux villages à tout trafic à moteur. Quelques exceptions demeurent cependant réservées, notamment le trafic agricole.

Protection civile. — Le Conseil a pris connaissance d'une circulaire de l'Office de la protection civile du canton de Berne relative aux contributions de remplacement en lieu et place de l'obligation de construire un abri. Il s'agit en l'occurrence des propriétaires qui, pour des raisons bien précises, sont libérés de l'obligation de construire un abri mais qui doivent dès lors verser à la commune une contribution pour l'économie ainsi réalisée.

Dans le cadre de la protection civile toujours, un exercice d'état-major et d'intervention se déroulera à Tramelan le vendredi 1er juin; M. Eric Tschan assistera à cet exercice.

Energie solaire. — Dans le cadre d'une enquête sur l'efficacité des installations utilisant l'énergie solaire dans le canton de Berne, la commune a reçu un questionnaire émanant de l'Office de l'économie hydraulique et énergétique. Aucune installation de ce genre n'existe au chef-lieu.

Nombre des rues. — Il sera procédé sous peu à la pose des poteaux auxquels seront apposés les noms de rues.

Démission. — Le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Hermann Fluck qui siégeait à la Commission de l'école primaire et qui a quitté la localité. Il sera procédé à son remplacement lors de la prochaine assemblée municipale.

M. F. Wirz a démissionné de son poste d'inspecteur des constructions; c'est M. D. Keller, de Sonvilier, qui lui succédera.

Le Conseil tient encore à remercier

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres Tél (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31 14 96

NEUCHATEL

Madame Henri Fivaz-Vuille, ses enfants et petits-enfants :

Monsieur et Madame Michel Fivaz et leurs fils Olivier et Yves,

Monsieur et Madame Alain Schneiter-Fivaz et leurs enfants Sylvie et Pascal,

Monsieur et Madame Eric Fivaz,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bourquin-Fivaz, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Hélène Fivaz, à La Tour-de-Peilz, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Monsieur et Madame Willy Fivaz, leurs enfants et petits-enfants, à Chailly ;

Monsieur et Madame Georges Barbezat-Fivaz, leurs enfants et petits-enfants, à Corsier ;

Madame Jeanne Calame, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire partie du décès de

Monsieur

Henri FIVAZ

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 59e année, après de grandes souffrances.

2006 NEUCHATEL, le 28 mai 1979.
(Chemin de la Caille 78).

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

Apoc. 14, v. 13.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 31 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

très sincèrement MM. Fluck et Wirz pour leur fructueuse activité.

Rénovation du collège. — Il sera procédé par étapes à la réfection des toilettes du collège.

Assemblée du Giron jurassien. — La Halle de gymnastique a été mise à disposition du Ski-Club qui organise l'assemblée du Giron jurassien, le 8 juin prochain; M. P.-A. Nicolet représentera la commune à cette occasion.

Ouverture d'un service d'orthophonie à St-Imier. — La Municipalité de St-Imier a informé le Conseil de l'ouverture d'un service d'orthophonie à St-Imier. Suivant le désir de la Direction de l'Instruction publique et de l'Institut des écoles primaires du 14e arrondissement, ce service devrait avoir un cadre régional et par conséquent couvrir les besoins des villages de Courtelary jusqu'à La Ferrière. Un questionnaire destiné à l'analyse des besoins a été remis à la commune.

Nettoyage des locaux publics. — Un cours d'instruction à l'intention des personnes responsables de l'entretien des locaux publics est organisé par la FJB. M. André Girardin, concierge, y prendra part.

Mise à disposition de l'Aula. — Le Conseil a agréé la demande du Groupe vocal d'Erguel qui désire occuper l'Aula, le jeudi, de 17 à 18 h. C'est dans cette même salle que « La Prévoyante »

Deux démissions à l'Ecole primaire

Au cours d'une séance commune qu'elles ont tenue dernièrement, les Commissions des écoles primaires de Courtelary et de Cormoret ont pris connaissance et approuvé les projets de cours scolaires établis par le corps enseignant. Les différents buts choisis sont, pour les petits, les Gorges de Douanne, le Lac vert (Mt-Girod), le Niederhorn et, pour les plus grands, Rosenlaui, La Schynige Platte alors que les élèves de la classe supérieure se rendront à Genève pour y visiter notamment les studios de la TV.

La Commission de l'école primaire de Courtelary, quant à elle, a pris acte de la démission de Mlle Marie-Claire Ackermann, qui désire se consacrer à d'autres activités ainsi que de celle de M. Jean-Daniel Tschan, lequel poursuivra ses études. La classe de 8e et 9e année scolaire, tenue actuellement par M. Tschan, sera attribuée à M. Harry Stück dès la rentrée d'août, si bien que les deux postes mis au concours dans la prochaine « Feuille officielle scolaire » concerneront les classes de 1re-2e (rotation) et de 3e année scolaire. Le délai de postulation a été fixé au 11 juin 1979. (ot)

FLEURIER

Au revoir cher époux, papa et grand-papa.

Madame Jacques Droz-Ducommun, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier ;

Monsieur et Madame Jacques Droz-Wenker et leurs enfants, à Valangin ;

Madame Jacqueline Droz et ses enfants, à Chavannes ;

Madame et Monsieur Harald Grogg-Droz et leurs enfants, à Fleurier ;

Monsieur et Madame Georges-André Droz-Rebord et leurs enfants, à Monthey ;

Madame et Monsieur Michel Gachet-Droz et leurs enfants, à Etagnières ;

Madame et Monsieur Pierre Saugy-Droz et leurs enfants, à Clarens ;

Madame Marguerite Ducommun, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants, aux Ponts-de-Martel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire partie du décès de

Monsieur

Jacques DROZ

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 60e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

2114 FLEURIER, le 29 mai 1979.

(2, rue Rousseau).

Chaque créature, même la plus petite, est dans la main de Dieu. Comme si elle était son unique souci.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 1er juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire :

Hôpital de Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Hôpital de Fleurier, ccp. 20-424.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très sensible à la bienfaisante sympathie et à toute l'affection qui lui ont été témoignées lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Arthur ROBERT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre l'ont si gentiment entourée. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

BROT-DESSUS, mai 1979.

L'IMPARTIAL

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.

Service du feu: tél. 118.

Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.

Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rense. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.

Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).

A. A. (alcool anon.): 41 12 18.

PORRENTRUY



Madame Jean-Pierre Baumgartner-Charles, à Porrentruy ; Monsieur et Madame Georges Baumgartner-Nakanami, à Berne ; Mademoiselle Françoise Baumgartner, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame JAMES Baumgartner, à La Varenne-Saint-Hilaire, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Etienne Rossetti-Charles et leurs enfants, à La Tour-de-Peilz ; Monsieur et Madame François Charles-Zehnder, leurs enfants et petite-fille, à Bassecourt ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Charles-Plasa et leurs enfants, à Baden ; Madame Nelly Schiesser-von Gunten, à Schaffhouse, ses enfants et petits-enfants ; Madame Anne-Marie Robert-Nussbaumer, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Charles Nussbaumer-Husson, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame René Porée-Baumgartner, à Paris, leurs enfants et petite-fille ; Sœur Berty Eiche, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire partie du décès de

Monsieur

Jean-Pierre BAUMGARTNER

leur cher époux, papa, beau-frère, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie, reconforté par les sacrements de l'Eglise.

PORRENTRUY, le 28 mai 1979.

La messe de deuil sera célébrée en l'église Saint-Germain, à Porrentruy, le jeudi 31 mai, à 8 heures, suivie de l'incinération au cimetière de Neuchâtel, à 11 heures.

Domicile mortuaire :

Allée des Soupirs 1.

Selon le désir du défunt, pas de fleurs mais une pensée pour la Mission du chanoine Jean-Marie Brahier, missionnaire au Sikkim, compte 185, Banque Jurassienne, Moutier, ccp. 25-7272.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA RÉGION VIII ET LA SECTION JURASSIENNE DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ARTS GRAPHIQUES

ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur

Jean-Pierre BAUMGARTNER

DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'IMPRIMERIE DE LA BONNE PRESSE
PRÉSIDENT DE LA SECTION JURASSIENNE DE L'ASAG

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA RÉGION VIII

survenu dans sa 59e année, des suites d'une cruelle maladie.

Elles rendent un vibrant hommage au dévouement, à l'esprit de collaboration et aux efforts déployés avec compétence au sein de leur association.

Pour les cérémonies funèbres, prière de consulter l'avis de la famille.

L'ASSOCIATION ET LE GROUPE SCOUT SAINT-HUBERT, LA CHAUX-DE-FONDS

ont le pénible devoir de faire partie du décès de

Monsieur

Jean-Pierre BAUMGARTNER

dit « Boum »

MEMBRE FONDATEUR ET PRÉSIDENT D'HONNEUR

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de celui qui fut non seulement à la base de la fondation de leur groupement, mais qui, par la suite, continua à suivre de très près l'activité de « son » groupe. Son dynamisme et sa bonne humeur resteront un exemple pour tous ceux qui l'ont connu.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

En France

Marée noire sur la Côte d'Amour

Après Noirmoutier et la Côte-de-Jade, c'est au tour de la Côte-d'Amour d'être victime d'une nouvelle marée noire comme il y a un an.

Des plaques de mazout polluent le Littoral de la Loire-Atlantique de Pornichet à La Turballe. Il semble que cette pollution soit due aux fortes marées et aux vents qui ont apporté ce mazout du golfe de Gascogne où se trouvent des accumulations de résidus pétroliers.

(ats, reuter)

Tous les Airbus A-300 exploités aux Etats-Unis immobilisés► Suite de la 1^{re} page

La décision des autorités fédérales interdit jusqu'à nouvel ordre l'exploitation de 134 DC-10 aux Etats-Unis. Toutes les compagnies étrangères qui ont acheté ce type d'appareil avaient annoncé dans la journée qu'elles avaient procédé ou procéderaient déjà à des vérifications selon les recommandations du constructeur, mais on ignore encore si cette nouvelle décision va modifier leur attitude.

A propos de la mesure visant Airbus, le porte-parole d'Air-France, qui en exploite 14, s'est dit hier soir « très surpris » et ajoute que les pyrénées d'accrochage étaient différents de ceux montés sur l'avion américain, même s'ils utilisent le même type de moteur. (ap)

lone supportant les réacteurs d'ailes de l'Airbus n'est pas suffisamment semblable à celui du DC-10 pour nécessiter son interdiction, a-t-il souligné.

M. Doolittle a ajouté qu'après consultation avec la société « Airbus Industrie », le président de la compagnie Eastern Airlines et l'ambassade de France à Washington, la FAA n'avait pas signifié à la compagnie Eastern Airlines qui exploite sept de ces appareils de les maintenir au sol.

(ats, afp)

En Iran

M. Bazargan dénonce la « confusion des pouvoirs »

Alors que sept nouvelles exécutions ont été annoncées, hier, la « confusion des pouvoirs » dans l'Iran révolutionnaire, et « l'incohérence dans les idées et les décisions » ont une nouvelle fois été vivement dénoncées dans un discours prononcé, lundi soir, par le premier ministre Mehdi Bazargan.

Au cours de sa « causerie » bimensuelle à la télévision, le premier ministre s'est prononcé pour l'adoption rapide d'une constitution qui, espère-t-il, en finira avec le chaos.

Enfin, un tribunal islamique a accusé la CIA d'avoir fait assassiner deux dirigeants révolutionnaires.

(afp, ap)

● GENÈVE. — Un candidat démocrate-chrétien aux élections européennes a été blessé aux jambes, hier à Gênes, par un membre des Brigades rouges.

DERNIÈRE MINUTE

L'Administration américaine fait marche arrière

Pas d'interdiction de l'Airbus

L'Airbus A-300 de fabrication européenne n'a pas, en définitive, été interdit de vol aux Etats-Unis, a annoncé, hier soir, à Washington, la FAA, administration fédérale de l'aviation civile américaine.

M. Jerry Doolittle, porte-parole de la FAA, a déclaré qu'il s'agissait d'un malentendu. Contrairement à ce qui avait été indiqué tout d'abord, le py-

● GENÈVE. — Un candidat démocrate-chrétien aux élections européennes a été blessé aux jambes, hier à Gênes, par un membre des Brigades rouges.

La Malaisie craint un afflux massif de réfugiés vietnamiens

Quatre cent à six cent mille Vietnamiens devraient quitter leur pays au cours des prochains mois, a estimé hier à Kuala Lumpur le représentant régional du haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, M. R. Sampatkumar.

« Si des mesures ne sont pas prises, a-t-il ajouté, cette arrivée massive de Vietnamiens va alourdir le fardeau de la Malaisie qui a déjà reçu 70.000 réfugiés, dont 25.000 au

cours des deux derniers mois. Les pays développés doivent accélérer leurs procédures d'accueil afin d'éviter d'en arriver à un seuil critique », a-t-il dit.

Selon M. Sampatkumar, les possibilités élémentaires d'accueil sur l'île de Pulau Bidong (côte est de la Malaisie) sont largement saturées par les 40.000 réfugiés déjà regroupés dans le camp. Si une épidémie éclatait dans l'île, a-t-il dit, les conséquences seraient désastreuses tant pour les réfugiés que pour les populations avoisinantes.

EN SUISSE : ACTION SPÉCIALE TERMINÉE

L'Office central suisse d'aide aux réfugiés (SFH) a rendu compte hier au cours d'une conférence de presse du développement de l'action spéciale en faveur des réfugiés vietnamiens. En décembre dernier, le Conseil fédéral avait autorisé, à la demande des œuvres d'entraide, l'accueil de 310 réfugiés supplémentaires en provenance de l'est de l'Asie, et de 150 un peu plus tard. Un autre groupe de même provenance est attendu à Munzingen (ZG) en juin et son arrivée mettra un terme à l'action spéciale du Conseil fédéral.

Un groupe de 80 Vietnamiens et Vietnamiennes va sous peu quitter le Centre provisoire de Menzingen pour de nouveaux domiciles situés dans les cantons de Bâle, d'Argovie, de Saint-Gall, de Berne, de Schwyz, de Zoug, de Zurich, de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, où ils seront soutenus par des volontaires.

(ats, afp)

L'ACTUALITÉ SUISSE**Une grenade explose au milieu d'un groupe d'ouvriers à la Furka****Une personne tuée**

Un groupe d'ouvriers travaillant au tunnel de la Furka sur la partie valaisanne de l'ouvrage a été surpris, hier en fin d'après-midi, par l'éclatement d'une grenade militaire ou explosif du même genre abandonné dans le terrain par l'armée et qui sauta au passage des travailleurs. Cet étrange accident a fait un mort et un blessé.

L'homme qui a perdu la vie est un Italien, M. Ermengildo Dalla Costa, né en 1940, marié, domicilié à Gallarate (province de Varèse), actuellement domicilié en Suisse. Le blessé est un ouvrier yougoslave qui se trouvait à ses côtés lorsque l'explosion s'est produite. (ats)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Les négociations dans une phase décisive

Les négociations qui se déroulent à Manille dans le cadre de la CNUCED sont entrées dans une phase décisive. On prévoit que vendredi, les propositions de résolutions des huit groupes de la Conférence de l'ONU pour le commerce et le développement seront soumises à l'approbation de l'assemblée plénière. Les points litigieux continueront d'être discutés par une Commission spéciale à laquelle appartient également le chef de la délégation suisse, l'ambassadeur Arthur Dunkel. On pense que cette conférence se terminera sans autre diffi-

culté, néanmoins, il reste encore à traiter une série de thèmes « chauds » tel que l'énergie ou encore des questions d'ordre politique.

En ce qui concerne les « conversations de compromis », le groupe des pays industrialisés a préparé une série d'offres. Ainsi, plusieurs de ces Etats sont prêts, la Suisse également, à souscrire une contribution en ce qui concerne la deuxième tranche destinée à un fonds de prospérité. D'autre part, il faudra se préparer à négocier au sujet du caoutchouc, du cacao notamment. Une aide plus importante aux pays les plus pauvres des pays en voie de développement doit être également examinée. La collaboration des pays en voie de développement entre eux, tout comme la question du protectionnisme, doivent encore trouver des solutions.

En ce qui concerne le problème de l'énergie, il apparaît qu'un compromis se dessine pour les pays en voie de développement.

LES SUISSES ANTI PROTECTIONNISTES

Les Suisses à Manille se sont fait un nom en tant qu'antiprotectionnistes et leur délégation a été plusieurs fois nommée par les pays en voie de développement. Les Suisses expriment ici l'opinion que les restructurations nécessaires de l'économie mondiale demandée par les pays en voie de développement ne peuvent

être uniquement atteinte par une politique commerciale libérale, comme l'a exprimé l'ambassadeur Dunkel devant la presse suisse. Dans le même temps, on est de l'avis que les pays les plus riches des pays en voie de développement avec le temps pourraient ouvrir leurs marchés. Cette remarque est particulièrement significative si l'on sait que près du 25 pour cent des exportations suisses vont dans des pays en voie de développement. (ats)

Aux Etats-Unis

La politique conserve

Parce qu'il trouvait que sa ville « va tout droit en enfer », James Nadley, conseiller municipal de Greenwich (Connecticut) a décidé de prendre les choses en main.

Policier depuis 26 ans, James Nadley a prévenu qu'il tirerait sur qui conque le jugerait trop vieux. Car malgré ses 95 ans, il a décidé de se représenter et de mener sa campagne sur les droits des citoyens en matière de circulation et d'hygiène publique.

Il s'agit d'un vieux « routier » de la politique. Il a en effet été président du Parti du progrès à New York, lors de l'élection de Teddy Roosevelt... en 1912. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Illusoire espérance

L'énorme émotion qu'avait soulevée en Allemagne fédérale la diffusion du feuilleton télévisé « Holocauste » avait fait naître passablement d'espoir. Après s'être efforcé durant des décennies de camoufler les fantômes du troisième Reich au fond des placards les plus secrets de sa conscience collective, la RFA paraissait enfin disposée à maîtriser totalement son destin en assumant pleinement les tâches sanglantes de son passé récent.

Illusoire espérance que viennent balayer deux événements politiques récents, dont le plus spectaculaire fut sans conteste l'élection à la présidence de la République fédérale de M. Karl Carstens, choisi par les chrétiens-démocrates pour succéder à M. Walter Scheel.

Une élection sans problème, mais un choix pour le moins fâcheux dans la mesure où M. Carstens, alors qu'il était étudiant, s'était inscrit au parti nazi.

Bien qu'aucun crime ne puisse lui être directement imputé, il demeure fort regrettable que pour fêter le 30e anniversaire de son nouvel ordre constitutionnel, l'Allemagne de l'Ouest fasse justement appel pour la représenter, à un homme surtout représentatif d'un terrible passé.

Moins ostensible, mais peut-être plus grave, la deuxième affaire a pour cadre la Basse-Saxe. Dans ce Land des rivages de la mer du Nord, le parti chrétien-démocrate — encore lui — n'a en effet rien trouvé de mieux, dans la perspective des prochaines élections du Parlement européen, que de désigner en tête de sa liste régionale un certain M. Hans Jahn, auteur sous le régime hitlérien d'un ouvrage violentement antisémite... Un choix qu'on aurait à la rigueur compris venant d'une formation néo-nazie, mais que l'on peut difficilement admettre de la part d'un parti politique qui se veut une vocation gouvernementale.

Avant pour président un ancien membre du parti nazi et sur les bancs du Parlement européen un antisémite de la « belle époque » de l'hitlérisme, l'Allemagne fédérale aura peut-être quelque peine à se faire reconnaître au sein de l'Europe en devenir le rôle dirigeant auquel la vitalité de son industrie semblait pourtant la destiner.

Il est des impairs que même la puissance économique parvient difficilement à faire pardonner.

Roland GRAF

Ouganda: Arua tombe aux mains des Tanzaniens

Les forces éanzaniennes sont entrées hier dans Arua, chef-lieu de la province du Nil occidental et dernière ville importante échappant au contrôle du nouveau gouvernement de Kampala.

La ville, qui est située aux confins du Zaïre et du Soudan, est tombée pratiquement sans opposer de résistance.

Les rares habitants de la localité à n'avoir pas pris la fuite ont affirmé n'avoir pas aperçu depuis la mi-avril l'ancien chef de l'Etat ougandais. Ils ont également démenti les informations faisant état du débarquement de troupes arabes à Arua. Dans une grange est garée la « Citroën-Maserati » que l'ancien chef de l'Etat affectionnait de piloter dans les rallyes et qui a refusé, cette fois, de démarrer.

Après la chute d'Arua, il ne reste plus à l'armée tanzanienne qu'à s'emparer de Koboko, village natal

du maréchal Amine, proche de la frontière avec le Zaïre, et à rallier la ville de Moyo, près du Soudan, pour contrôler la totalité du pays.

Par ailleurs, le major Bob Astles, collaborateur du maréchal Idi Amin, et au moins trois anciens ministres du dictateur déchu ont été accusés de meurtre. Des négociations sont en cours pour obtenir leur extradition du Kenya, annonce-t-on de source proche de la police ougandaise. (ats, reuter)

Les accords du GATT menacés avant même leur entrée en vigueur► Suite de la 1^{re} page

Et si le Japon refuse de simplifier ses procédures d'importation des produits en provenance du Marché commun, ce dernier prendra sans aucun doute des mesures de représailles.

Comme le commerce international est un système excessivement complexe où plusieurs éléments s'entremêlent, on pourrait donc connaître une succession de mesures de représailles qui, parties de deux ou trois Etats, s'étendraient aux autres pour finalement bloquer tout le système libéral-changiste.

L'attitude des pays du tiers monde est un problème à prendre également en compte. On ignore encore les conséquences des accords de Genève sur le tiers monde qui jouit déjà d'avantages particuliers.

Pour l'instant, ces pays ont plutôt boudé ces accords avec lesquels, disent certains, ils ont plus à perdre qu'à gagner.

Ils auraient encore davantage à perdre si les pays industrialisés en veulent à fermer petit à petit leurs frontières.

La possibilité de pouvoir interdire à un partenaire commercial l'accès aux

avantages prévus dans l'accord est inscrite noir sur blanc dans une « clause de sauvegarde » qui figure au bas de chacune des parties.

Ces « clauses de sauvegarde » ont été dénoncées par les pays du tiers monde qui s'estiment visés en première ligne avec leurs quelques productions industrielles à bas prix qu'ils essayent d'écouler dans les pays développés.

La rédaction définitive du traité devrait être terminée à la mi-juillet. Depuis avril, les négociations se poursuivent mais, mis à part les trois « grands », on ignore quels sont les Etats qui y participent et où elles se déroulent.

● LOS ANGELES. — L'une des plus grandes stars du cinéma muet, Mary Pickford, est décédée hier à l'âge de 86 ans.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Grande première d'Annie Cordy à l'Olympia.
- 3 Année de l'Enfance: gestes concrets à La Chaux-de-Fonds
- 5 Des accordéonistes jurassiens enregistrent.
- 7 Des trains superconfortables pour les Neuchâtelois.
- 11 Bourse-économie.
- 14 Les championnats jurassiens d'athlétisme.
- 20 Programmes radio-TV.

Conférence de presse du président Carter

Le pétrole en vedette

Au cours d'une conférence de presse consacrée en grande partie à des problèmes de politique intérieure américaine, le président Jimmy Carter a notamment abordé les points suivants:

— OPEP: le président a demandé aux pays exportateurs de pétrole de ne pas augmenter une nouvelle fois cette année les prix du brut et de les maintenir à un niveau comparable à celui de l'inflation des pays industrialisés. Il a indiqué que cette question serait l'un des principaux sujets du sommet des chefs d'Etat des grands pays industrialisés le mois prochain à Tokyo.

— Crise énergétique aux Etats-Unis: le chef de l'exécutif américain a annoncé que les gouverneurs

des Etats avaient reçu tous pouvoirs afin d'éviter qu'une pénurie semblable à celle de la Californie ne se renouvelle. Ils pourront, a-t-il indiqué, obliger certaines stations-services à rester ouvertes durant les week-ends et prendre des mesures de conservation de l'énergie.

— Proche-Orient: le président Carter a souligné que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de faire actuellement de propositions au sujet de l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, mais de laisser cette initiative à l'Egypte et à Israël. Les Etats-Unis, a-t-il déclaré, pourraient être amenés à proposer des solutions si les négociations sont dans l'impasse. (ats, afp)

Prévisions météorologiques
En général ensoleillé, mais par moments nuageux. Orages locaux l'après-midi et le soir. Température en plaine 25 à 30 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 4000 m. Vents modérés du sud-ouest, rafales en cas d'orages.

Niveau du lac de Neuchâtel
Hier, à 6 h. 30 : 429,41.